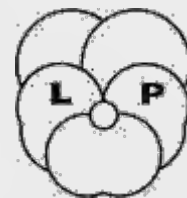


La Libre Pensée militante

Organe de la Fédération Nationale de la Libre Pensée
et d'Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France



COMPTES RENDUS



DU COMITÉ GÉNÉRAL & DU CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA LIBRE PENSÉE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024



PRÉSIDÉ PAR JEAN-SÉBASTIEN PIERRE



DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'ENTRAIDE & SOLIDARITÉ VENDREDI 13 SEPTEMBRE 2024

PRÉSIDÉE PAR XAVIER HYVERT

PARIS
BOURSE DU TRAVAIL
13 ET 14 SEPTEMBRE 2024



SOMMAIRE

I - COMITÉ GÉNÉRAL & CONGRÈS EXTRAORDINAIRE DE LA FNLP

Allocution d'ouverture des travaux (Jean-Sébastien Pierre)	5
Déclaration du Comité Général de la Libre Pensée	7
Hommage aux camarades décédés	15
CONTRIBUTIONS	
1. Situation générale (Benoît Schneckengerger)	17
2. Commission Internationale (Pierre-Yves Modicom)	20
3. Programme du IXe Congrès de l'A.I.L.P. (Pascal Costarella)	21
4. Complément au Rapport financier (Bruno N'Diaye)	22
5. Commission pour le développement de la FNLP et l'amélioration de son Economie (Bruno N'Diaye)	---
6. Commission Droit et Laïcité (Dominique Goussot)	23
7. Arrêt du financement de l'Enseignement privé par l'Etat (Christian Eyschen)	25
8. L'Idée Libre (Claude Singer)	28
9. Publications numériques (Christian Eyschen)	29
♦ Revue maçonnique de la Libre Pensée	33
♦ Revue du Cercle international d'Exégèse rationaliste	36
♦ Revue de l'Observatoire social de la Libre Pensée	37
CONGRÈS EXTRAORDINAIRE FNLP	
♦ Modification de la répartition de la cotisation collectée avec effet rétroactif	---
♦ Modification de l'article 1er du Règlement Intérieur	---
RÉSULTATS DES VOTES FNLP	
FÉDÉRATION NATIONALE LAÏQUE DES MONUMENTS (Nicole Aurigny)	42
IRELP (Jean-Marc Schiappa)	43
RÉPONSE DU PRÉSIDENT DE LA FNLP AUX DÉLÉGUÉS	46



Cliquer sur les titres dans le sommaire pour rejoindre la page indiquée
Retour au sommaire par simple clic sur le titre de l'article



La Libre Pensée militante - Bulletin semestriel (juillet - décembre)

Editeurs : Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (Association Loi 1901) et la Fédération Nationale de la Libre Pensée (Association Loi 1901) 10/12 rue des Fossés Saint-Jacques 75005 Paris

Tél. : 01.46.34.21.50 / e-mails : contact@entraideetsolidaritelibrespenseursdefrance.org et libre.pensee@fnlp.fr

Directeur de publication : Jean-Sébastien Pierre - Rédacteur en chef : Carole Halbutier

Rédacteur en chef adjoint : Christian Eyschen - Secrétaire de rédaction : (provisoire) Pierre Gueguen

Diffusion par voie électronique aux adhérents des deux associations - Dépôt légal : mai 2024

II - ENTRAIDE & SOLIDARITÉ, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

OUVERTURE DES TRAVAUX	47
COMPLÉMENTS ORAUX AUX RAPPORTS STATUTAIRES	48
1. Complément au rapport d'activité (Xavier HYVERT)	---
2. Complément au rapport financier (Bruno N'Diaye)	51
3. Rapport du Commissaire aux Comptes	53
QUELLES DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?	55
1. Résultat des votes sur les résolutions proposées	---
2. Adresse des délégués	56
3. Résultat des votes sur les candidats au Conseil d'Administration	57
4. Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale	---
5. Contribution (Christian Eyschen)	59
UNE PUBLICATION EXCEPTIONNELLE !	61
Annexe 1 - VOTES DES RÉOLUTIONS PAR DEPARTEMENTS	63
Annexe 2 - DÉPOUILLEMENT DES ELECTIONS AU C.A.	64
DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR	65



Chers camarades,

La société des Amis d'André Lorulot, éditrice du journal « La Calotte », vous adresse ses salutations fraternelles. Nous combattons à vos côtés pour la Laïcité et le Progrès en cette période si difficile, année olympique où Macron et son équipe, champions du 49/3 malmènent la démocratie et cherchent à battre le record du lancer d'argent par les fenêtres en finançant l'enseignement privé, domaine des médailles d'or de la tartufferie.

Nous souhaitons le succès du Comité Général et le renforcement de nos liens avec la Fédération Nationale de la Libre Pensée.

Frat

Jean Marie Lecompte Guislain Michel



Allocution d'ouverture des travaux **par le Président,** **Jean-Sébastien Pierre**

Chers et chères camarades,

Je vous souhaite la bienvenue.

Les pochettes de délégués sont sur la table, en bas à gauche. Je vous invite à en prendre possession.

Nous avons devant nous une journée de travaux intenses qui se conclura par une résolution d'importance que vous avez reçue par mail et que vous pourrez discuter à loisir. Je vous invite à vous y préparer.

Nous sommes dans une salle historique, magnifique, mais un peu inconfortable, et surtout d'une acoustique fin XIXème – début du XXème siècle. Je vous recommande donc de parler clairement et distinctement, à la bonne distance du micro, car il y a de la réverbération. J'aurai à être inflexible sur le temps de parole.

Je reviens sur la résolution proposée à votre appréciation. Elle est conçue pour couvrir une situation politique, sociale et culturelle particulièrement complexe qui combine à la fois :

- Une crise de l'Etat marquée par l'aboutissement extrême de la Vème République, avec le déni de démocratie que constitue la nomination de Bernier à Matignon.
- Une extrême crise de l'Eglise, l'écroulement de l'image de l'abbé Pierre s'ajoutant à la dimension gigantesque des crimes pervers en son sein.
- Une extrême crise internationale avec le génocide en cours à Gaza, l'escalade évoquée dans la guerre russo-ukrainienne et la marche à la guerre préparer par tous les moyens.

Dans cette multiple crise, la Libre Pensée a un rôle - et un rôle pivot - dans la discussion entre militants. La perspective d'une rencontre de militants sous l'égide de l'observatoire social sera une marque du rôle animateur et facilitateur qui est le nôtre.

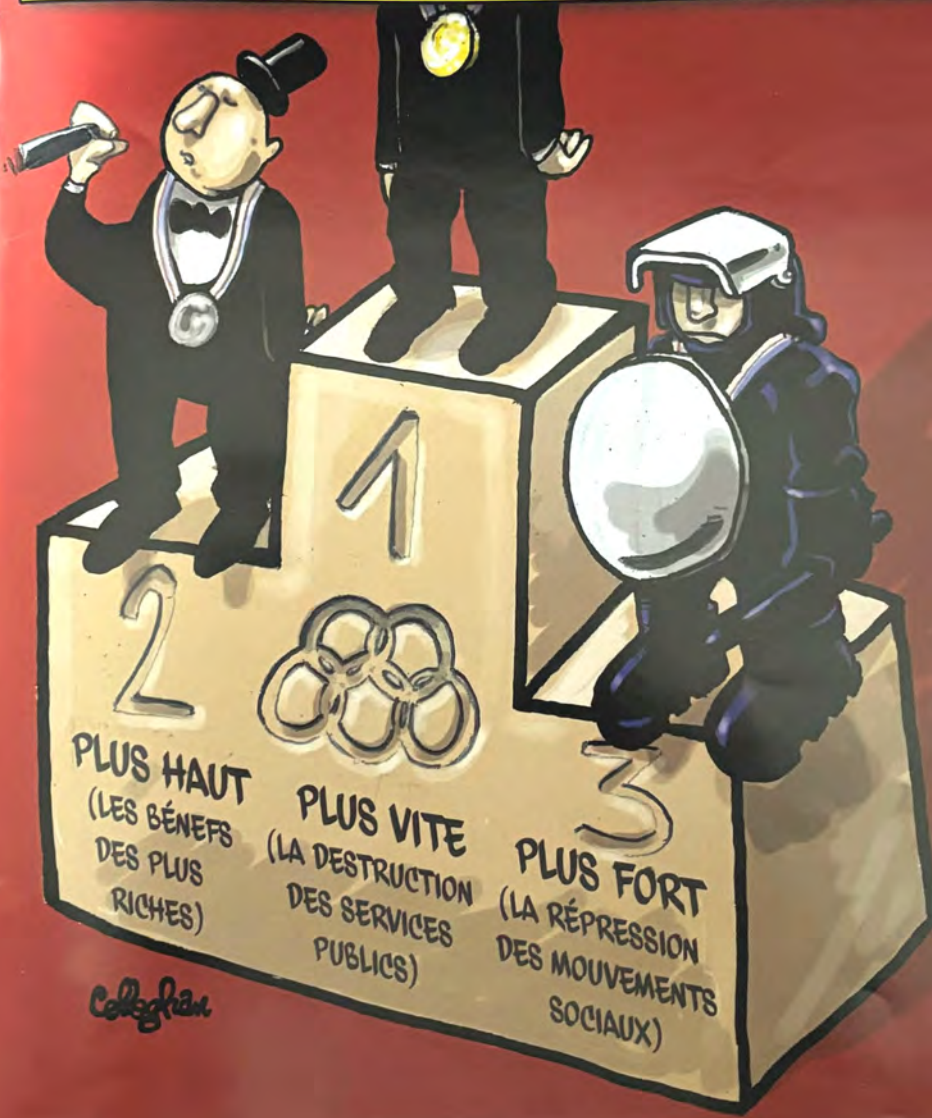
Le programme est copieux et le timing serré. Mais nous allons le tenir.

Je vous en remercie par avance.

Et je vais maintenant vous donner lecture des noms des camarades décédés au cours de l'année.



NOUVELLE LUBIE DU MACRONISTAN : «Prolonger l'esprit olympique»



La Raison

Bulletin d'abonnement

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

A partir du n° :

1 an = 10 n° : 25 € 2 ans = 20 n° : 45 € Abonnement de soutien : 30 € minimum

Abonnement depuis l'étranger : 1 an - 27 €

Bulletin à retourner avec le règlement à : Libre Pensée - 10-12, rue des Fossés-Saint-Jacques - 75005 Paris.

DÉCLARATION DU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA LIBRE PENSÉE

L'action de la Libre Pensée : Unir, Rassembler, Agir

Le 14 septembre 2024 s'est tenu le Comité général de la Fédération nationale de la Libre Pensée qui a réuni les représentants des Fédérations départementales et les instances nationales de la Libre Pensée. C'est un moment démocratique important dans la vie d'une association nationale. Conformément à la tradition plus que séculaire, il a d'abord été rendu hommage aux Libres Penseurs disparus et tombés dans l'adversité de la vie.

Le Comité général tient à rappeler que le rôle essentiel de la Libre Pensée est d'unir tous ceux qui se reconnaissent dans l'essentiel du combat émancipateur. C'est pourquoi, elle se veut le Centre de l'Union des Combattants de la Liberté. Par son mot d'ordre devenu traditionnel : Ni dieu, ni maître, À bas la Calotte et Vive la Sociale, elle unit dans le même combat tous les différents aspects du combat émancipateur. Elle note, avec satisfaction, que c'est souvent ce mot d'ordre qui exaspère tous les totalitaires au petit pied qui y voit un grand danger pour le maintien de l'oppression sous toutes ses formes. C'est l'hommage du vice à la vertu en quelque sorte.

Dans quelle situation sommes-nous en ce moment ?

La putréfaction de la Vème République a atteint un stade de décomposition qui augure de sa phase finale. Nous tenons à rappeler les termes de notre Communiqué national de fin août 2024 :

Il est de plus en plus clair pour tout le monde que nous sommes en train de vivre un véritable et terrible déni de démocratie de la part de l'autocrate Macron 1er. Son refus d'accepter le verdict des urnes confine à la folie pure.

Le résultat des élections législatives est pourtant clair et net :

- Échec de l'extrême-droite, rejetée par le pays.
- Rejet écrasant confirmé d'Emmanuel Macron et de la Macronie.
- La Gauche unie (NFP) remporte les élections à l'Assemblée nationale

La Libre Pensée déclarait après le deuxième tour des législatives : « Mais soyons lucides : Tout va être fait, par certains dans tous les camps, pour voler la victoire du 7 juillet 2024 au peuple. Le pays sera ingouvernable si nous restons dans le cadre des Institutions de la Vème République.

Tous ceux qui voudront respecter la volonté populaire seront inmanquablement amenés à remettre en cause l'obstacle que représente la Constitution réactionnaire et liberticide de la Vème République. Nul doute que le Peuple les soutiendra dans cette entreprise salutaire.

Si nous voulons respecter la volonté populaire, il faut briser les Institutions réactionnaires et en finir avec la Vème République. On ne peut respecter la volonté populaire et appliquer le programme de la Gauche unie qui vient d'emporter les élections, en mettant en œuvre les combines politiciennes de la Vème République.

Emmanuel Macron a utilisé tous les mécanismes de la Vème République pour ouvrir la voie à l'extrême-droite sur l'orientation « Moi ou le chaos ». On a eu « le chaos » et « lui » et il faut en finir avec « Jupiter » pour se débarrasser du chaos. » C'est exactement ce qui se passe en ce moment.

Depuis 2017, Emmanuel Macron n'a cessé de s'attaquer à l'édifice légal des libertés, faisant entrer dans le droit commun des mesures d'exception. On ne compte plus le nombre de dispositions adoptées ces dernières années, au nom de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme ou de l'urgence sanitaire.

La Vème République est le terreau sur lequel prospère l'extrême-droite. C'est pourquoi la seule solution est de mettre en œuvre une Assemblée constituante élue et souveraine pour que le Peuple, et lui seul, décide des institutions qu'il souhaitera pour le représenter et défendre ses intérêts.

Aujourd'hui tout est possible, à la seule condition de faire une rupture totale avec tout ce qui s'est passé depuis des années. La Vème République a commencé par un coup d'État, elle finit dans la pourriture la plus abjecte, il faut en finir définitivement. Il faut balayer les Institutions de la Vème République.

La parole au Peuple !

Constituante pour la République !

La nomination de Michel Barnier au poste de Premier Ministre est la nouvelle turpitude d'un pouvoir réactionnaire qui ne veut pas disparaître et qui est totalement contraire à l'expression souveraine de la volonté populaire du 7 juillet 2024. Ce déni de démocratie n'empêchera pas le choc inévitable, mais le rendra encore plus âpre et sans doute plus rapide. Michel Barnier aura bien mérité son prochain surnom « Il ne passera pas l'hiver ».

Il semble de toute évidence qu'une fois encore la collusion complice entre la Macronie et l'extrême-droite s'est manifestée clairement dans cette nomination, la partie de bonneteau continue entre Macron et Marine Le Pen. Le groupe R.N. à l'Assemblée nationale ne votera sans doute pas la motion de censure contre le futur prochain gouvernement de Michel Barnier, le R.N. montrera ainsi son véritable visage : un soutier pro-européen de la Vème République. Cela confirme et amplifie la collusion déjà exprimée par l'arc Macron-Darmanin-Ciotti-Le Pen lors de la loi « Immigration ».

Le journal patronal Les Échos du 5/09/2024 vient d'indiquer clairement les choses : « Nouveau Premier ministre : le R.N. laisse sa chance dans l'immédiat à Michel Barnier. Le président du parti d'extrême-droite, Jordan Bardella, a pris acte de la nomination de l'ancien commissaire européen comme Premier ministre, assurant qu'il jugerait « sur pièces » son discours de politique générale. »

La ligne fondamentale de clivage : continuité ou rupture avec la Macronie ?

Deux questions essentielles montrent que c'est la question de fond qui est posée.

• **L'ABROGATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES.** Après les palinodies sur la personne du futur Premier Ministre, le fond est remonté inéluctablement à la surface : la question du programme à mettre en œuvre. Et l'offensive interne au P.S. contre l'accord du Nouveau Front Populaire (sauf pour se faire élire, bien sûr) s'est cristallisée sur l'abrogation ou non de la contre-Réforme des Retraites. Produit issu en droite ligne du Hollandisme et mis en œuvre par la Macronie, c'est la ligne de clivage sur le retour à la Retraite à 60 ans qui concentre la future alliance des gamellards du P.S. à la mangeoire de la Macronie. C'est là que la forme rejoint le fond. Tout le battage médiatique sur l'application ou non du programme du N.F.P. se résume à une question : Rupture ou Continuité ?

Dans notre Déclaration du 1er Septembre 2024 à diffuser dans les manifestations et rassemblements pour contester le déni de Démocratie, nous citons l'article de Romaric Godin dans Médiapart du 27 août 2024 : « La réalité, c'est que les macronistes n'accepteront pas de compromis hors du cadre étroit défini par le M.E.D.E.F. : la politique économique doit rester la même. C'est ici qu'agit la clarification présidentielle : l'économie est désormais exclue du champ démocratique... Emmanuel Macron entend rendre réel ce vieux rêve néolibéral, mais en le rendant encore plus contraignant, car ce qu'il défend ce n'est pas seulement l'indépendance du politique et de l'économique, c'est la soumission du politique à l'économique. Notre République moderne ne peut plus agir sans avoir reçu le blanc-seing des intérêts du Capital. Ou bien la colère de la déesse économie se déchaînera sur le pays. En d'autres termes : la République règne, mais ne gouverne pas. Celui qui gouverne, c'est le Capital et il gouverne même en l'absence de gouvernement. »

Là est la question, là est le problème à résoudre pour avancer et sortir positivement de la crise politique.

• **LA DESTITUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.** Il n'appartient pas à la Libre Pensée d'approuver ou de critiquer cette proposition politique. Mais en revanche ce qui nous revient, c'est d'analyser les réactions à cette proposition à l'aune de la question d'en finir ou non avec la Vème République. On a vu clairement que, de l'extrême-droite aux L.R., au Centre, à la Macronie, à l'opposition interne du P.S., ce furent des cris d'orfraie, on confinait quasiment au Délit de blasphème : on ne touche pas à la clé de voute des Institutions de la Vème République ! On est quasiment dans le domaine du sacrilège. C'est le retour de la Monarchie de Droit divin, la personne du Monarque est sacrée et intouchable. La remettre en cause, c'est en finir avec la Vème République.

Du côté des autres Partis que L.F.I. du N.F.P., le moins que l'on puisse dire est que l'enthousiasme n'était pas au rendez-vous. Qu'on en juge :

Le P.S. : Ce dimanche 18 août, le patron du Parti socialiste, Olivier Faure, a écarté l'hypothèse d'un soutien du P.S. à une procédure de destitution d'Emmanuel Macron, menace brandie par La France insoumise, estimant dimanche préférer la « censure » si le Président refusait de nommer un Premier ministre issu de la gauche. (Source : Marianne)

Le P.C.F. : "J'en appelle les camarades de L.F.I. la prochaine fois qu'ils souhaitent impulser quelque chose, d'en discuter avec les autres membres du N.F.P.", a réagi Léon Deffontaines. (Source : B.F.M. T.V.)

Les Écologistes-les Verts : Destitution d'Emmanuel Macron : Marine Tondelier affirme que ce n'est "ni la ligne, ni la priorité" des Écologistes. (Source : B.F.M. T.V.)

Comment ne pas constater que dans ce débat se manifeste aussi clairement la question fondamentale posée à tous : Rupture ou Continuité ?

Abroger la Réforme sur les Retraites et en finir avec la Vème République, c'est remettre en cause le système fondé sur les besoins du Capital. Nous touchons au fond des choses et chacun se positionne pour ou contre. Pour la Libre Pensée, se greffe aussi une autre question qui est au cœur de son existence et de son action : Peut-on sauver et restaurer la Laïcité de l'École publique et de l'État sans balayer les Institutions de la Vème République ? Tout est lié.

Dans cette situation de blocage total, la seule alternative possible en Démocratie est de redonner la parole au Peuple pour qu'il tranche et décide. C'est donc la question de la Constituante élue et souveraine qui se pose à nous comme un livre ouvert sous les yeux de tous.

Le Comité général appelle les Fédérations départementales à multiplier les Conférences publiques et les initiatives de toutes sortes sur le thème de la Constituante élue et souveraine pour déterminer quelles institutions il faut pour un gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple.

La Macronie ne peut, par sa nature et sa fonction, qu'accentuer au maximum le caractère de « Coup d'État permanent » de la Vème République qui pourrait déboucher sur un véritable Coup d'État. Tous les ingrédients pour cela se rassemblent. Ses méthodes s'apparentent de plus en plus à la Constitution thermidorienne de 1795 qui entendait écraser le peuple pour en finir avec 1789/1793.

Qu'on en juge par certains de ses articles :

Article 361. - Aucune assemblée de citoyens ne peut se qualifier de société populaire.

Article 362. - Aucune société particulière, s'occupant de questions politiques, ne peut correspondre avec une autre, ni s'affilier à elle, ni tenir des séances publiques, composées de sociétaires et d'assistants distingués les uns des autres, ni imposer des conditions d'admission et d'éligibilité, ni s'arroger des droits d'exclusion, ni faire porter à ses membres aucun signe extérieur de leur association.

Article 363. - Les citoyens ne peuvent exercer leurs droits politiques que dans les Assemblées primaires ou communales.

Article 364. - Tous les citoyens sont libres d'adresser aux autorités publiques des pétitions, mais elles doivent être individuelles ; nulle association ne peut en présenter de collectives, si ce n'est les autorités constituées, et pour des objets propres à leur attribution. - Les pétitionnaires ne doivent jamais oublier le respect dû aux autorités constituées.

Article 365. - Tout attroupement armé est un attentat à la Constitution ; il doit être dissipé sur-le-champ par la force.

Article 366. - Tout attroupement non armé doit être également dissipé, d'abord par voie de commandement verbal, et, s'il est nécessaire, par le développement de la force armée.

Cette conception est étonnamment proche des lois « Sécurité globale » et « Séparatisme ». Darmanin/ Macron, c'est la Démocratie façon Homard thermidor au court-bouillon ou à l'étouffée.

Quels outils avons-nous pour avancer dans la voie de la démocratie ?

La question essentielle est d'en finir avec la Vème République, sa pompe et ses œuvres. Pour cela, la Libre Pensée propose d'agir sur plusieurs terrains pour rassembler tous ceux qui partagent cette volonté de faire aboutir une véritable démocratie :

► **EN FINIR AVEC LES LOIS ANTILAÏQUES.** Pour cela, la Libre Pensée, dans le cadre du Collectif impulsé notamment par la F.S.U., a élaboré un véritable Plan de sortie du financement public de l'enseignement privé, en y incluant différents volets y afférant. La F.N.L.P. appelle ses Fédérations départementales à le diffuser largement pour le faire connaître et à entreprendre et à participer à toutes les initiatives unitaires allant dans le sens de l'abrogation effective de la loi Debré qui doit rester l'objectif essentiel du Mouvement laïque en reconstruction. Ce Plan de sortie fait passer effectivement la revendication de cette abrogation du stade d'incantation rituelle à une réalité concrète. Le Comité général invite les Fédérations départementales à relire attentivement tous les documents qui leur ont été envoyés par le canal de la newsletter F.N.L.P. pour les populariser au maximum.

► **RASSEMBLER LES LAÏQUES SUR UN NOUVEL AXE.** La F.N.L.P. a proposé la constitution d'une Confédération laïque pour la défense de la liberté de penser. Cette proposition a reçu un accueil positif, il faut amplifier cette action pour en faire une réalité, bien entendu liée à la question de l'abrogation des lois anti laïques et du Plan de sortie du financement public de l'enseignement privé. Chacun peut comprendre que c'est l'actualité du combat pour cela qui conditionne les rythmes et les délais de cette constitu-

tion. Le Comité général invite les Libres Penseurs à relire attentivement la Résolution générale du Congrès national de Paris de 2023 qui explique en détail ce processus et notre volonté.

► **RENCONTRE NATIONALE MILITANTE.** Nous inspirant de Max Sievers, dirigeant d'une des Fédérations de la Libre Pensée en Allemagne dans les années 1930, (il fut décapité à la hache le 17 janvier 1944 par les nazis), nous avons vocation à être un lieu de rencontre des militants ouvriers. Dans une remarquable conférence en 1931 « Les tâches de la Libre Pensée », qui va être rééditée par l'I.R.E.L.P., il déclarait : « Au plus tard lorsqu'elle est devenue Église d'État, l'Église a cessé d'être autre chose qu'une agente des intérêts de la classe dominante, et elle n'a plus eu d'autre tâche que de dissimuler l'injustice de cette domination de classe en produisant une théorie justifiant la domination de classe. Et de la même manière que l'Église n'a de raison d'être que comme avocate des intérêts bourgeois et capitalistes, la Libre Pensée n'a de raison d'être que comme avocate du prolétariat. »

Depuis quelques années, notamment, nous constatons un besoin de rencontres et de débats entre militants. Cette idée est venue après la montée au Mur des Fédérés en 2021 où ce qui nous avait surpris était qu'il n'y avait pas de cortèges constitués par organisation, que les militants discutaient entre eux (comme peu auparavant) révélant alors une profonde volonté unitaire.

Nous avons senti qu'il se passait quelque chose et que la volonté de discussion entre militants se développait. La Libre Pensée, consciente de sa place historique de carrefour pour la rencontre de militants de toutes origines et appartenances attachés au combat émancipateur de l'Humanité, dans une action sociale et internationaliste, estime que la situation exige de renforcer le désir profond d'unité et de discussion sans barrière aucune entre toutes celles et tous ceux qui partagent cette volonté.

L'heure est grave et l'Histoire nous mord la nuque.

Mais en même temps, comme personne ne peut imposer ses conceptions à tous : tout est ouvert, tout est sur la table, tout est à discuter. La Libre Pensée a coutume de dire dans la période actuelle que nous sommes revenus en quelque sorte à 1848, où tout était en germe, et qui a été un moment de forte impulsion pour tout ce qui allait advenir dans le mouvement ouvrier dans ses déterminations syndicales et politiques et aussi, parallèlement, dans le mouvement démocratique et laïque.

Mais la situation d'aujourd'hui, appuyée sur toute l'Histoire accomplie, fait aussi qu'une gigantesque expérience s'est accumulée et qu'elle peut et doit servir pour aller plus vite, plus loin et plus haut dans la voie de la recherche des solutions à mettre en œuvre.

Aussi, l'Observatoire social de la Libre Pensée propose une Rencontre nationale militante pour débattre de tout cela, cadrée par une question qui nous semble ordonner le tout : « Lutte des classes, où en es-tu ? » Il ne s'agit pas d'adopter un Manifeste ou une Déclaration, de constituer une nouvelle structure ou un quelconque collectif. Nous estimons que ce dont ont besoin les militants aujourd'hui est de discuter, de débattre et de confronter. Et de la discussion démocratique surgira peut-être la Lumière de la compréhension des choses à faire et à défaire.

Le Comité général a été informé d'une première liste de militants ayant donné leur accord pour soutenir cette initiative. Bien entendu, là aussi, la date possible pour la tenue de cette Rencontre nationale militante dépendra de l'actualité, des besoins et des possibilités en la matière.

► **PROCES DE LA MACRONIE.** Nul ne peut connaître les rythmes et les délais, mais la Macronie sera balayée inéluctablement. Car les faits sont têtus et les têtus seront défaits. En 2027, il y aura « normalement » les élections présidentielles. Elles sont toujours importantes, mais là, elles risquent de l'être encore plus. Comment peut se situer la Libre Pensée dans cette situation ?

Nous garderons notre indépendance naturellement, comme pour les Européennes, avec en plus, le traditionnel Questionnaire aux candidats. L'idée est venue d'en faire un peu (beaucoup) plus en marquant les choses de notre empreinte.

◆ Pourquoi ne pas faire, sur le modèle de ce que nous avons fait en 1992 sur « Le Procès des Evêques catholiques sous Vichy », ce qui a eu un certain écho (et que nous utilisons encore aujourd'hui avec le livre « La Libre Pensée et la Résistance »), le PROCES DE LA MACRONIE. On ferait cela au cours du premier semestre 2026, ce qui nous positionnerait en pôle-position pour les Présidentielles sur un axe, à la fois indépendant et original.

◆ On ferait le Procès en une journée et demie (vendredi après-midi et samedi toute la journée) à la Bourse du Travail – lieu symbolique. C'est le Mouvement ouvrier et laïque qui fait l'acte d'accusation de la Macronie, les sujets ne manquent pas.

● Première demi-journée : Acte d'Accusation sur les sujets qui nous concernent : Monde du travail, Libertés, Démocratie, Laïcité, Liberté de conscience, Guerre, Désindustrialisation, etc.

● Deuxième demi-journée (samedi matin) : les Grands témoins. On fait venir des Syndicalistes, des

membres de la L.D.E., L.D.H., des Pacifistes, A.D.M.D., etc.

● Troisième demi-journée :

- Première partie : la parole à la défense. On invite ceux que l'on accuse de forfaiture pour qu'ils se défendent. Pendant les autres moments, parties, on ciblera 10 Marconistes.

- Deuxième partie : Réunion du Jury symbolique. Il faudra chercher des personnalités très diverses.

Troisième partie : Lecture solennelle de la Sentence

◆ On publie en Juillet/Août les Actes du Procès que l'on conçoit comme un Argumentaire contre la Macronie (quel que soit son candidat) et tous ceux qui l'ont soutenu (R.N., L.R., M.O.D.E.M., Fausse gauche, etc.) et qui lui ont permis de mener sa politique destructrice.

En fonction des possibles retournements de situation politique qui verraient le retour « des socialistes du 11 mai », ce procès de la Macronie pourrait se révéler un excellent antidote aux retournements de vestes en tous genres. Nous pourrions nous inspirer de ce que disait Patriam Recuperare, le célèbre Réseau de Résistance maçonnique en 1944 : « Le Comité national français fonctionnant à Londres depuis juin 1940 avec la collaboration des groupes de Résistance du territoire est qualifié pour coordonner les efforts des patriotes et préparer l'organisation prochaine du pays libéré à l'exclusion de toute personne ayant une responsabilité dans les événements ayant conduit la France à la honteuse capitulation de ses armées et à l'abdication de son Parlement, ayant pactisé avec l'ennemi ou collaboré avec lui sous une forme quelconque ou ayant attendu la certitude de leur victoire pour offrir aux Alliés des services intéressés. »

Le Comité général de la F.N.L.P. appelle l'ensemble des Fédérations départementales à se saisir de ces quatre initiatives pour les mettre partout en œuvre selon leurs propres convenances et modalités dans le cadre du respect du Fédéralisme qui nous régit.

La F.N.L.P. rappelle à cette occasion que le Fédéralisme sera la prochaine Question à l'étude à étudier, selon la décision du Congrès national de 2023 de Paris.

L'action internationale et internationaliste de la Libre Pensée

□ **CONTRE LA GUERRE ET POUR LA PAIX.** La Libre Pensée agit sur tous les terrains pour faire avancer l'avènement de ses idéaux pacifistes et internationalistes dans une volonté profondément unitaire. Comment ne pas constater que les très nombreux rassemblements pacifistes autour du 11 novembre ou autour d'autres événements sont de plus en plus unitaires ?

● La question de la Réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918 est toujours présente dans nos actions. Selon la formule d'Horace : « Le procès est toujours devant le Juge ». Nous avons considérablement avancé : plus de 2 000 communes, 31 Conseils départementaux, 6 Conseils régionaux, l'Assemblée nationale elle-même ont pris position en ce sens. La Collectivité territoriale de Corse a même réhabilité les Fusillés originaires de l'Ile. Pour aller plus loin pour relancer le processus parlementaire (Assemblée nationale et Sénat), il nous faut voir avec les Groupes parlementaires favorables quand la situation le permettra. Il ne faut rien faire qui annulerait la victoire du vote au Palais-Bourbon. Nous sommes donc dans l'attente d'une opportunité qui s'ouvre. En attendant, il faut cent fois sur le métier remettre l'ouvrage, notamment en profitant de toutes les occasions possibles, et aussi du 11 novembre.

● Nous avons participé largement à de nombreuses initiatives contre la guerre en Ukraine en dénonçant parallèlement l'agression russe et la provocation de l'O.T.A.N. et des U.S.A. qui ont délibérément menti à la Russie sur les Accords de Minsk, provoquant ainsi l'inévitable. Tous ont menti, tous ont provoqué, tous sont responsables. Dans le conflit qui oppose l'Ukraine et la Russie, ce sont deux systèmes réactionnaires et deux contre-révolutions qui s'affrontent. La Libre Pensée continuera d'agir sur la ligne du cessez-le-feu et de la Paix immédiate. La guerre, sa barbarie, ses massacres, ses milliers de morts ne seront jamais une solution pour régler les conflits entre les pays et les peuples.

● La Libre Pensée s'est fortement mobilisée contre le génocide en cours du Peuple palestinien en participant aux nombreuses initiatives unitaires pour le dénoncer, préparé depuis des lustres par la volonté totalitaire, colonialiste, sanguinaire du Sionisme d'en finir à tout jamais avec le Peuple palestinien. Force est de constater l'horreur et l'absurdité de la situation : les Sionistes assassins traitent les Palestiniens « d'animaux à exterminer » à l'instar des nazis qui disaient la même chose à propos des Juifs dans les camps d'extermination entre 1942 et 1945.

Autre ironie morbide, s'il en fut. Les Sionistes assassinent en masse pour voler la terre qui ne leur appartient pas aux Palestiniens à qui elle appartient. Et pourtant, les Sionistes seront enterrés tôt ou tard dans la même terre qui sera celle des tombes palestiniennes. Quelle absurdité : la mort fera cohabiter tout le monde. On peut dire aujourd'hui du Peuple palestinien ce que l'on disait des Juifs naguère : leur Patrie n'est nulle part, leurs cimetières sont partout.

La Libre Pensée appelle à un cessez-le-feu immédiat partout en Palestine. Elle constate que les Israéliens

sont de plus en plus nombreux à vouloir en finir avec Netanyahu fauteur de guerre et ses complices génocidaires. Pour une analyse plus approfondie, le Comité général invite à lire attentivement la Déclaration de la Libre Pensée à l'occasion de la Journée internationale du 20 septembre.

POUR QUE JUSTICE SOIT RENDUE AUX VICTIMES DE L'ÉGLISE. La Libre Pensée a accompli, notamment par le biais de l'A.I.L.P., un travail considérable en ce sens. Notre ami et camarade Keith Porteous Wood de la N.S.S. (Libre Pensée anglaise), rapporteur spécial à l'O.N.U., a accompli une action décisive. La F.N.L.P., par sa Commission « Droit et Laïcité » et ses Fédérations départementales, a aussi accompli un travail important de recensement des biens de l'Église pour les réparations dues aux victimes. La richesse de l'Église est étalée maintenant aux yeux de tous, notamment grâce à une émission de France 2 à laquelle nous avons participé. La responsabilité du Clergé ne peut plus être dissimulée, ni ses turpitudes. Grâce à la Libre Pensée, sur le plan national et international, plus rien ne sera comme avant.

LE IX^e CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE. Il revient à la F.N.L.P. de l'organiser et d'en assurer le succès. Il se tiendra à Grenoble les 10 et 11 octobre 2025 et se conclura par une grande réunion publique à Lyon sur l'Affaire Barbarin avec les Associations des victimes de l'Église. Il y aura trois thèmes essentiels qui seront abordés lors de ce Congrès :

Les crimes de l'Église catholique, les 330 000 victimes de ces agissements en France et les millions dans le monde. Un véritable tsunami de révélations emporte toutes les complicités des sacristies et menace de détruire le Vatican en tant que tel, ses institutions et ses structures nationales sur tous les continents. Keith Porteous Wood fera un exposé de la situation.

Les richesses de l'Église pour faire juste droit aux réparations pour les victimes. Dominique Goussot fera un exposé précis pour inciter toutes les Associations de la Libre Pensée dans le monde et sur les 5 continents à procéder de la même manière que l'action entreprise par la F.N.L.P., comme cela a été fait en Allemagne par l'I.B.K.A.

La solidarité entre Libres Penseurs sur tous les continents. Xavier Hyvert, Président d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France, fera un exposé sur l'action de notre association de solidarité et ses résultats. L'idée est d'essayer de jeter les bases d'une Association internationale de Solidarité des Libres Penseurs dans le monde.

Bien entendu, les Associations des différents pays seront invitées à s'exprimer sur ces trois thèmes (au moins) pour expliquer la situation dans leurs pays respectifs et leurs actions diverses.

Le Comité général invite les Fédérations départementales à s'associer à ce IX^e Congrès de l'A.I.L.P. pour en assurer pleinement le rayonnement.

AILP IAFT
Association Internationale de Libre Pensée
International Association of Free Thought
Asociación Internacional del Libre Pensamiento

LYON

GRENOBLE

*Les Crimes des Églises
et la juste réparation
pour les victimes*

IXe Congrès de l'AILP

**Vendredi 10 et samedi 11 octobre 2025
Hôtel de Ville de Grenoble
(Région Auvergne-Rhône-Alpes)**

**Avec les Associations des Victimes
de Lyon et la Libre Pensée du Rhône
Samedi 11 octobre à LYON - 20h
CONFERENCE PUBLIQUE
"L'Affaire Barbarin,
ou l'histoire d'une impunité"**

DIFFUSER NOS PUBLICATIONS INTERNATIONALES. Les Fédérations départementales ont deux outils pour sensibiliser les Libres Penseurs de leurs départements aux questions internationales.

Les Actes du VIII^e Congrès de Madrid de l'A.I.L.P. sur *La laïcité de l'Enseignement et l'Enseignement laïque dans le monde.* Un regard international très intéressant sur ces questions. Prix public : 12€, et prix consenti aux Fédérations : 10€. Vous pourrez les prendre sur place au Comité général ou les commander sur notre site Librairie :

<https://www.fnlp.fr/librairie/laicite/419-la-laicite-de-l-enseignement-et-l-enseignement-laique.html>

• Les Actes de La Conférence Internationale des 7 et 8 avril 2023. Cette conférence internationale avait pour thème : « *Pour la séparation des Églises, Religions et des États ! Pour l'abrogation des Concordats ! Pour la fin des privilèges pour les Religions !* » Vous pouvez télécharger gratuitement cette brochure :

<https://www.calameo.com/read/00374230146c839274256>

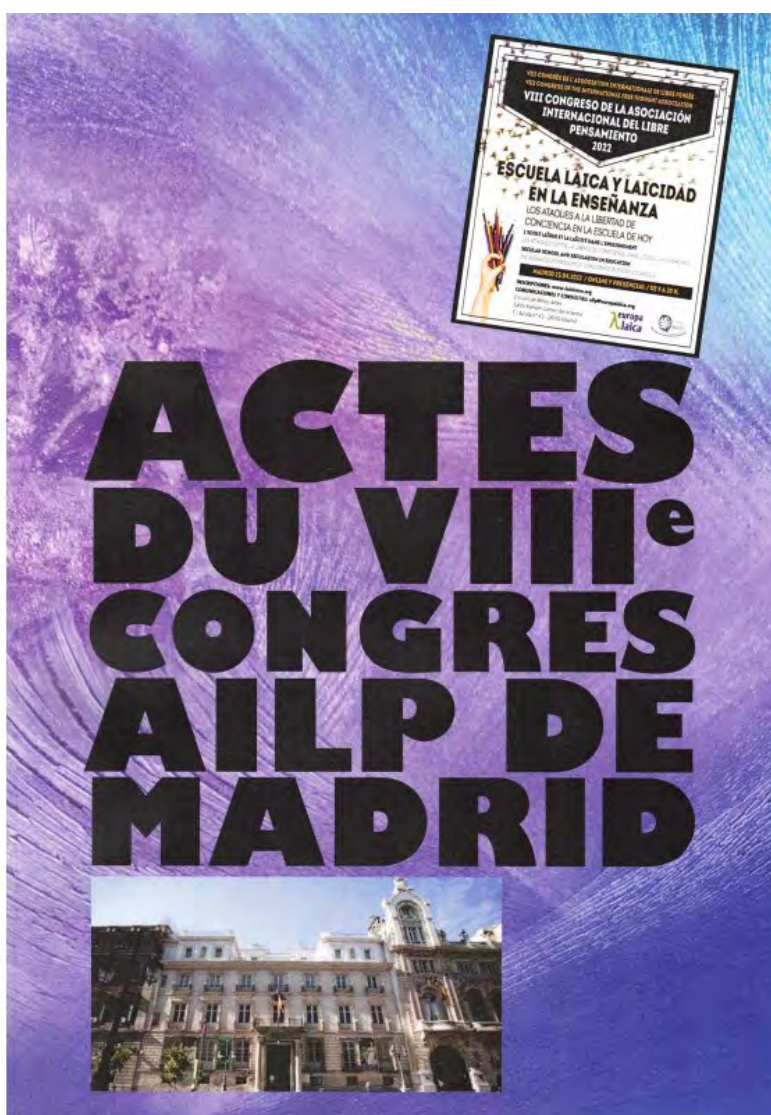
A été adoptée notamment à cette conférence, une Déclaration internationale fort instructive que vous pouvez aussi télécharger gratuitement avec un compte-rendu de cette conférence qui a marqué la réinstallation de la Statue du Chevalier de la Barre à l'identique devant la basilique dite du « Sacré-Cœur de Jésus » à Montmartre. Un événement à se rappeler pour l'Histoire laïque :

<https://www.fnlp.fr/2023/04/les-cloches-de-paques-ont-sonne-joyeusement-pour-la-libre-pensee>

Le Comité général de la F.N.L.P. encourage les Fédérations départementales de la Libre Pensée à mettre en œuvre ces différentes propositions.

Adopté à l'unanimité

Paris, le 14 septembre 2024





Pour vos commandes
Librairie La Libre Pensée,
 10, rue des Fossés Saint- Jacques
 75005 Paris
Tél : 01 46 34 21 50

14€

La Libre Pensée dans la Résistance



Ouvrage collectif animé par Christian Eyschen

Les Éditions Libertaires



Irelp

nouveautés

10€



« Le plaisir d'une parole est celui qui rassure. Sans le cœur il ne peut durer et pour l'âme, à elle seule, l'âme n'est pas possible. »
 (Léon Tolstoï)



La solidarité en action
 Une œuvre à préserver !



Les Éditions de la Libre Pensée
 Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France

Retrait en Relais Pickup (Shop2Shop)

Délais de livraison
 entre 2 et 7 jours
 selon disponibilités
 Tél : 01 46 34 21 50

**vente en ligne
 sur
 www.fnlp.fr**



Marc Blondel
 Syndicaliste,
 Libre Penseur,
 militant anticolonialiste,
 Franc-Maçon
 au Grand Orient de France

10€



Hommage

à nos camarades décédés

depuis le congrès de Paris d'Août 2023

Bioul Jean Pierre de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône
Bodin André de la Libre Pensée des Deux-Sèvres
Brun Michel de la Libre Pensée du Puy-de-Dôme
Canal Jean-Claude de la Libre Pensée de l'Aude
Cerro Robert de la Libre Pensée du Rhône
Challet Christian de la Libre Pensée du Vaucluse
Coudouneau Alain de la Libre Pensée du Vaucluse
Couty Brigitte de la Libre Pensée de la Creuse
Descroizette Francis de la Libre Pensée de l'Oise
Dubois Claude de la Libre Pensée de Paris
Dupuis Madeleine de la Libre Pensée de la Marne
Girouard Pierre de la Libre Pensée d'Indre-et-Loire
Grand-Clément Marie-Thérèse de la Libre Pensée du Jura
Gueth Paul de la Libre Pensée de Côtes d'Or
Jouvet Guy de la Libre Pensée de Côte d'Or
Langlet Marc de la Libre Pensée du Vaucluse
Launay Jacques de la Libre Pensée des Deux-Sèvres
Lesecque Jean-Luc de la Libre Pensée de l'Isère
Lichau Pierre de la Libre Pensée de Gironde
Mambert Odette de la Libre Pensée du Cantal
Mauduy Jean-Pierre de la Libre Pensée des Bouches-du-Rhône
Maurice Michel de la Libre Pensée de Haute-Savoie.
Mirabelle Louis de la Libre Pensée du Puy-de-Dôme
Pierre Roger de la Libre Pensée de la Loire
Puechbroussoux André de la Libre Pensée du Cantal
Raynaud Michel de la Libre Pensée de l'Indre
Richard Pierrette de la Libre Pensée de l'Aude
Riot Jean-Pierre de la Libre Pensée d'Indre-et-Loire
Roche Daniel de la Libre Pensée Drôme-Ardèche
Rolland Maurice de la Libre Pensée du Tarn
Sifflet Patrice de la Libre Pensée Unie de l'Hérault
Thonnat Roland de la Libre Pensée de Haute-Loire
Vachet Yvette de la Libre Pensée de la Loire
Viviers Michel de la Libre Pensée des Deux-Sèvres

Brothers In Arms

Frères d'Armes (Joan Baez - 1987)

[Lien vers YouTube](#)

These mist covered mountains
Ces montagnes habillées de brumes
Are a home now for me
Sont ma demeure désormais
But my home is the lowlands
Mais ma patrie ce sont les Lowlands
And always will be
Et elles le resteront à jamais.
Some day you'll return to
Un jour ou l'autre vous reviendrez
Your valleys and your farms
A vos vallées et à vos fermes
And you'll no longer burn
Et vous n'aurez plus à lutter
To be brothers in arms
Pour être des frères d'armes.

Through these fields of destruction
A travers ces champs de la destruction
Baptism of fire
Ce baptême du feu
I've witnessed all your suffering
Je fus le témoin des souffrances
As the battles raged higher
Au cœur des combats qui faisaient rage.
And though they did hurt me so bad
Et même s'ils m'ont fait si mal
In the fear and alarm
Dans la terreur et dans l'urgence
You did not desert me
Aucun de vous ne m'a abandonné
My brothers in arms
Mes frères d'armes

There's so many different worlds
Il y a tant de mondes différents
So many different suns
Tant de soleils différents
And we have just one world
Nous n'avons pourtant qu'un seul monde
But we live in different ones
Mais nous vivons dans des différents

Now the sun's gone to hell
Le soleil a plongé aux enfers
And the moon's riding high
Et la lune grimpe au firmament.
Let me bid you farewell
Laissez-moi vous faire mes adieux
Every man has to die
Puisque tout Homme doit mourir.

But it's written in the starlight
Pourtant c'est écrit dans la lumière des étoiles
And every line on your palm
Et dans chaque ligne de vos mains
We're fools to make war
Que nous sommes fous de faire la guerre
On our brothers in arms
A nos frères d'armes.



CONTRIBUTIONS

SITUATION GÉNÉRALE ET COMMISSION INTERNATIONALE

1 - Situation générale, par Benoît Schneckenburger

Il m'appartient de présenter un **point de situation générale**, qui reprend les éléments du projet de déclaration que vous avez reçu et pour lequel nous avons d'ores et déjà reçu quelques projets **d'amendements** ou demandes d'explications.

J'insiste sur la méthode. Nous ne sommes pas ici dans un **congrès**, il aura lieu l'an prochain dans le Tarn, mais à un moment où nous devons faire un point d'étape, et prolonger les actions. Par conséquent ce projet de déclaration n'ouvre évidemment pas des débats de fond sur l'orientation générale, et encore moins sur les statuts ou les principes de la Libre Pensée. Vous pourrez vous exprimer dans la discussion qui suivra, mais **tout projet d'amendement devra être rédigé**, sinon il ne sera pas examiné. Merci de votre indulgence pour de simples reformulations ou **corrections orthographiques**, inutile d'ouvrir la boîte de Pandore, signalez les coquilles par écrit, nous prendrons en compte les corrections éventuelles.

Je vais reprendre **quelques points du projet de déclaration**, histoire de réveiller la mémoire de ceux qui l'ont oublié – pour ne rien dire de ceux qui la découvriront ce matin).

Le préambule de cette déclaration n'ajoute somme toute rien de neuf. Il rappelle nos principes et notre mot d'ordre *Ni dieu, ni maître, À bas la Calotte et Vive la Sociale*, ce qui, dans les temps qui courent n'est cependant pas anodin. Si nous donnons **un coup de pied aux totalitaires aux petits pieds**, c'est, qu'avant même la composition du gouvernement **Barnier**, nous savions que d'aucuns, et pas qu'à l'extrême-droite, sont rétifs à cette revendication.

Ni dieu, ni maître donc.

Puisqu'il n'est pas de sauveur suprême, ni dieu, ni César, ni tribun. Il ne nous appartient pas de nous prononcer de manière politicienne dans les débats qui agitent la France et singulièrement le mouvement ouvrier et d'émancipation. Pourtant **nous ne pouvons pas rester muets dans la situation de crise actuelle**, qui n'est pas qu'une crise de la **V^{ème} République**, mais qui touche toutes les organisations.

Les élections de juin et juillet 2024 ont en effet confirmé le **rejet massif de Macron**, qui n'avait déjà pas la majorité absolue, mais dont la force parlementaire s'est encore amoindrie. Alors que le **Rassemblement National**, à grands renforts de soutiens médiatiques, **était annoncé aux portes du pouvoir**, la stratégie du nouveau front populaire en a empêché l'advenue. Il y a cependant un **débat entre nous sur la qualification exacte** : entre la percée des élections européennes de juin et les résultats des législatives, comment qualifier le score et la présence du Rassemblement National ?

Sur le fond, hélas, la nomination de Michel Barnier, confirme notre analyse. Alors que traditionnellement le Président de la République appelait au gouvernement le représentant du mouvement arrivé en tête, Macron ne l'a pas fait, a choisi de laisser, *panem et circenses oblige*, a laissé pourrir les choses et, **avec la caution de l'extrême droite**, nommé le **négociateur européen Barnier**. Il annonce fièrement la couleur : il entend continuer sa politique réactionnaire et la radicaliser, preuve en est la petite musique nauséabonde sur la priorité à la lutte contre l'immigration.

Cette orientation est la raison d'être de Macron : réaliser les agendas de l'Union Européenne et des politiques libérales de dérégulation.

Notre réponse est claire et constante, il faut balayer les Institutions de la Vème République. **La parole au Peuple ! Constituante pour la République !**

Ni dieux ni maîtres, vive la sociale, ensuite.

Deux questions essentielles montrent que, par-delà la crise électorale, restent des débats fondamentaux.

- ♦ **L'ABROGATION DE LA LOI SUR LES RETRAITES.**
- ♦ **LA DESTITUTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Le premier point n'appelle pas de remarques particulières, tant il fait consensus entre nous. Quant au second, évidemment il appelle une précision. **Il ne s'agit pas pour nous de suivre une organisation politique** parmi d'autres, mais bien de constater que **la ligne de partage sépare ceux qui mèneront jusqu'au**

bout la bataille contre la V^{ème} République, la destitution de celui qui refuse de reconnaître la souveraineté populaire en étant un élément.

C'est pourquoi le **Comité général appelle les Fédérations départementales à multiplier les Conférences publiques et les initiatives de toutes sortes sur le thème de la Constituante** élue et souveraine pour déterminer quelles institutions il faut pour **un gouvernement du Peuple, par le Peuple, pour le Peuple**.

C'est d'ailleurs dans cette dynamique que nous pourrons aussi aborder de front **toutes les questions, sociales et laïques**. Si la V^o se dit Indivisible, Laïque, Démocratique et Sociale, force est de constater que les faits contredisent ces 4 éléments, et que la **macronie** accentue les attaques : en ouvrant la possibilité d'un **droit dérogatoire** (ex. à Marseille sur la question scolaire) il porte atteinte à l'indivisibilité de la République ; par ses attaques contre les **libertés publiques**, il porte atteinte à la démocratie ; **par la réforme des retraites**, il porte atteinte à la République Sociale. Et la **laïcité** ?

Troisième point : NI DIEU, NI MAÎTRE, À BAS LA CALOTTE !

Rappelons que la Macronie a multiplié les attaques contre la laïcité dès 2017, nous ne reviendrons pas sur tous les points, depuis le discours aux Bernardins ou les cadeaux fiscaux divers.

Dans cette déclaration **nous insistons sur le lien entre démocratie et laïcité** – qui pourrait donc faire l'objet des débats dans une Constituante.

EN FINIR AVEC LES LOIS ANTILAÏQUES, cela passe par la revendication constante de **la fin du financement de l'école privée**. Pour cela, la Libre Pensée, dans le cadre du **Collectif impulsé notamment par la F.S.U.**, a élaboré un véritable Plan de sortie du financement public de l'enseignement privé, **en développant les moyens concrets d'y parvenir**. La FNLP appelle ses Fédérations départementales à le diffuser largement pour le faire connaître, à entreprendre et à **participer à toutes les initiatives unitaires allant dans le sens de l'abrogation effective de la loi Debré** qui doit rester l'objectif essentiel du Mouvement laïque en reconstruction.

RASSEMBLER LES LAÏQUES SUR UN NOUVEL AXE. La **F.N.L.P.** a proposé la constitution d'une **Confédération laïque pour la défense de la liberté de penser**. Nous continuons les contacts et avons bon espoir d'y parvenir.

POUR QUE JUSTICE SOIT RENDUE POUR LES VICTIMES DE L'ÉGLISE. La F.N.L.P., par sa Commission « Droit et Laïcité » et ses Fédérations départementales ont aussi accompli un travail important de **recensement des biens de l'Église pour les réparations dues aux victimes**. La responsabilité du Clergé ne peut plus être dissimulée, **pas même celle de l'Abbé Pierre**. Sur le plan international, la Libre Pensée a accompli, notamment par le biais de l'A.I.L.P., un travail considérable en ce sens y compris à l'O.N.U.

Quelle est alors notre feuille de route ? « L'action de la Libre Pensée : Unir, Rassembler, Agir »

C'est le **titre de cette déclaration**. Par-delà les actions déjà énumérées (action pour la Constituante ; plan de sortie du financement de l'enseignement privé, vers une confédération laïque pour la défense de la liberté de penser), **nous invitons à une rencontre militante**.

Lors de la **montée au Mur des Fédérés en 2021**, nous avons noté qu'il n'y avait pas de cortèges constitués par organisation. Les discussions entre militants se faisaient moins sectaires. **La crise politique, je le disais en début, ne touche pas que la V^o et ses défenseurs**. Comme libres penseurs, dans la tradition de notre **inscription dans le mouvement ouvrier**, nous devons participer de ces discussions. **Et précisément parce qu'il s'agit de discuter de tout, la Libre Pensée peut plus que tout autre favoriser les débats entre militants sans arrière-pensée politicienne**. L'Observatoire **social de la Libre Pensée** – le mieux à même de le faire - propose une Rencontre nationale militante pour débattre de tout cela, cadrée par une question qui nous semble ordonner le tout : « **Lutte des classes, où en es-tu ?** ». Il s'agira d'un débat et non du lancement d'un énième **comité théodule**, mais de répondre à un besoin d'échanges.

Les européennes et les législatives passées, après les municipales viendra l'élection **présidentielle** dont chacun pressent que l'échéance approche. Comme pour ces dernières, **nous garderons notre indépendance**, demanderons aux candidats de se positionner sur nos revendications, et chacun jugera. Mais nous voulons accroître notre pression en **organisant sur le modèle du « Procès des Evêques catholiques sous Vichy » de 1992, un PROCES DU MACRONISME** au cours du premier semestre 2026.

Ni dieu ni maître, enfin, L'INTERNATIONAL.

La Libre Pensée s'est depuis longtemps inscrite **dans le camp de la paix**. Nous continuons inlassablement

notre combat pour la **Réhabilitation collective des 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918**. Si nous devons attendre une situation parlementaire plus favorable, le **11 novembre** reste un moment important pour interpeller les élus et informer la population.

Nous avons participé largement à de nombreuses initiatives **contre la guerre en Ukraine** en dénonçant parallèlement **l'agression russe et la provocation de l'O.T.A.N. et des U.S.A.** La Libre Pensée continuera d'agir sur la ligne du cessez-le-feu et de la Paix immédiate.

La Libre Pensée s'est fortement mobilisée **contre le génocide en cours du peuple palestinien** en participant aux nombreuses initiatives unitaires pour le dénoncer. La Libre Pensée appelle à un cessez-le-feu immédiat partout en Palestine. Nous pouvons nous réjouir de ce que **les Israéliens sont de plus en plus nombreux à vouloir en finir avec Netanyahu.**

Enfin nous avons à préparer le **IXe CONGRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE**. Il revient à la F.N.L.P. de l'organiser et d'en assurer le succès. Il se tiendra **à Grenoble les 10 et 11 octobre 2025**. Il aura deux points principaux : la dénonciation des crimes de l'Église catholique, avec ses 330 000 victimes de ses agissements en France et des millions dans le monde. **Nous avancerons dans la solidarité entre Libres Penseurs sur tous les continents**, en proposant les bases d'une Association Internationale de Solidarité des Libres Penseurs dans le monde.



LA RAISON

La Raison
Mensuel de la Libre Pensée

N°682 - JUIN 2023
Primaire CCXXXI

3,50 €

**7 avril 2023,
une journée historique !**

**FÉDÉRATION NATIONALE
DE LA LIBRE PENSÉE**

VIVE LA COMMUNE DE PARIS !

**La Libre Pensée érige symboliquement
la statue originelle du Chevalier
de la Barre à sa place initiale en haut
de la Butte Montmartre !**

2 - Commission Internationale, par Pierre-Yves Modicom

Cette année, la Commission internationale de la Libre Pensée a poursuivi son travail pour la défense de la liberté de conscience, de l'internationalisme, des libertés démocratiques et des droits sociaux.

Cette action a bien sûr été fortement marquée par un contexte international où les guerres impérialistes appuyées sur le chauvinisme et la bigoterie ont fait et continuent de faire des ravages monstrueux.

La situation en **Palestine** et les exactions génocidaires de Tsahal à Gaza occupent une place toute particulière dans nos préoccupations. D'une part, parce que via l'action d'Entraide et Solidarité, la Libre Pensée française joue un rôle important dans l'assistance aux paysans gazaouis. D'autre part, parce que le travail international de la Libre Pensée au Proche Orient s'appuie depuis longtemps sur d'excellentes relations avec un certain nombre de camarades au **Liban**. Or il est bien évident que l'action de nos camarades libanais ne peut rester indifférente à la catastrophe en cours en Palestine ni aux menaces répétées de l'armée sioniste afin d'étendre ses opérations sur le territoire de l'État libanais.

Mais aussi, et peut-être surtout, le désastre actuel est en train de dissiper le fantasme d'une solution à deux Etats : paradoxalement, le bain de sang en cours donne à voir pourquoi une République démocratique, laïque et égalitaire en Palestine est la seule option à même de ramener la paix. La bataille qui se joue pour instaurer un tel système politique au Liban revêt donc une grande importance pour toute la région. La Commission Internationale a donc veillé à maintenir tous les fils avec la région dans une situation extrêmement difficile.

Maintenir les contacts avec les libres-penseurs **russe**s nécessite également de la vigilance et du doigté dans la situation de guerre que nous connaissons. Mais là aussi, c'est une nécessité internationaliste que de ne pas céder à la psychose impérialiste. Nous avons donc pu maintenir des liens avec le centre Plekhanov, même si une participation russe au congrès de l'A.I.L.P. apparaît aujourd'hui difficile.

Le grand dossier, c'est bien sûr le **Congrès mondial de l'A.I.L.P.** à Grenoble en octobre 2025. Ce congrès aura un fil rouge, les **crimes des Eglises**. Aujourd'hui, toutes les places fortes de l'Église catholique romaine connaissent des scandales multiples, notamment des affaires d'abus sexuels, qui menacent les fondations mêmes de l'Église romaine. L'abbé Pierre est un morceau de choix, Barbarin en était un autre. Le Congrès s'achèvera d'ailleurs par une soirée à Lyon sur l'affaire Barbarin. Mais dans une perspective internationaliste, il est important de prendre la mesure à la fois de l'universalité de ces scandales dans le monde catholique, et de leur extension au-delà, dans d'autres Eglises. Ce sera une des tâches importantes de ce Congrès. L'A.I.L.P. réunit notamment de nombreux camarades sud-américains, mais représente aussi un point de contact avec l'Amérique du Nord et avec le sous-continent indien via notre camarade Babu Gogerini. Ce travail transcontinental n'est pas le plus facile au quotidien, mais l'action des camarades de la C.I. a permis de maintenir les fils dans toutes ces directions.

La capacité des Eglises à se placer au-dessus du droit commun était au cœur de l'initiative en cours lorsque le rapport de la C.I. vous a été envoyé : **l'adresse au Parlement européen contre les listings d'apostats constitués par les Eglises qui refusent de radier les personnes débaptisées**. Cette initiative a permis de réunir une large coalition d'organisations, au-delà de nos partenaires habituels. Elle a donc rencontré un écho intéressant et permet d'envisager des liens nouveaux avec des organisations de la mouvance démocratique, laïque et humaniste. La Cour Européenne des Droits de l'Homme a également été saisie. De fil en aiguille, cela a conduit à faire remonter à la surface le dossier des registres d'état civil captés par l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, les **Mormons**, qui récupèrent les données des morts, les stockent dans l'Utah et les baptisent de force, avec la complicité active de certains Etats, dont la France. Une interpellation publique est en cours de préparation.

Le Congrès Mondial comprendra également un **panel préparé avec Entraide et Solidarité sur la solidarité internationale des Libres Penseurs et entre Libres Penseurs**, un dossier brûlant, notamment dans le contexte palestinien actuel. Dans le domaine de la solidarité organisée, certaines organisations d'autres pays ont accumulé une expérience importante : il serait donc tout à fait bénéfique de faire dialoguer les uns et les autres.

Ce travail international et internationaliste concerne tous les militants de la F.N.L.P., en tant qu'organisation internationaliste, et en tant qu'organisation dont chaque membre est susceptible de nouer des contacts avec des camarades étrangers ou binationaux. C'est toujours à partir de contacts individuels que les initiatives peuvent naître et que nous pouvons obtenir des informations précieuses, qu'il faut absolument nous faire remonter. **Il est important que les fédérations promeuvent auprès des adhérents tous les outils du travail international mis à leur disposition** : le livre sur *La Libre pensée dans le monde arabo-musulman*, celui sur *Judéïté, laïcité et Libre pensée*, les numéros de *L'Idée Libre* ou d'*Arguments* sur un pays, une région, ou une question à forte dimension internationale, à commencer par le numéro de *l'Idée Libre* de décembre qui sera consacré à la Suisse, ou *l'Arguments* à paraître sur les protestants Evangéliques.

3 - Programme du IXe Congrès de l'A.I.L.P. à Grenoble et Lyon, les 10 et 11 octobre 2025, par Pascal Costarella

Les conditions financières seront finalisées pour fin septembre, comprenant repas et transports dans Grenoble.

Les interprètes et le transport vers Lyon seront financés par Entraide & Solidarité.

Le formulaire d'inscription est en cours d'élaboration.

PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Vendredi 10 octobre 2025 après-midi (14h)

Accueil des participants

Mot d'accueil du Maire de Grenoble

Discours d'accueil de Christian Eyschen, Porte-Parole de l'A.I.L.P.

Photo sur le parvis du Salon d'Honneur

- Exposé : La Solidarité entre Libres Penseurs par Xavier Hyvert, Président d'Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France (E.S.L.P.F.)

Interventions des représentants des différents pays sur ce thème pour exposer la situation qu'ils connaissent et pratiquent dans leurs différents pays (la traduction sera en simultanée)

Proposition d'une action internationale de Solidarité entre Libres Penseurs du monde entier

- 18H : Réception dans le Hall d'honneur de la mairie de Grenoble /Point de presse
- 20H : Banquet fraternel

Samedi 11 octobre 2025 matin (9H)

Café d'accueil dans le hall d'honneur

- Exposé : Les Victimes des crimes des Églises par Keith Porteur Wood, Porte-Parole de l'A.I.L.P. et Expert à l'O.N.U. : Enfants baptisés et données personnelles : les abus commencent tôt par Michel Godicheau (B.E.C.L.P.)

Interventions des représentants des différents pays sur ce thème

- 12H : Réunion du Conseil international avec un déjeuner dans salle pour discuter
- Déjeuner dans le Hall d'honneur pour les autres participants

Samedi 11 octobre 2025 après-midi (14H)

Suite des interventions sur les crimes des Églises

- 15H30 : Exposé au sujet des enquêtes à mener sur les richesses des Églises par Dominique Goussot, Responsable de la Commission « Droit et Laïcité » de la Libre Pensée française.

- Adoption d'une Déclaration internationale « Pour que Justice soit rendue à toutes les victimes des crimes des Églises ».

- Conclusion du IXe Congrès par Elbio Laxalte, Porte-Parole de l'A.I.L.P.

Transport en direction de Lyon

Samedi soir (20H)

- Conférence publique : « L'Affaire Barbarin ou l'Histoire d'une impunité », avec les Associations des victimes de Lyon, présidée par Pierre Girod, Président de la Libre Pensée du Rhône

4 - Complément au Rapport financier, par Bruno N'Diaye

Le déficit de trésorerie constaté en 2023 comporte des éléments conjoncturels significatifs (régularisation de charges d'exercices antérieurs)

Pour ce qui est des éléments structurels, l'aspect le plus important est constitué par l'effort effectué sur les charges de personnel, qui aboutit à un gain important même en tenant compte du coût de la prestation effectuée en externe par l'expert-comptable.

La diminution de recettes liées à la restriction de la part de la FNLP dans la cotisation collectée au profit d'Entraide explique également une part non négligeable du déficit.

Cependant, sur ce point, le redressement de la situation d'E & S peut permettre de réaffecter à la FNLP une part de la cotisation collectée, c'est l'objet d'un vote prévu lors du Congrès Extraordinaire.

L'ensemble de ces différents éléments conduit à une prévision d'équilibre sur le long terme, hors éléments conjoncturels et sur une hypothèse de stabilité du nombre d'adhérents.

En effet le facteur décisif, pour le long terme, est l'évolution du nombre d'adhérents.

Le constat aujourd'hui est celui d'un nombre d'adhérents enregistrés au siège de 2210, contre 2245 en 2023 à la même date, soit une baisse de 1,5% environ.

Cette baisse est pour la deuxième année consécutive nettement plus faible que les années précédentes où elle se situait plutôt à 7-8%.

5 - Commission pour le développement de la FNLP et l'amélioration de son économie, par Bruno N'Diaye

C'est notamment l'observation du contraste entre certaines fédérations en croissance (ex : la Réunion, créée en 2024, 15 adhérents en quelques mois) et d'autres en déclin, voire menacées de dissolution, qui a amené à la création de la Commission pour le Développement et l'amélioration de l'Economie de la FNLP.

Cette commission est composée de **Benoît Schneckenburger, Pascal Costarella, Jean-Marc Schiappa, Daniel Dubois, Gérard Plantiveau et moi-même.**

Les membres de la commission ont pris contact avec un certain nombre de fédérations qui avaient progressé dans la période de 2020 à 2022, afin d'identifier les facteurs de leur progression.

Il est apparu que les pistes d'accroissement comprenaient en particulier la recherche d'actions sur des thèmes porteurs tels que la laïcité et le pacifisme.

A également été identifiée l'importance du lien avec d'autres associations et organisations, avec parfois une notion de réseau (i.e. de liens permanents non exclusivement dépendants des personnes).

Concernant les attentes vis-à-vis de la Fédération Nationale, a émergé un besoin de centre organisateur, avec parfois une demande de davantage d'interactivité.

Enfin apparaît clairement la nécessité de l'organisation d'un soutien pour les fédérations en difficulté.



6 - Commission Droit et Laïcité, par Dominique Goussot

La réunion du Comité Général de la Fédération nationale de la Libre Pensée (F.N.L.P.) marque un point d'étape important ayant pour objet, d'une part, de mesurer le degré de respect du mandat confié par les libres penseurs à la Commission administrative nationale (C.A.N.), et d'autre part, de tracer des perspectives pour l'avenir. Les trois points que je souhaite évoquer avec vous procèdent un peu de ces deux intentions et concernent notre action tendant à défendre les droits individuels fondamentaux, la laïcité de l'État et l'École publique.

Le droit à l'effacement des registres de catholicité de l'identité des personnes ayant quitté l'Église romaine

Rappelons que par un arrêt du 19 novembre 2014¹, la Cour de cassation avait jugé que n'était pas recevable une demande adressée à un diocèse d'effacer complètement l'identité d'une personne des registres de catholicité dès lors que figurait en marge de ce document la mention « *a renié son baptême* », au motif notamment que « [...] *le baptême constituait un fait dont la réalité historique ne pouvait être contestée* [...] ».

L'entrée en vigueur du Règlement général sur la protection des données (R.G.P.D.) de l'Union européenne, le 25 mai 2018, a modifié le cadre juridique applicable antérieurement. Un libre penseur a saisi la Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) à la suite du refus du diocèse d'effacer son nom du registre de catholicité où il figure encore contre son gré. Le 2 décembre 2021, la C.N.I.L. a néanmoins rejeté la plainte qu'il avait déposée devant elle, décision administrative que l'intéressé a déférée au Conseil d'État en vue d'obtenir son annulation ainsi qu'une injonction adressée à la C.N.I.L. de contraindre le diocèse à procéder à l'effacement de son identité du registre. Par un arrêt du 2 février 2024², le Conseil a également rejeté son recours au motif en particulier que l'effacement de l'identité d'une personne sortie de l'Église catholique ne constituerait pas une obligation au regard des dispositions des articles 6, 9, 17 et 21 du R.G.P.D.

Dans la mesure où l'arrêt du Conseil d'État, d'une part, valide – implicitement mais nécessairement – le principe du droit canonique selon lequel le baptême serait indélébile, d'autre part, justifie les refus de l'Église romaine d'effacer des registres de catholicité les données personnelles des personnes souhaitant n'avoir plus aucun lien avec ce culte, et enfin méconnaît ainsi le principe de la pleine liberté de conscience des individus résultant de l'article 1^{er} de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, le libre penseur concerné, avec l'appui de la F.N.L.P., a décidé de saisir la Cour européenne des droits de l'Homme (C.E.D.H.) sur le fondement de la violation de l'article 9 de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950.

La C.E.D.H. a enregistré ce recours récemment, ce qui semble marquer une étape importante dans la mesure où 95% des 42 000 requêtes annuelles sont rejetées. La F.N.L.P. s'emploie à obtenir une suite favorable à une demande légitime dans une société démocratique où la liberté de conscience est un droit fondamental.

L'assignation de l'État devant la juridiction administrative pour inaction en matière de défense de la laïcité

Le 8 avril 2024, conformément au mandat du dernier congrès, la F.N.L.P. a adressé au Premier ministre une lettre lui demandant de prendre des mesures d'urgence pour assurer une pleine séparation des Églises et de l'État. Elle a exigé du Gouvernement d'agir sans tarder dans six directions :

1°- la suppression des exceptions territoriales à l'application de la loi du 9 décembre 1905, en métropole et outre-mer ;

2°- la révocation des avantages fiscaux en faveur des cultes (libéralités défiscalisées, exonération de certaines taxes et réduction d'impôts pour les dons manuels) en violation du principe d'interdiction du financement public des cultes posé par l'article 2 de la loi de 1905 ;

3°- l'abrogation des dispositions relatives au financement public de l'Enseignement privé en tant qu'il contribue notamment à l'aggravation des inégalités sociales et scolaires que l'État a pour devoir de réduire ;

4°- le renoncement à la réunion annuelle de l'instance de dialogue entre le Premier ministre, la Conférence des évêques de France et le nonce apostolique ;

5°- la publication d'instructions contraignantes forçant les élus locaux à interdire la présence de signes ou emblèmes religieux, temporaires ou permanents, sur les emplacements publics comme l'exige l'article 28 de la loi du 9 décembre 1905 ;

6°- la diffusion d'instructions fermes aux armées rappelant l'interdiction de célébrer, notamment dans la gendarmerie, des offices religieux lors de journées dites de tradition, en violation de l'article L. 4121-2 du code de la défense.

À défaut de réponse du Gouvernement à ces demandes dans le délai de deux mois, la F.N.L.P. a saisi, le 16 juillet 2024, le Tribunal administratif de Paris pour solliciter de cette juridiction, d'une part l'annulation de la décision de rejet implicite du Premier ministre, d'autre part la reconnaissance de la responsabilité de l'État pour inaction en matière de laïcité, et enfin, la condamnation de ce dernier au versement d'un euro symbolique d'indemnité et à l'exécution d'injonctions de prendre les mesures d'urgence qu'appelle cette situation.

Soyons lucides : les chances de réussite de notre action paraissent relativement limitées. Certes, les écologistes ont obtenu une décision favorable du juge administratif mettant en cause la responsabilité de l'État pour inaction climatique. Toutefois, ils s'appuyaient sur des textes fixant un calendrier d'objectifs chiffrés et des rapports d'experts montrant le faible degré d'atteinte de ces derniers. En matière de défense de la laïcité, rien de tel pour établir objectivement une inaction incontestable. **Néanmoins, ne sous-estimons pas la portée « politique » de notre recours, il marque les choses devant l'opinion publique, c'est un acte d'accusation de la Macronie.**

Le plan de sortie du financement public de l'enseignement privé

Lors du dernier Congrès, venait de sortir le Rapport de la Cour des comptes sur le financement public de l'Enseignement privé sous contrat. Ce document met en évidence non seulement les manquements des établissements catholiques à leurs obligations en matière de reddition des comptes, voire d'enseignement, mais aussi l'accroissement des inégalités scolaires et sociales qu'entraînent les aides publiques consenties aux écoles, collèges et lycées privés sous contrat. Depuis, deux autres événements ont alourdi le dossier noir de l'enseignement privé. D'une part, à peine nommée, la Ministre de l'Education nationale a déclaré la guerre à l'Enseignement public, de manière si maladroite qu'elle a dû présenter sa démission rapidement. D'autre part, le Rapport de la mission d'information des députés Paul Vannier, L.F.I., et Christopher Weissberg, Renaissance, dresse un bilan accablant pour l'État du financement public de l'Enseignement privé qui confirme les remarques de la Cour des comptes et souligne les carences de l'administration en matière de contrôle de l'emploi des deniers publics.

Compte tenu des bévues, peut-être calculées, de Mme Amélie Oudéa-Casrera et de cette accumulation de critiques, l'exigence d'abrogation de la loi Debré a repris des couleurs parmi ceux qui l'avaient oubliée, parmi ceux qui avaient foulé aux pieds le serment qu'ils avaient prêté à Vincennes en 1960. La F.S.U. a lancé la première idée d'un plan de sortie du système de financement public de l'Enseignement privé sous contrat. **L'action de la Libre Pensée est loin d'être étrangère à cela.** Après une discussion approfondie, la C.A.N. a décidé de soutenir cette proposition dans la mesure où, en raison de l'évolution de la situation générale, l'appel propagandiste à l'abrogation ne suffit plus et risque de nourrir la position de ceux qui la regardent comme une utopie, comme le sénateur Pierre Ouzoulias pour qui la loi Debré est gravée dans le marbre pour au moins mille ans.

Composé du C.N.A.L., sous présidence U.N.S.A. en 2024, de Solidarité laïque, de la C.G.T., de l'U.F.A.L., de la Ligue de l'enseignement, de la Ligue des droits de l'Homme et de la F.N.L.P., un collectif national impulsé par la F.S.U. s'est réuni à deux reprises. Soyons lucides, si ces organisations affichent toutes leur commune aspiration à l'abrogation de la loi Debré, certaines le font d'étrange manière : la Ligue de l'enseignement et l'U.N.S.A. préconisent au préalable une correcte application de la loi tandis que l'U.F.A.L. considère, de mémoire, que « *la pierre est très lourde à déplacer* ». Au cours des derniers mois, seule la F.N.L.P. a travaillé la question. D'une part, elle a esquissé un plan de sortie prévoyant l'abrogation de la loi puis immédiatement après une période de transition de six ans permettant d'intégrer totalement les professeurs de l'Enseignement privé dans les cadres de l'Enseignement public et de supprimer progressivement les subventions aux établissements catholiques sous contrat. Ce plan, qui évalue les moyens dégagés au profit de l'Enseignement public au cours de la période de transition, aborde également l'aspect immobilier du transfert d'un million et demi d'élèves du privé vers le public. D'autre part, elle a produit une note par laquelle elle a tenté de démontrer que le risque prédit par l'U.F.A.L. de l'obligation pour l'État d'indemniser massivement l'enseignement catholique n'était peut-être qu'un fantôme. Enfin, elle a analysé les modalités possibles de reconversion des personnels des établissements privés sous contrat, enseignants comme non-enseignants.

Deux mesures d'accompagnement appuient cette orientation. D'une part, une conférence sur le sujet circule : trois réunions publiques ont déjà eu lieu. D'autre part, dans le cadre de notre émission de France Culture, Paul Vannier a présenté les principaux constats de la mission parlementaire achevée en avril 2024.

Notes

¹ Cass., civ., 19 novembre 2014, n° 13-25.156.

² CE, 2 février 2024, n° 461093.

7 - Arrêt du financement de l'Enseignement privé par l'État, par Christian Eyschen

La question essentielle, fondamentale – celle qui marque la rupture –, c'est celle de l'arrêt du financement de l'Enseignement privé par l'Etat, et la restitution – sous une forme ou sous une autre – des milliards volés à l'Enseignement public.

Il ne faut pas se tromper de débat. Ce n'est pas la peine de polémiquer avec les gens en disant : « *l'abrogation, pas l'abrogation* ». Ce n'est pas là que le problème se pose. Le problème se pose sur l'arrêt du financement. On peut remercier Macron. Ça a déjà été dit ce matin, mais je pense qu'on peut le souligner : il a une capacité naturelle à réaliser l'unité contre lui. C'est quasiment un cas d'école ! La ministre, qui s'est baignée dans la Seine et à qui ça n'a pas apparemment porté bonheur, a fait une déclaration. On sait que tous les ministres de l'Enseignement public, sous la Ve République, mettaient leurs enfants dans le privé. Ce n'est pas la première qui a fait ça, mais pour être assez bête pour le dire publiquement, et ensuite ajouter : « *L'Enseignement public, ça ne vaut rien parce que les postes ne sont pas remplacés* », là, elle a quand-même ouvert un champ assez nouveau. Elle a réussi à faire quelque chose qui était inimaginable : elle a réalisé à nouveau une unité du mouvement laïque contre elle. Ça a fait un tel tollé - et à juste titre d'ailleurs -, que toutes les organisations composant le mouvement laïque, sous une forme ou sous une autre, ont dit : « *On ne peut pas laisser faire ça* ». Donc la F.S.U. - c'est la tactique -, a dit « *On va réunir tout le monde* ». Et tout le monde, ou quasiment tout le monde, s'est réuni à l'initiative de la F.S.U. Chacun a expliqué ses positions. Moi, j'ai réexpliqué, - comme ça, ça cadrerait bien les choses - et j'ai été approuvé... Parce que c'était difficile de ne pas m'approuver sur l'historique, là où est la divergence. Vous avez les grands laïques radicaux – Unité Laïque, le C.L.R., les D.D.E.N qui ont dit : « *Oui, oui, mais on ne peut pas... Ah oui, ce serait bien d'abroger la Loi Debré, mais on ne peut pas !* ». Chacun, argumentant ceci, cela : « *Oh là là, ça va être dur... On ne vas pas y arriver* ».

Comme on l'expliquait, et surtout sur la base de la pression populaire, le mécontentement s'est manifesté. Quand A.O.C. a fait ses déclarations d'imbécile, il y a eu vraiment une révolte dans le mouvement laïque, une révolte chez les enseignants, partout dans l'opinion publique. C'était scandaleux. Donc la F.S.U., à sa place, pour jouer son jeu, a dit : « *Oui, oui, il faudrait peut-être en profiter pour faire un plan de sortie du financement public de l'Enseignement privé* ». Je peux vous dire, c'est une intuition personnelle, qu'elle n'avait pas l'intention d'aller beaucoup plus loin que ça. C'est une idée, quoi. C'est ce qu'on appelle « *la pensée magique* » : dire, c'est faire ! En tant que représentant de la F.N.L.P., j'ai dit clairement : « *Nous, si tout le monde est d'accord pour dire « c'est l'abrogation de la Loi Debré qu'on vise », on marche dans le plan de financement, mais à la condition qu'il soit bien clair pour tout le monde que c'est l'abrogation de la Loi Debré et l'abrogation de toutes les lois anti-laïques qu'il y a derrière* ». On peut admettre - et Dominique l'a bien expliqué -, qu'on ne peut pas, en un claquement de doigts, faire basculer les deux millions d'élèves du Privé dans l'Enseignement public. Pour des problèmes de postes d'enseignement, pour des problèmes de locaux, pour toute une série de problèmes, y compris de restauration scolaire, etc.

On ne peut pas faire d'un seul coup d'un seul : « *Et hop ! Du Privé, ça passe au Public !* »

Il faut par conséquent un plan de transition pour faire basculer tout le secteur du Privé dans l'Enseignement public.

En soi, ça ne pose pas de problème à la Libre Pensée.

À condition que l'objectif soit bien l'abrogation de la Loi Debré et que le plan de sortie de financement de l'Enseignement public ne soit pas un attrape-nigaud.

C'est ça, la question.

Ils ne s'attendaient pas à ce que nous avons dit : « *Nous sommes pour le plan de sortie* ». Ils ne s'attendaient pas à ce que nous écrivions ce plan de sortie. Et que nous le mettions sur la table. Dominique a fait le plan de sortie, il a écrit trois projets de loi accompagnant le plan de sortie, des notes sur la question du personnel de l'Enseignement privé basculant dans le Public, une note indiquant qu'il n'y avait aucune indemnisation à faire à l'Enseignement privé s'il y avait rupture des contrats, ainsi que le prévoit la Loi Debré. Et maintenant, tout le monde est dans l'expectative. Parce que soit ils prennent le plan de sortie qu'on leur a présenté - il est discutable, il est amendable, ça ne pose aucun problème -, et on va effectivement vers l'abrogation de la Loi Debré, soit ils ne le prennent pas et ça veut alors dire qu'ils ne sont pas pour l'abrogation de la Loi Debré.

En tout état de cause, nous, la Libre Pensée, on aura fait notre travail.

Je dis ça parce qu'il y a un parallèle à faire avec la Ve République. Il ne suffit pas de dire « *Abrogation de la Loi Debré* » comme si c'était une recette miracle qui réglerait tous les problèmes.

Le problème, c'est de dire : « *Abrogation de la Loi Debré ? Oui ! Quand ? Comment ? Et où ?* » Nous, on dit : « *Abrogation. Et on a l'outil pour la mener à bien !* ».

C'est la première fois depuis 1959 qu'on a un outil concret pour dire comment abroger la Loi Debré. Parce que, si vous vous contentez de dire « *Abrogation de la Loi Debré* », sans dire comment vous faites pour l'abroger, comment vous organisez les choses - et nous, on a élaboré un plan de sortie en six ans - eh bien, excusez-moi, ça va peut-être choquer, mais vous finissez comme les deux vieux cons du *Muppet Show* sur leur balcon à maudire la Terre entière. Et le dossier, vous ne l'aurez pas fait avancer d'un millimètre. En revanche, avec ce plan de sortie matérialisé, comme le disaient des camarades, l'abrogation de la Loi Debré pour la première fois est devenue quelque chose de concret. Ce n'est plus une incantation. Ce n'est pas plus une prière. Ce n'est pas simplement une intention. Là, nous disons **comment** faire. Et c'est pour ça qu'il est extrêmement important - et nous, nous les avons, excusez-moi, un peu coincés sur cette affaire. On leur a dit exactement comment faire pour sortir de la Loi Debré. Et c'est là que les Athéniens s'atteignent. Personne ne pourra dire, grâce à tout ce travail, que ce n'est pas possible d'abroger la Loi Debré, parce que nous avons donné le principe et nous avons donné l'outil.

Voilà pourquoi, de ce point de vue-là, la période va être plutôt intéressante. Voilà pourquoi, et ce n'est pas un hasard, on voit les raclures de l'U.F.A.L., des D.D.E.N., du C.L.R., d'Unité Laïque qui sont constamment en train de mettre des obstacles, pour ne pas avancer sur l'abrogation de la Loi Debré. Alors, il faut dire que, eux aussi, doivent avoir été formés par Macron, parce qu'ils ont une capacité à se mettre tout le monde à dos... C'est assez extraordinaire. Ils ont même réussi à énerver la F.S.U. Entre nous, on ne va pas s'en plaindre. C'est ça, notre méthode : on dit ce qu'on veut, et on dit comment faire. C'est la même question que la V^{ème} République.

Il y a moins de gens qui disent « *A bas les institutions de la V^{ème} République* » que de gens qui disent « *Abrogation de la Loi Debré* ». Mais il y a beaucoup de gens qui disent au moins : « *la V^{ème} République, ça pose quand-même un problème* ». Si ça n'en posait qu'un, ce serait bien... Parce que toute la situation aujourd'hui... Macron aura aussi réussi ça - il faut le remercier : c'est que personne de sensé ne peut entrevoir une issue à la crise politique qui ravage le pays et les institutions sans dire « *il faut liquider les institutions de la V^{ème} République* ». Ils ont tout fait. On a eu la droite au pouvoir, les centristes, la gauche, l'alternance, à nouveau la droite, à nouveau la gauche... Il y a Macron qui n'est ni droite, ni gauche. C'est directement « *le capital financier* » qui gouverne. Et la V^{ème} République est en train de s'effondrer ! Donc c'est bien de dire « *abrogation de la V^{ème} République* »...

Mais où ? Quand ? Comment ?

Si on ne répond pas, rebelote, vous vous retrouvez au balcon avec les deux vieux cons du *Muppet Show*. Avec ceux qui se contentent de dire sur tous les tons « *C'est la V^{ème} République. Abrogation de la V^{ème} République !* ».

Où, quand, comment ?

Nous, la Libre Pensée, nous avons dit : « *la Constituante* ». Parce que c'est la clé du problème : il faut donner la parole au peuple. C'est le peuple qui doit décider de quelles institutions il se dote, pour un gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple. Si vous dites « *abrogation de la V^{ème} République* » sans dire « *Constituante élue et souveraine* », c'est un couteau sans lame et sans poignée. On reste, dans ce cas-là, dans l'incantatoire. Voilà pourquoi la Constituante est la réponse.

Et puis, au bout du compte, si on est démocrates et républicains - parce qu'ils en ont plein la bouche, tous -, qui peut s'opposer à ce que le peuple se réunisse, élise des députés, des représentants pour décider de quelle Constitution il a besoin ?

Et quelle Constitution il veut.

Qui peut s'opposer à cette revendication démocratique ?

La crise politique que nous connaissons aujourd'hui ne peut déboucher que sur une élection constituante.

Soyons très clairs, parce que nous avons eu droit à tous les procès d'intention dans cette affaire-là. Nous ne parlons pas de la Constituante dont les membres seraient tirés au sort. Tirer au sort... Et pourquoi pas la jouer au loto aussi ? Pour nous, la Constituante c'est : le peuple élit des représentants sur la base de programmes et de propositions, il réalise la Constituante qui détermine souverainement de quelle Constitution le peuple et le pays ont besoin. Mais si vous dites : « *la V^{ème} République... sans la Constituante* », alors vous désarmez tout le monde.

C'est la même chose que pour la question de la Loi Debré. Il ne suffit pas de dire « *abrogation* », si on ne dit pas comment et « *Plan de sortie du financement* ».

Je pense que ça donne une clé, une méthode.

Alors, la Constituante, à part la Libre Pensée, personne n'en parle. C'est le constat qu'on peut faire.

Personne n'en parle *aujourd'hui*. Mais demain, quand les masses vont déferler - parce qu'il faut bien se rendre compte d'une chose, c'est que, s'il n'y a pas la perspective de la Constituante, c'est la rue qui va parler ! -, les gens ne vont pas continuer à se faire taper dessus comme ça - vous verrez que ceux qui ne parlent pas de la Constituante aujourd'hui en parleront certainement demain, mais dans un autre sens que nous : pour essayer de lui faire barrage.

Cela dit, le fait que ce soit la Libre Pensée aujourd'hui qui mène une campagne publique sur la question de la Constituante nous met en position de changer les éventuels scénarios.

C'est la raison pour laquelle, comme l'indique la Déclaration du Comité général qui vous est proposée, nous proposons aux Fédérations départementales de la Libre Pensée de faire autour de la question de la Constituante de l'agitation, de la communication, de la propagande, des conférences : « *Constituante, Constituante* ».

Personne ne peut s'opposer avec des pseudos-arguments à la question de la Constituante. Quand la situation du pays est bloquée, quand les institutions sont balayées, la seule solution, c'est de rendre la parole au peuple ! Et rendre la parole au peuple, c'est la Constituante.

Ne pensez pas que si personne ne parle, en dehors de nous, de la Constituante, que demain, très rapidement, personne n'en parlera pour autant. Tout le monde en parlera prochainement. Parce qu'il n'y a pas d'autre solution. Mais ils ne nous feront pas le coup de « *Tiens, on a une idée !* », parce que, nous, nous aurons fait tout le travail avant et nous serons situés. Parce que se posera à un moment donné - on verra bien sous quelles formes et quels délais -, la constitution de Comités unitaires pour l'élection d'une Constituante souveraine. C'est-à-dire mobiliser les militants, les travailleurs, tout le monde sur cette perspective. Et ça, ça va créer une situation révolutionnaire. De toute manière, on va vers la révolution. Et la contre-révolution aussi. L'un ne va pas sans l'autre. Parce que Macron ne peut pas faire toutes les alliances qu'il veut de manière impunie. Il refuse de nommer Mme Lucie Castets Première Ministre, au nom de la majorité relative du Front Populaire, parce que le Nouveau Front Populaire n'a pas assez de majorité électorale ? C'est un argument. Nous, nous sommes contre cet argument. Mais c'est un argument. Mais s'il faut avoir une majorité pour être nommé Premier Ministre, pourquoi nomme-t-on Premier Ministre un gars d'un Parti qui a fait 5,4 % aux élections ? C'est se moquer ouvertement du monde, c'est mépriser les électeurs. Ça, ça ne durera pas. Ça ne peut pas durer. Alors, il y a toutes les tentatives de débauchage et tout ce qu'on veut. Aujourd'hui, à la Fête de l'Humanité, Fabien Roussel a déclaré qu'ils étaient d'accord pour entrer dans un gouvernement. Mais que ne ferait pas Fabien Roussel ? Vous vous rendez compte ? Macron et d'autres ont voulu casser cette alliance électorale. Ils n'y réussissent pas. Ce n'est pas parce que ces gens-là, au P.C., au P.S, les Écologistes et où on veut, auraient des états d'âme de loyauté et des difficultés. S'il ne casse pas, s'il ne rompt pas, c'est que la pression populaire derrière est telle - comme je disais à Benoît, « *c'est le jeu du Mikado. Le premier qui bouge il est mort* » - mais cette pression-là, elle n'est pas dans l'air. Elle s'exprime dans les élections, dans les mouvements, partout. Nous sommes à la veille d'un choc. Et de toute manière, dans toutes les crises révolutionnaires qu'on a connues, la question qui s'est posée, c'est celle de la Constituante élue et souveraine. Et c'est ça qu'il faut, nous, que nous préparions, par notre action. Parce qu'en faisant ce que nous faisons sur la Constituante avec la Libre Pensée, nous nous plaçons dans ce dispositif-là.



8 - *L'Idée Libre* par Claude Singer

Je voudrais intervenir non pas sur le contenu de la revue : je pense que chacun a pu se faire une opinion, et qu'elle est un outil – pour ceux qui l'utilisent – tout à fait intéressant correspondant à notre mission d'éducation populaire, tant dans nos rangs qu'à l'extérieur. C'est un outil qui bien sûr peut être amélioré, et notre camarade Pierre-Yves Modicom qui va bientôt en prendre les rênes aura notamment cette tâche à accomplir. Non, je voudrais dans les 5 minutes de ce rapport intervenir sur la diffusion de l'Idée Libre, car je pense qu'elle pourrait être grandement et facilement augmentée.

Je vous rappelle rapidement les règles. La vente au numéro revient à 6€ - sans doute un des prix les plus bas du marché des revues – ce qui nous fait une petite marge. Pour les adhérents, c'est encore moins cher : L'abonnement pour 4 numéros revient à 16€, soit 4 € par exemplaire, c'est presque le prix coûtant. Lorsque l'exemplaire livré est le dernier de l'abonnement, l'abonné reçoit en même temps un courrier lui indiquant qu'il doit renouveler son abonnement. A partir de là, il a 6 mois pour se mettre à jour s'il veut recevoir non pas le numéro suivant, celui-là il le reçoit avec un second courrier s'il ne s'est toujours pas remis à jour, mais celui d'après.

D'autre part, les fédérations qui ont un correspondant Idée Libre, reçoivent une proposition de précommande : à partir de 4 numéros commandés, le coût est de 4 € l'exemplaire. Elles le revendent à 6€, coût de l'opération 2 euros dans la trésorerie de la fédération. Nous faisons mieux. Si on nous envoie le nom et l'adresse de la personne (adhérent ou non) qui souhaite recevoir le numéro, il lui sera expédié directement. Aucun effort particulier pour le bureau de la fédération, il faudra juste récupérer les 6 € auprès de l'acheteur. Même chose, bénéfice 2 €.

Sur les quelques – sauf erreur – 98 groupes et fédérations, une petite vingtaine passe par la précommande régulièrement. A mon avis, c'est trop peu. Depuis des années, la Commission Administrative nationale demande aux fédérations de désigner en leur sein un correspondant pour la revue. Ce serait intéressant de connaître l'état de la discussion, et même si elle a été menée et sinon pourquoi, quels sont les obstacles ?

J'ai entendu quelques arguments dans le cadre d'échanges divers : « Nos adhérents sont abonnés pour la plupart », on ne peut pas « augmenter notre stock d'invendus » ou encore mieux, « les gens n'ont pas le temps de lire ».

Je dirais qu'il y a un certain nombre de fédérations qui ont très peu d'abonnés par rapport à leur nombre d'adhérents : pourquoi ? Ils ne veulent pas lire ? Cela pose une drôle de question sur notre rôle d'éducation populaire. Et sur nos principes : Comment faire fonctionner son libre examen, si on ne le cultive pas ? Est-ce que ce que nous écrivons est trop compliqué pour l'adhérent moyen (si l'adhérent moyen existe, bien entendu?), dans ce cas il faudrait ouvrir la discussion, si non comment l'équipe de rédaction pourrait améliorer son travail ? Il faudrait demander aux camarades de la Loire Atlantique comment, eux, ils ont réussi à convaincre plus d'adhérents de s'abonner. Il faudrait demander aux camarades des Alpes Maritimes comment ils arrivent à commander systématiquement une quinzaine d'exemplaires . Il y a de leur expérience, certainement matière à réflexion.

Autre chose, le prix de la revue ne peut être lié à l'adhésion. C'est la loi. C'est comme ça, on n'y peut rien. Cependant, je me suis laissé dire – voyez comme il existe des mauvaises langues – que dans certaines fédérations, le formulaire d'adhésion rend très compliqué l'abonnement à l'Idée Libre et à la Raison, alors que dans d'autres, a contrario, celui ou celle qui ne veut pas s'abonner en même temps qu'il adhère, doit faire le calcul lui-même pour déduire et ne payer que l'adhésion... bien sûr tout ça ce sont sans doute des faux bruits, enfin peut-être...

Concernant le problème que j'ai rencontré dans plusieurs fédérations que je ne nommerai pas, à savoir on ne va pas commander en plus des Idée Libre qui s'ajouteraient à tout le stock d'ouvrages qu'on a déjà. Sur le plan strictement économique je connais des fédérations – la mienne pour ne pas la nommer - qui systématiquement au cours de chaque réunion tenu, présente un ou deux ouvrages aux participants, souvent en relation avec le thème de la réunion. Résultat pour l'année 2024 : 696,95€ de recettes librairie. Et certainement on fait mieux ailleurs.

Donc, dans nos bureaux, est-ce que nous menons la discussion pour organiser la vente de nos publications en général et bien sûr de l'Idée Libre en particulier ? Ce n'est pas une petite question pour notre développement. Je laisse ces réflexions à votre grande sagesse.

9 - Publications numériques par Christian Eyschen

Je trouve qu'il y a vraiment un équilibre intéressant dans *La Raison* parce vous avez, par exemple, maintenant des rubriques – une rubrique Cinéma conséquente de deux pages, une rubrique littéraire conséquente de deux pages, une rubrique sur les arts et une rubrique philosophique – et en même temps ça combine avec le militantisme, les communiqués et l'action. C'est mon seul point d'accord avec Charles Péguy, dont on nous rebat les oreilles. Moi, j'ai défini mon point de vue sur Charles Péguy une fois pour toutes en disant qu'il avait vécu comme un réactionnaire, et qu'il était mort comme un con, ce en quoi c'était fidèle à ses idées. On peut le saluer pour ça. Il avait une formule sur les revues, il disait : « Une bonne revue, c'est une revue qui mécontente un tiers de ses électeurs, en permanence, mais il faut que le tiers ne soit jamais le même ». Parce que si vous mécontentez un tiers de vos électeurs, mais toujours de la même manière, ils ne sont plus lecteurs après. Donc tout ne peut pas plaire à tout le monde, mais il faut qu'il y ait une diversité de points de vue pour intéresser. Et je crois que dans *La Raison*, comme dans les émissions de *France Culture*, comme dans *L'Idée Libre*, comme dans nos publications, il y a une diversité. Et je crois que c'est important.

Il faut placer aussi notre réflexion sur nos publications imprimées ou numériques dans un aspect général. Surtout, ce qui frappe les gens de ma génération – plus que les jeunes d'aujourd'hui –, c'est l'inculture généralisée dans tous les domaines. C'est parfois d'ailleurs assez effrayant. Et c'est ce qui explique que *C News*, *B.F.M.*, Jean-Pierre Pernaut sur T.F.1 deviennent quasiment des références culturelles. S'ils le disent, c'est que c'est vrai. Donc, quand on voit le nombre de stupidités qui sont répandues et qui sont crues, ça nous oblige, nous, libres penseurs, à avoir une obligation morale, une obligation éthique et une obligation militante, de lutter contre cette inculture. Et c'est quelque chose d'extrêmement important. C'est pour ça qu'on publie beaucoup. C'est pour ça qu'on réfléchit beaucoup et qu'on édite beaucoup. C'est notre responsabilité. Alors, bien évidemment, nous n'avons pas l'illusion que nous allons contrebalancer la bêtise généralisée par notre seule présence. Mais on a un rôle et une importance. C'est pour ça que nous insistons sur le fait qu'il faut lire, qu'il faut apprendre, qu'il faut connaître. Vous verrez, dans un ouvrage qui est sorti récemment, j'ai fait une incise effectivement là-dessus. Ce qui m'avait frappé dans un Congrès, c'était une camarade qui était montée à la Tribune en disant : « C'est trop compliqué ce que vous écrivez. Parfois il faut prendre un dictionnaire pour le comprendre ». Et comme elle m'avait particulièrement énervée, je lui ai dit : « Si tu as pris un dictionnaire, tu as appris quelque chose ! Donc tu ne seras pas venue pour rien ». Il faut voir les aspects positifs.

Par ailleurs, si, dans nos publications, nos explications, nous ne disons que ce que les gens peuvent comprendre, nous ne les élevons pas. Nous les laissons baigner dans leur milieu. Donc ce n'est pas la peine de s'appeler Société d'éducation populaire si nous n'éditons rien du tout. Ça, je pense que c'est important. C'est pour ça que nous faisons un effort, dans la situation, de publications importantes sur des thèmes importants. Vous prenez, par exemple, la collection *Arguments*, nous allons arriver au numéro 30 sur des thèmes extrêmement différents. Si ça, nous ne le faisons pas, personne ne le fera. Parce que le vieux monde a besoin de l'ignorance et de l'inculture. C'est quand on veut agir et émanciper l'humanité qu'on a besoin de développer la culture et le savoir. Ça je pense que c'est important.

Deuxième aspect, par exemple, j'ai eu récemment, avec mon copain Jean-Marc, une discussion avec de jeunes libres penseurs. C'était très intéressant parce que ça nous a un peu étonnés et apporté des clés de compréhension. Nous lui demandions : « Pourquoi as-tu rejoint la Libre Pensée en tant que jeune ? » Et c'était un vrai jeune ! Il a dit : « Moi, la laïcité, ça ne m'intéressait pas, parce que j'en ai ras-le-bol du Printemps républicain où la laïcité, c'est l'athéisme d'Etat ». Alors, nous avons quand-même ouvert les yeux là-dessus, parce que, nous, notre position, c'est exactement le contraire. Et, en fait, la campagne qui est organisée sur la Loi Séparatisme, sur la Loi Sécurité Globale, sur les musulmans, sur l'Islam, sur le voile, etc., sur des gens de ma génération qui ont une culture politique, une culture générale, ça n'a pas de prise. Mais, sur des jeunes qui n'ont pas cet outil-là et cette connaissance, ça a une prise. Et donc, eux – c'était très clair – ils nous disaient : « L'athéisme d'Etat, nous, c'est pour emmerder nos potes qui sont musulmans ou d'origine musulmane. Donc nous, nous sommes contre ». Il faut bien comprendre. Par exemple, quand il y a eu ce sondage, il n'y a que nous, la Vigie de la Laïcité et Baubérot, qui avons protesté contre ça en disant : « Les trois quarts des jeunes refusent d'appliquer les lois et la laïcité. La laïcité est en danger, donc il faut l'imposer encore plus ». Mais les jeunes qui vous disent qu'ils sont contre la laïcité, c'est parce qu'on gonfle le monde avec, dans leur bahut. Ils le ressentent comme ça. Leurs potes, c'est Mohammed, Fatima, Raymond, Georges et tout ça, et on les gonfle en permanence avec ça ! En fait, ils le ressentent comme étant le fait « qu'on leur interdise d'être ce qu'ils sont ». Donc, quand les jeunes libres penseurs nous ont dit ça, avec Jean-Marc, sur la laïcité d'Etat, nous avons dit : « Voilà, on a une clé de compréhension du problème, et nous, on a tous les outils pour expliquer ce que c'est que la laïcité, et surtout ce qu'elle n'est pas. Et c'est la fracture fondamentale. Vous allez voir, ça va devenir, pour des tonnes de raisons, de plus en plus violent entre nous, les laïques qui la laïcité, c'est une loi de liberté et qui permet la liberté –, et les autres – pour qui la laïcité, c'est l'interdiction, la répression. Et la fracture est de plus en plus nette sur cette question. Et ça va deve-

nir de plus en plus important. Et ça va mal finir, surtout pour eux d'ailleurs. Parce que ça prend un aspect de haine et de conflit, et nous, c'est important – c'est notre rôle - d'expliquer aux jeunes que la laïcité, ce n'est pas ça. Ce n'est pas l'athéisme d'Etat. Ce n'est pas l'idéologie d'Etat. Ce n'est pas le fait que je doive penser ça, que je doive faire ça. « Ça, ça t'est interdit ».

La plus grande loi de liberté, c'est la loi de 1905 parce qu'elle garantit la liberté de conscience, et elle doit pouvoir s'exprimer. Donc nos publications ont une très grande importance dans le rayonnement qui est le nôtre. Nous faisons beaucoup de bouquins, nous essayons de faire la collection d'*Arguments* la moins cher possible, parce que nous voulons faire un outil pédagogique. Donc tout ça, c'est très bien. Nous avons tout à fait conscience que, quand ça arrive au niveau de la Fédération, quand ils reçoivent les catalogues des trucs, nous n'avons pas la bourse à Rothschild. Donc c'est une vraie difficulté. C'est pour ça que nous avons décidé d'étaler dans le temps nos publications pour permettre aux fédérations départementales et aux libres penseurs de pouvoir absorber ça. Mais nous, ce qu'on souhaiterait le plus, c'est qu'il y ait des critiques de nos publications. Alors, il peut y avoir des critiques positives, il peut y avoir des critiques négatives. Mais ce qui nous intéresserait, c'est d'avoir le retour sur ce qu'on écrit : comment c'est perçu ?

Alors, dans cette situation-là, il y a également la question de nos **publications numériques**. Et je pense que les fédérations ne prêtent pas assez attention à nos publications numériques. Elles sont gratuites. Donc là, il n'y a pas le problème de l'argent. Et, si nous les faisons numériques, c'est parce que, pour une grande partie d'entre elles, nous voulons qu'elles soient gratuites et que, surtout, nous voulons que, par internet et par les réseaux sociaux, elles soient diffusées. Parce que, là, c'est un petit clic et vous mettez une grande claque.

Nous avons trois **revues numériques** – et j'attire votre attention là-dessus – qui ont été conçues pour des publics différents. Alors évidemment, hormis quelques vingt personnes – des dinosaures comme nous, qui lisons tout – on comprend bien que tout le monde ne peut pas tout lire... Mais il faut cibler des secteurs et des surfaces.

Nous avons, par exemple, la revue *Sapere Aude*, qui est la revue du Cercle international d'exégèse rationaliste. C'est la revue qui est sans doute, parmi les trois, la moins lue. Parce que tout le monde ne s'intéresse pas à l'exégèse des textes saints. C'est dommage d'ailleurs, mais c'est comme ça. Ça dépend des centres d'intérêt des uns et des autres. Mais cette revue est extrêmement importante parce qu'elle commence à avoir un petit public. Nous commençons à publier un certain nombre de choses. Or il faut savoir qu'il existait des cercles rationalistes, d'exégèse rationaliste, comme le Cercle d'Ernest-Renan, comme tout ce qui était autour de Guy Fau. Tout ça a été liquidé par la cléricaille. Parce que la seule exégèse qu'ils acceptent, eux, c'est la leur. Et qui n'est pas indépendante !

Nous avons intérêt, comme organisation, à intéresser des gens à ce que nous publions sur l'exégèse rationaliste. Parce que c'est un argument extraordinaire. Ça peut être un argument extraordinaire. Je vais vous prendre un exemple. C'est mon dada en ce moment. Vous savez ou vous ne savez pas... que ça fait 2000 ans qu'on gonfle l'humanité – enfin que l'Eglise gonfle l'humanité – sur une question : « Est-ce que Jésus est le fils de l'Homme, ou est-ce que Jésus est le fils de Dieu ? » Je suis sûr que cette question vous préoccupe du matin au soir, et du 1^{er} janvier au 31 décembre. Ça peut sembler... On peut dire : « Qu'est-ce qu'on en a à secouer ? » Surtout que nous, nous pensons qu'il n'a pas existé ! Alors, il n'est ni le fils de Dieu, ni le fils de l'Homme... Mais, il y a une question qui est intéressante dans la polémique, pour démontrer que ce sont des fadaises. La thèse qui a été retenue au Concile de Nicée, c'est que Jésus était fils de Dieu. Cette thèse a été faite contre Marcion, qui disait que Jésus était fils de l'Homme et qu'il a dû avoir quelques transfusions, des implantations mammaires, etc. Il serait devenu fils de Dieu après. Donc, la doctrine officielle de l'Eglise, c'est « Jésus est fils de Dieu ». Vous avez quand-même un problème : comment vous faites cohabiter ça avec le fait que Jean le Baptiste a baptisé Jésus ? Si Jésus est fils de Dieu, il n'a pas besoin d'être baptisé... C'est lui qui a inventé la religion ! Il est divin. Vous ne baptisez pas le divin. Parce qu'on dit : « Jésus est de nature divine ». S'il est de nature divine, s'il est consubstantiel à Dieu, il n'y a pas à le baptiser. On baptise ceux qui ne sont pas croyants, ceux qui ne sont pas de nature divine. Or, dans la doctrine et dans l'exégèse catholique, Jésus est fils de Dieu et il est baptisé. Donc ça permet quand-même d'avoir des débats, qui permettent de voir qu'il y a une légère contradiction. [...]

Il y a un autre débat que nous avons de manière récurrente. On est invité régulièrement par les Groupes Bibliques Universitaires, qui sont des protestants. Ils nous invitent à faire des débats contradictoires. En règle générale, c'est toujours nous qui gagnons les débats. Ce qui se traduit par le fait qu'ils nous invitent toujours. Donc ce sont des problématiques étonnantes, qui sont très sympathiques. C'est très courtois. Tous les camarades qui ont été dans ces trucs-là, disent : « c'est extrêmement bien fait, il y a des débats de fond ». Et ça revient toujours, d'une manière ou d'une autre, à la question du péché originel. Toujours. Et ils n'arrivent jamais à s'en sortir. Parce que, le péché originel, c'est Dieu qui a donné les moyens à Adam et Eve de faire ce qu'ils voulaient. Il leur a dit : « Ne touchez pas à l'arbre, ne touchez pas à la pomme ». Et ces imbéciles-là, ils l'ont fait. Ce qui pose un problème. Ils n'arrivent pas à répondre à ça. Comment se fait-il qu'un père n'empêche pas ses enfants de commettre le mal ? Parce que c'est ça qui s'est passé. Comment se fait-il qu'une fois que le mal a été commis par ses en-

fants, il punit *ad vitam aeternam*, pendant des milliers d'années, tous les descendants de l'acte d'Adam et Eve ? Alors qu'il aurait pu l'empêcher de le faire. En quoi les descendants sont-ils responsables du péché d'Adam et Eve ? Vous les emmenez sur ce terrain-là, ils ne savent pas comment s'en sortir. Alors, en règle générale, les plus malins disent : « c'est un mystère ». Si vous expliquez le mystère, ce n'est plus un mystère. Comme ça, vous avez gagné et vous avez le droit de revenir la deuxième semaine.

Sur la question de l'exégèse rationaliste, ce sont des questions qui ne sont pas simplement des questions de culture générale. Ça a des implications parce que, si, pour empêcher le péché originel, il faut forcer les gens, il faut les baptiser, tout ça revient à la question de la campagne que nous menons sur la suppression des données de baptême pour les personnes qui le demandent. Donc tout ça est lié. Et il y a matière à réfléchir et il y a matière à trouver des arguments. Nous en sommes au numéro 5 de cette revue, *Saper Aude*. Alors, je ne dis pas qu'il faut que vous envoyiez ça numériquement à tout le monde. Parce qu'il y en a que ça ne va pas intéresser. Mais les fédérations devraient réfléchir. Ils ont obligatoirement, autour d'eux, une, deux, trois, quatre personnes que ça intéresse. Et là, c'est gratuit ! Donc il n'y a pas le problème d'aller la chercher, de la vendre, de ramasser l'argent... C'est gratuit. Donc même si vous l'envoyez à quinze personnes, il y en aura deux qui le liront. Ça ne vous coûtera rien.

Vous avez une deuxième revue qui est *Les cahiers de l'Observatoire économique et social de la Libre Pensée*. Nous en sommes au numéro 9. C'est un truc qui est à destination des militants syndicalistes. Et nous avons des militants syndicalistes qui écrivent dans *L'Observatoire*, qui sont à la C.G.T., à F.O., à Sud, à la F.S.U. Et nous nous intéressons à des questions d'ordre social et économique qui les intéressent. Dans l'avant-dernier numéro, nous avons publié un article que j'avais fait à partir d'un certain nombre de livres sur l'économie et la religion. Et ça éclaire beaucoup de choses dans la situation présente. Nous avons intérêt – vis-à-vis des militants syndicalistes, vis-à-vis des militants syndicaux – à dire que les problèmes auxquels ils sont confrontés ont toujours une problématique idéologique derrière. Et nous avons intérêt à les décortiquer. Qui n'a pas de militants syndicalistes autour de lui, que ces questions-là pourraient intéresser ? Là aussi, c'est gratuit. Donc il ne s'agit pas d'aller prendre sa besace de colporteur et de vendre. C'est facile à envoyer, et il y a des retombées quand c'est fait.

Donc nous avons intérêt, d'un côté les rationalistes, de l'autre côté les militants syndicalistes... – parfois il y a des gars comme nous qui cumulent. Mais il y en a qui ne cumulent pas... – à mettre à profit cet instrument. C'est un moyen d'intervenir. C'est pour ça que – ce que Benoît expliquait dans son rapport et ce qui est dans la Déclaration qui vous est proposée – il y a la rencontre nationale militante, qui sera faite sous l'égide de *L'Observatoire économique et social de la Libre Pensée*. Nous avons un intérêt objectif : celui de réunir des militants d'appartenances différentes. On ne peut pas nous suspecter de rouler pour quelqu'un. Si c'était une organisation politique qui faisait ça, une organisation syndicale..., bien évidemment... Personne ne travaille pour le Roi de Prusse. Mais la Libre Pensée, sa vocation, c'est de rassembler les militants syndicalistes de tous les syndicats ouvriers et tous ceux qui se réclament de la Charte d'Amiens. Et si nous réussissons à faire un endroit où il y a des débats qui peuvent se mener, alimentés par ce qu'on publie par notre réflexion, nous réglons bien des questions par ailleurs, parce qu'il n'y a pas de muraille de Chine entre ceci et cela. C'est répété sur l'air des lampions : les gens ne sont pas cloisonnés ! Tous les problèmes sont confrontés. *Le Cahier de l'Observatoire économique et social de la Libre Pensée*, il faudrait que les fédérations l'envoient, par exemple, systématiquement à tous les militants syndicaux qu'ils connaissent, aux figures départementales, aux structures, et ce serait intéressant. Je vais vous donner un exemple. Nous avons, à un moment donné, dans un des *Cahiers*, republié un article de Marc Blondel dans F.O. C'était sur la Soft Law. Vous savez, il y a deux conceptions sur la loi : il y a le droit romain écrit, et le droit anglo-saxon non-écrit – ce qu'on appelle la Soft Law. Marc avait fait, quand il était Secrétaire général de F.O., un article qui posait bien les questions. Nous avons publié cet article, parce qu'il nous intéressait et qu'il était lié au thème du *Cahier*. Ça a été photocopié et ça a servi dans un centre de formation syndicale confédérale. Nous avons eu des retours. « Qu'est-ce que la Libre Pensée ? » Parce que ça les intéressait ! Une porte ouvre une autre porte. Vous devriez envisager que ce soit diffusé dans ces milieux-là. Nous avons dit : « La Libre Pensée, c'est la laïcité, c'est l'athéisme – enfin l'antireligion –, c'est contre la guerre – pour l'antimilitarisme et pour la paix – et c'est contre l'exploitation capitaliste. Nous avons intérêt à développer *tous* ces aspects, dans des publics différents, pour les ramener vers la Libre Pensée. C'est pour ça que nous multiplions les publications.

Et la troisième publication que nous avons faite – c'est la plus belle avancée –, c'est *la revue maçonnique numérique* gratuite de la Libre Pensée, qui a un écho – je peux vous le dire ! Ceux qui ne sont pas franc-maçons ne le savent pas... – considérable. Dans les loges... Parce que, d'abord, ce n'est pas un bulletin pour semer la zizanie dans les obédiences, ce n'est pas un bulletin de tendance dans la maçonnerie, c'est un bulletin de culture générale dans la maçonnerie. Donc nous traitons des sujets comme, par exemple, les romans policiers et la franc-maçonnerie, le cinéma et la franc-maçonnerie, l'architecture... Toute une série de

questions. Nous engageons quelque chose sur une analyse théorique assez costaud sur les différents rites maçonniques. Ça intéresse, ou pas, tous les maçons. Ça intéresse moins ceux qui ne le sont pas. Mais ça rencontre un public ! Et nous l'avons faite de manière numérique, pour que ce soit gratuit. Parce que tous ceux qui font des revues comme ça le font sous papier pour ramasser de l'argent. Et nous, nous avons défini : « Avec nous, il n'y aura pas d'argent dans les loges. Il n'y aura pas de mercantile ». D'abord nous l'avons dit en plaisantant, puis il y en a déjà un qui a cherché les marchands du temple. Nous ne voudrions pas être dans le lot. Ça commencerait mal. Et ça intéresse énormément. Et quelles sont les conséquences de ça ? Ça intéresse ceux que ça intéresse pour ce que ça intéresse. Mais le fait que ça se développe énormément – parce que ça se fait de manière numérique et donc ça se répand – je reçois, moi – parce que je suis le rédacteur en chef de ça – plein de demandes de francs-maçons et de franc-maçonnnes qui demandent à la recevoir et à être dans le fichier. La conséquence pratique que ça présente, c'est que tous les réactionnaires, le Comité Laïcité République, d'Unité Laïque, du Printemps républicain et tout ça qui nous vomissent dessus – alors il y a toujours des gens qui sont prêts à croire n'importe quoi – quand ces franc-maçons-là reçoivent *La Plume et la Pensée*, ils s'aperçoivent qu'il y a quand-même une sacrée différence entre ce que les autres racontent et ce que nous, nous disons. Et ce que nous, nous faisons. C'est non seulement une protection pour la Libre Pensée, mais c'est aussi un vecteur de développement de l'intérêt de la Libre Pensée. Donc il faut que vous réfléchissiez bien. Nous, nous ne demandons pas aux fédérations d'acheter tous les livres et de vendre tous les livres. Il y a un panel où c'est à vous de réfléchir à ce qui est le plus intéressant, qui entre le plus en phase avec l'intérêt des personnes que vous côtoyez ; et les revues numériques, étant donné que c'est gratuit, vous avez tout intérêt à les diffuser au maximum. Nous les publions par la Newsletter, il suffit de les transférer, et ça permet d'avoir un certain public. Nous, nous vous invitons à réfléchir à ça parce que c'est quelque chose d'important.

Je termine juste sur une chose. Comme Claude Singer a fait de la publicité pour une initiative qu'il a faite, je vais faire pareil. Il a ouvert la voie. Nous allons sortir un ouvrage, qui va être fondamental. Si vous l'utilisez de manière importante, ça va aussi avoir des retombées. Il est quasiment terminé. Il ne manque qu'un texte que je dois écrire. On va sortir un livre qui s'appelle *La question sexuelle et la Libre Pensée*. Alors, je rassure tout le monde, ce n'est pas le *Kama Sutra*. S'il y a des camarades qui cherchent des choses un peu inédites, ce n'est pas dans ce livre-là qu'ils vont les trouver. [...] Mais je vais vous en donner le sommaire. Nous avons cherché – c'est moi qui ai fait ce travail-là particulièrement – ce qu'a écrit André Lorulot sur la question sexuelle. Déjà, quand nous avons posé le problème, nous nous sommes dit : « Ouh là ! C'est vieux ! Est-ce que ça va être bien moderne ? » J'ai lu tout ce qu'il a écrit. Ce n'est même pas sûr. Moi, j'écris beaucoup, mais alors, je suis un gamin à côté de lui. Il a écrit des choses extrêmement intéressantes, et d'autres qui sont – il y en a certaines qui sont datées – d'une extraordinaire modernité. Et c'est notre travail global, nous nous apercevons par l'I.R.E.L.P., par toutes nos recherches, nos écrits, que, globalement, nous n'avons pas inventé grand-chose. Mais nous avons réinventé ce que les autres avaient fait avant. Donc c'est rassurant, parce que ça veut dire que nous ne sommes pas en contradiction. C'est déjà ça. Mais Lorulot soulève des questions vraiment intéressantes.

Il y aura deux articles là-dessus, parce que Alain-Georges Leduc en a fait un autre sur une question particulière qui, peut-être pourra intéresser certains camarades : la flagellation et la sexualité. S'il y a des camarades qui sont tentés, ils auront ça. Nous tous, les vieux militants, savions qu'il y avait une militante anarchiste réputée sur la question du féminisme. C'était Madeleine Pelletier. Nous savions ça, mais nous ne savions rien de ce qu'elle disait. Et il y en a beaucoup qui vous citent Madeleine Pelletier qui ne connaissent rien sur Madeleine Pelletier. Donc nous avons travaillé là-dessus. Et j'ai fait un article conséquent sur tout ce qu'elle a écrit. C'est la première qui parle, en 1910, de la question du genre. Elle était un peu particulière. Elle, sa théorie, c'était : il faut que la femme devienne masculine, parce qu'en devenant masculine, elle aura les mêmes droits que les hommes. A l'époque, c'était quelque chose d'éminemment progressiste. Elle revendiquait que les femmes fassent le service militaire. Parce que, comme ça, elles auront les mêmes droits que les hommes. Alors, nous, ce n'est pas notre truc, le service militaire. Mais, à l'époque, ça pouvait se comprendre. Il y avait des côtés tout à fait positifs.

Et il y a un deuxième article, dans ce livre, qui est fait par l'animatrice de la Fédération Anarchiste, Hélène Hernandez, qui est la spécialiste de la question, et qui a accepté d'écrire dans un livre de la Libre Pensée. C'est un détail, mais ce n'est pas neutre. Ça a une signification. J'ai fait un quelque chose sur l'histoire du viol à travers les siècles, c'est extrêmement intéressant. Les théories, comment ça a évolué sur le *Code Pénal*, par exemple. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, une femme mariée ne pouvait prétendre avoir été violée. Et l'argument c'était : parce qu'elle connaît la chose – parce qu'elle est mariée – elle sait comment faire pour s'en sortir. Et donc tous les gens, jusqu'au milieu du XIX^e siècle, qui étaient accusés d'avoir violé une femme mariée ou d'avoir violé une prostituée, étaient automatiquement innocentés. Et le gars qui a, entre autres, développé cette théorie – ça va vous surprendre -, c'était Voltaire. Et l'explication, c'était

« l'épée dans le fourreau ». Essayez de mettre une épée dans un fourreau quand vous agitez les mains, ce n'est pas possible. Donc c'est pareil pour le violeur. Ce n'était pas possible. Et ça va vous raconter comment ça a évolué. Il y a des choses ahurissantes, réactionnaires. Mais c'est quand-même des questions qui sont importantes, et qui vous permettent de comprendre un certain nombre de réactions.

Nous avons travaillé aussi sur l'Histoire. Par exemple, la grande référence marxiste sur la femme, c'était le livre d'August Bebel, *La femme et le socialisme*. J'ai lu ça, j'ai analysé ça. En fait, il aurait dû intituler son livre « Le socialisme sans la femme ». Ça aurait été plus franc. Le propos, c'est : « pour que la femme soit libérée, il faut attendre le socialisme ». Bon courage, mesdames !

Il y a aussi une étude de Jean-Marc Schiappa sur Olympe de Gouges, qu'on nous présente comme la mère du féminisme, et qui était une réactionnaire finie. Le seul côté positif d'Olympe de Gouges, c'est qu'elle a été guillotinée, c'est-à-dire qu'elle est montée à l'échafaud. Alors, ça a été un grand pas pour elle, et un petit pas pour l'humanité dans le cadre de l'égalité.

On a un article sur « La domination masculine, un fait social universel ». C'est écrit par un dirigeant de Lutte Ouvrière. Ils ne sont pas franchement nos proches. Et l'article est excellent. Il explique bien toutes ces questions-là.

Je vais faire un article, parce que personne n'a voulu le faire, sur le féminicide.

On a fait un article sur la responsabilité de l'Etat dans la lutte contre l'homosexualité, pour réprimer l'homosexualité.

Il y a un article de Pierre Yves sur la question de l'inceste et de l'endogamie.

Nous avons publié il y a deux ans quatre ou cinq articles de camarades qui nous ont écrit, parce que nous avons appelé à contribution. Quand nous allons sortir ce livre en cours d'année, je pense qu'il intéressera et qu'il pourra vous permettre de contacter un certain nombre de secteurs qui ne sont pas proches de la Libre Pensée. Par exemple, il y a une chose qui m'interpelle : nous savons que l'Eglise a toujours condamné l'homosexualité, et qu'elle a toujours fait mettre les homosexuels sur le bûcher. Pourtant, au point de départ, normalement il devrait y avoir un courant anticlérical dans les mouvements L.G.B.T. Eh bien on n'y arrive pas. Alors, peut-être qu'il y en a qui pensent qu'il ne faut pas aller trop loin, et que, si le Paradis existe, ils ne voudraient pas compromettre leur place. Et se racheter au dernier moment. Mais nous aurions tout intérêt à avoir des contacts avec ces militants-là, avec ce mouvement-là, parce qu'il y a vraiment des gens remarquables sur la question de l'égalité des droits et sur toutes ces questions-là. Or curieusement, alors que l'anticléricalisme devrait être quelque chose de fort, puisque, eux, les homosexuels, ils l'ont subie, l'Eglise – et ce n'était pas une répression intellectuelle qu'ils ont eue tout simplement. Il y en a un paquet qui ont fini sur les bûchers ! – ce n'est pas le cas. Nous aurions donc tout intérêt à discuter avec eux et à leur donner une armature théorique.

J'ai fait ma propre publicité, et je vous remercie de me l'avoir permis. Je pense que c'est quand-même intéressant de voir que nous avons des publications dans tous les secteurs d'intérêt. Maintenant, la vraie difficulté, c'est comment nous nous en servons.

Pour télécharger gratuitement ces revues numériques : site fnlp.fr, puis : *Publications*, puis : *Livres à télécharger sur Calameo*

Revue maçonnique de la Libre Pensée

► [LA PLUME ET LA PENSEE N°1](#)

Rencontres ésotériques et exotériques avec...

- « *Libérons le bonheur !* » par Christian Eyschen
- *Préface* de Frédéric Thibault.
- *Thrillers maçonniques* de Christophe Bitaud
- Interview de Jean-Luc Aubarbier par Christophe Bitaud
- Interview d'Alain Bauer par Christian Eyschen
- Interview de Didier Convard par Christophe Bitaud
- Interview de Robert de Rosa par Christophe Bitaud
- Interview d'Henri Loevenbruck par Christian Eyschen
- Interview de Jacques Ravenne par Christian Eyschen



► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°2**

Cinéma et Franc-Maçonnerie... Mais pas que

- « *Il faisait beau dans sa tête à lui* » par Christian Eyschen
- « *L'Homme qui voulait être roi* », par Pierre Gueguen
- « *Meurtres par décrets* » par Christian Eyschen
- « *Forces occultes* » par Jean-Louis Coy
- « *La Ligue des gentlemen extraordinaires* » par Claude Singer
- « *Franc-Maçonnerie et parodie* » par Christophe Bitaud
- « *Les pièges de l'Esotérisme* » par Guislain Michel

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°3**

Des Hauts grades aux symboles rarement traités en Loge ou De la hauteur à la profondeur...

- « *Elle était si belle et depuis si longtemps, qu'on l'appelait la Belle Lurette* » Alphonse Allais par Christian Eyschen
- Les Hauts Grades du Rite Français sous le prisme des Hauts Grades du R.E.A.A.* par Christian Eyschen
- La Canne de Compagnon* par Christian Eyschen
- La Calotte écossaise du Maître* par Christophe Bitaud
- L'alphabet maçonnique* par Pierre Gueguen
- Les couleurs dans la Loge* par Jean-Paul Charraux
- Les Trois fenêtres du Temple* par Christian Eyschen
- Le Maillet* par Laure Julian
- L'Œil d'Horus* par Guislain Michel
- L'Ouroboros* par Claude Singer
- Petit voyage en égyptologie* par Christian Eyschen
- Le Baudrier ou Cordon* par Christophe Bitaud
- La Robe noire des Sœurs de la Grande Loge Féminine de France* par Christine Laubary-Besson

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°4**

Franc-Maçonnerie & Musique

- *Rites, Rythmes and Blues* par Christian Eyschen
- *Jazz et Franc-Maçonnerie* par Yves Rodde-Migdal
- *Oscar Peterson* par Jean-Paul Charraux
- *Nat King Cole* par Yves Rodde-Migdal
- *Blues et Franc-Maçonnerie* par Philippe Besson
- *Led Zeppelin ; l'œuvre au noir* par Christophe Bitaud
- *Franck Zappa* par Christian Eyschen
- *Sibelius* par Yves Retière
- *Musique classique et Franc-maçonnerie, « Les temps changent, et nous, nous changeons avec eux ». Sous l'œil de Haydn et de Mozart* par Pierre Gueguen
- *Chevalier de Saint-Georges* par Pierre Azama
- *Robert Burns* par Serge Lhopitault
- *Hommage à Vincent Pavesi* par Anne-Marguerite Werster

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°5**

Architecture des villes & Art-Royal

- Ballade dans le temps passé pour mieux comprendre le présent* par Christian Eyschen
- Charleston, ville maçonnique* par Alain de Keghel
- Bruxelles, les Francs-Maçons dans la cité* par Monique Vrins
- Le Grand Temple de Philadelphie* par Philippe Besson
- Pétersbourg maçonnique* par Pierre Gueguen
- A Bath, une promenade maçonnique* par Christine Laubary-Besson
- Paris Franc-Maçon* par Claude Singer
- Déambulations maçonniques dans Washington D.C.* par Philippe Besson

Notes de lecture :

- Ordo ab Chao de Jean Bartholo* par Christian Eyschen
- Les origines anglaises de la franc-maçonnerie hétérodoxe de Richard Bordes* par Dominique Goussot

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°5 Bis**

- Ballade dans la Bourges alchimique au palais Jacques Cœur et dans l'Hôtel Lallemand* par Christophe Bitaud

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°6**

Les lieux du Souvenir, entre mémoire et histoire

- « *La Franc-Maçonnerie est la conspiration de la tolérance* » - Emile Littré par Christian Eyschen
- *L'Hôtel du G.O.D.F.* par Dominique Goussot
- *Les métamorphoses d'un hôtel très particulier, le Siège de la G.L.D.F.* par Christophe Bitaud

- *Le 13ème arrondissement à Paris, lieu géométrique du Droit Humain* par François Mercier
 - *Le buste de Maria Deraisme dans le Val d'Oise* par Claude Singer
 - *Le Temple maçonnique de Tours* par Christophe Bitaud
 - *Premières divagations picturales dans les allées de Miséricorde ! ou Les Tombes Maçonniques en province* par Jean-Paul Charaux
 - *Trois siècles d'histoire maçonnique au Père Lachaise* par Guy Péquignot
 - *Le Monument aux Francs-Maçons morts pendant la Première guerre mondiale à Northampton (UK)* par Philippe Besson
 - *Albert Pike par lui-même (Morale et Dogme)*
 - *Le Monument aux Francs-Morts pendant la Guerre de Sécession (Civil War) de Gettysburg -Pennsylvanie-U.S.A.)* par Philippe Besson
- Notes de lecture :
Histoire de la Loge « Les Vrais Amis réunis » – Orient de Carcassonne par Christian Eyschen
Quand la mort saisit la vie, Réflexions philosopho-maçonniques par Christian Eyschen

► **LA PLUME ET LA PENSEE N°7**

Les Francs-Maçons et la Commune de Paris (Tome I)

Solidarité avec la Libre Pensée

Vive la Commune ! par Christian Eyschen

Les Francs-Maçons se mobilisent par Christophe Bitaud

Jean-Allemane (1843-1935) par Philippe Besson

Paul Brousse (1844-1912) par Jean-Claude Frey

Jean-Baptiste Clément (1836-1903) par Christophe Bitaud

Gustave Lefrançais, hussard rouge et noir de la République par Laure Julian

Benoît Malon (1841-1893 : L'Internationale, la Commune et le Tablier par Dominique Goussot

Camille Pelletan dans la Commune de Paris par Brigitte Pastor

Eugène Pottier, l'immortel auteur de l'Internationale par Christophe Bitaud

Notes de lecture :

La Libre Pensée dans la Résistance par Christian Eyschen

Du perfectionnement individuel à la spiritualité de l'Humanité ? de Jean Bartholo par Christian Eyschen

Rationalisme et Franc-maçonnerie par Christian Eyschen

La Révolution russe en Ukraine, T2 de J-P Ducret par Christian Eyschen

Balade alchimique à Bourges de Christophe Bitaud par Christian Eyschen

► **LA PLUME ET LA PENSEE N°7 Bis**

Le Rite Français

- *Présentation* par **Christian Eyschen**

- *Les Hauts Grades Français sous le prisme du REAA* par **Christian Eyschen**

- *Les 81 Grades qui fondèrent au Siècle des Lumières le Rite Français des Hauts Grades* par **Christian Eyschen**

► **LA PLUME ET LA PENSEE N°8**

Les Francs-Maçons et la Commune de Paris 1871(Tome II)

Plus vite, plus haut, plus fort ! La Commune de Paris ouvre la voie en nous éclairant par Christian Eyschen

Auguste Blanqui (1805-1881) par Pierre Gueguen

Paul Lafargue (1842-1911) par Claude Singer

Charles Longuet (1839-1903) par Jean-Paul Charaux

Louis Lucipia (1843-1904) par Philippe Besson

Elie May par Christophe Bitaud

Louise Michel (1830-1905) par Baruch

Jules Vallès (1832-1885) par Pierre Gueguen

Walery Wroblewski (1836-1908) par Hervé Julian

Pour une sociologie des pèlerinages séculiers contemporains, Essai de typologie par Franck Fregosi

Contribution au débat par Jean Bartholo

Notes de lecture :

Roubaix ville laïque par Christian Eyschen

Recension de l'Idée Libre dans le Blog de la revue Critica Masonica

► **LA PLUME ET LA PENSEE N°8 Bis**

A PROPOS DES RITES EGYPTIENS

Rites Égyptiens de Memphis, de Misraïm et de Memphis-Misraïm : Vivat ! Vivat ! Semper Vivat ! par Christian Eyschen

Actes du Colloque de la Rochelle

Memphis-Misraïm, un Rite maçonnique méconnu par François Bourcier

Un autre regard sur les Rites égyptiens de Memphis-Misraïm par Christian Eyschen

Une lettre de François Bourcier de l'Ordre des Rites Unis de Memphis-Misraïm

Les 11 Neters d'une Loge égyptienne par GADLU-INFO

Il y a deux cents ans : 4 Républicains Francs-Maçons étaient exécutés par la Monarchie, La Libre Pensée rend hommage aux 4 Sergents de la Rochelle !

Histoire de la Loge des 4 Sergents de la Rochelle par Philippe Taurisson

Soutien à la Libre Pensée par François Bourcier

Notes de lecture :

La Grande Loge Mixte de France a 40 ans ! par Christian Eyschen

► **LA PLUME ET LA PENSÉE N°8 Ter**

LA REVUE MACONNIQUE DE LA LIBRE PENSÉE DANS LES MEDIAS MACONNIQUES

- *En hommage à Antonio Machado* par Christian Eyschen
- *F.M. 450*
- *Points de Vue initiatiques de la Grande Loge de France*
- *Le Blog des Spiritualités* de Jean-Laurent Turbet
- *Hiram Be*
- *GADLU INFO*
- *Sisyphes de la Grande Loge Mixte de France*
- *Joaben du Grand Chapitre Général du Rite Français*
- *Louis Lopicque, Homme de Science, Socialiste, Libre Penseur, Franc-Maçon et Résistant* par Dominique Goussot
- *Présentation du livre sur l'Histoire d'Entraide et Solidarité*

Revue du Cercle international d'Exégèse rationaliste

► **SAPERE AUDE N°1**

- « *Monsieur Prudhomme est né avec le Christ* » - Arthur Rimbaud par Christian Eyschen
- *Motion pour la constitution d'un Cercle international d'exégèse rationaliste*
- *Exégèse rationaliste et exégèse canonique* par Christian Eyschen
- *Le tombeau de Pierre* par Patrick Boistier
- *Les lèvres closes. Vu à Rome*
- *Les Ecrits de Saint-Jean sont-ils Gnostiques ?* par Christian Eyschen
- *L'Islam, un arianisme qui a réussi* par Georges-André Morin
- *Catéchisme* par Ferdinand Buisson
- *L'Eglise synodale ou sinusoïdale ?* par Christian Eyschen

► **SAPERE AUDE N°2**

- « *Pour comprendre, il faut commencer par ne pas comprendre* » – Abraham Léon par Christian Eyschen
- *Abrégé des origines du christianisme, l'exégèse classique, l'exégèse rationaliste* par Patrick Boistier
- *Jésus a-t-il existé ? Il y a mythisme et mythisme* par Nicolas Bourgeois
- Annexe 1 : *Les rapprochements entre la vie de Jésus et la vie d'autres dieux*
- Annexe 2 : *Les Évangiles sont imprégnés de culture juive*
- Annexe 3 : *L'accomplissement des Écritures dans le récit de la Passion de Jésus*

► **SAPERE AUDE N°3**

- *En chair et en os ?* par Christian Eyschen
- « *L'Esprit est prompt, mais la chair est faible* » par Christian Eyschen
- *La Sainte-Famille de Cécile Vanderpelen-Diagre et Caroline Sägerser* par Christian Eyschen
- *Les Giovannali* par Jean-Marc Schiappa
- *A propos des Cathares* par Christian Eyschen
- *Dictionnaire critique des évangiles de Gérard Lopez et Pierre-Yves Ruff* par Christian Eyschen
- *Le témoignage de Flavius Josèphe à propos de Jacques, frère de Jésus* par Nicolas Bourgeois
- *Le mystère de Jésus de Paul-Louis Couchoud* par Christian Eyschen
- *Le Reniement de saint-Pierre* par Charles Baudelaire
- *Tu es Pierre* par Patrick Boistier
- *Luther, l'intelligence plutôt que la forme* par Christian Eyschen

► **SAPERE AUDE N°4**

- *A-Theos et Anarchoes* par Christian Eyschen
- *Histoire et histoires de la Judéïté* par Christian Eyschen
- *Genèse du monothéisme* par Jean Tonnis



- *Un évangile à hauteur d'homme* par Gilles Le Gall
- *Yeshua ou Joshua ou Iésous ou Isa Ou Jésus - Le Rabbin Juif* par Babu Gogineni
- *A propos de la liberté religieuse* par Christian Eyschen
- *En 1943 mourait Joseph Turmel, abbé et Libre Penseur* par Jean-Sébastien Pierre

► **SAPERE AUDE N°5**

- *Un chemin à parcourir* par Christian Eyschen
- *L'origine du christianisme de Karl Kautsky* par Christian Eyschen
- *Marcion, le diocétisme et le gnostique* par Patrick Boistier
- *S'exprimer librement en Islam de Hamadi Redisi & Les penseurs libres dans l'Islam classique de Dominique Urvoy* par Christian Eyschen
- *Ce que l'on doit à la culture arabo-musulmane* par Christian Eyschen
- *Ève, fille de la côte ou du côté* par Pierre Girod
- *Et Dieu créa l'homme et la femme L'homme à la ressemblance de Dieu* par Patrick Boistier
- *Les paradoxes de la foi* par Christian Eyschen
- *L'Athée, un infirme de l'imaginaire ?* par Christian Eyschen

Revue de l'Observatoire social de la Libre Pensée

► **Cahier N°1 :**

- *Chercher les idées derrière les mots* par Christian Eyschen
- *Charte de Constitution de l'Observatoire social*
- *Contribution sur le rôle et l'activité à venir* par Denis Langlet et Gérard Reix
- *Covid, obscurantisme, mensonges d'État et laïcité* par Jean-Claude Frey
- *Remise en cause des libertés syndicales* par Jean-Vincent Boudou
- *L'Éducation aux Semaines sociales de France 2020* par Michel Parcabe
- *L'Union Catholique des Cheminots* par Pierre Monatte
- *In Memoriam Serge Mazières* par Philippe Besson
- *Louis Blanc* par Christian Eyschen

► **Cahier N°2 :**

- *"Il n'est d'humain que par la culture" (Spinoza) "C'est l'ignorance qui fait les résignés. C'est assez dire que l'art doit faire des révoltés" (Fernand Pelloutier)* par Christian Eyschen
- *Il faut abroger les décrets autorisant le fichage des opinions politiques et syndicales des citoyens* par Gilles Simeoni
- *Appel de 2 000 syndicalistes contre le fichage généralisé des militants*
- *A ceux qui n'ont pas foi en la doxa* par Jean-Vincent Boudou
- *Il est grand temps de réagir* par Jean-Claude Frey
- *« Poètes, vos papiers ! »* par Michel Sidoroff
- *Appel des élèves du Théâtre National de Strasbourg*
- *L'Observation devient un luxe ou la culture confinée* par Serge Hugot
- *L'Eglise (catholique) et le monde du travail* par Jean-Claude Frey
- *In memoriam, Joachim Salamero*

► **Cahier N°3 :**

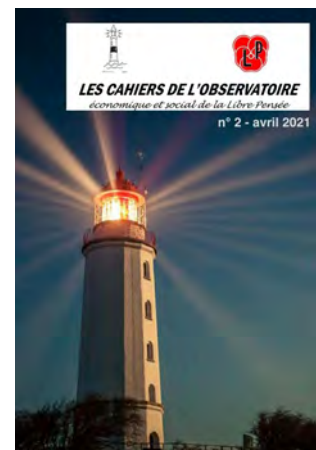
« *Vers un nouvel ordre social ?* »

- *Vers un nouvel Ordre social ? Du Front du Travail au pass-sanitaire* par Christian Eyschen
- *Conseil économique, social et environnemental : Une réforme qui introduit des germes de dénaturation de l'institution* par Dominique Goussot
- *Réforme du C.E.S.E. : Les Personnes en Précarité, Personae Non Gratae ! (L.D.H.)*
- *A propos de la loi 4D* par Dominique Goussot
- *L'antisyndicalisme n'est pas monolithique...* par Jean-Vincent Boudou
- *Syndicalisme et islamisme en Egypte* par Élisabeth Longuenesse
- *L'intérêt général et la subsidiarité doivent figurer dans notre Constitution (C.F.D.T.)*
- *Une brochure très utile pour comprendre ce qu'est l'Union européenne et son fondement : le corporatisme* par Christian Eyschen
- *L'économie sociale : un nouvel ordre contre l'inégalité ?* par Jean-Claude Frey
- *Pierre Monatte* par Serge Hugot
- *La Commune de Paris* par Jean-Claude Frey

► **Cahier N°4 :**

« *Où va le patronat ?* »

- « *Les politiques promettent pour exister et retirent pour substituer* » - *Paul Valéry* par Christian Eyschen



- *Où va le patronat ? Bilans et perspectives* par Christian Eyschen
- *De la République sociale à la « Soft Law »*, tribune de Marc Blondel
- *Le choix du chômage par Benoit Collombat et Damien Cuvillier* par Christian Eyschen
- *Vous avez dit économie verte ?* par Jean-Vincent Boudou
- *Hindouisme et corporatisme* par Claude Biardeau
- *Syndicalismes égyptiens* par Élisabeth Longuenesse et Didier Monciaud

► **Cahier N°5 :**

« *Vous avez dit charges sociales ?* »

- *Derrière le brouillard des enfumages en tout genre, la vérité, comme le soleil, finit toujours par percer* par Christian Eyschen
- *Charges sociales ou salaire différé* par Jean-Vincent Boudou
- *Assurance maladie et complémentaires santé au XXI^e siècle* par Michel Parcabe
- *De l'art de jouer du pipeau en matière sociale* par Christian Eyschen
- *De l'objectivité en matière de presse sociale* par Christian Eyschen
- *Vous avez dit : déficits ?* par Dominique Goussot
- *In memoriam, Christine Laubary-Besson* par Jean-Sébastien Pierre
- *Message de Jean-Vincent Boudou pour Force ouvrière*

► **Cahier N°6 :**

« *Crise financière ou crise du Capital ?* »

- *Crise Financière ou Crise du Capital ?* par Christian Eyschen
- *La France au fond des yeux d'après Jérôme Fourquet et Jean-Laurent Cassely* présentation par Christian Eyschen
- *Krach financier de la Silicon Valley Bank* par Jean-Vincent Boudou
- *Pour un Comité Citoyen d'action, de réflexion, de solidarité d'habitants du Quartier des Graviers (78)*

► **Cahier N°7 :**

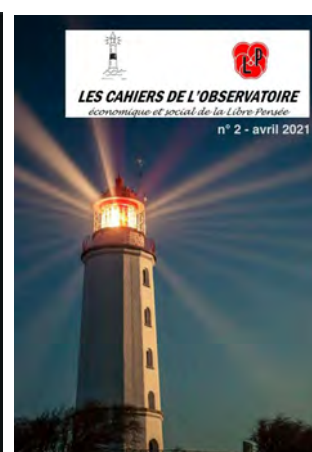
« *Réforme des retraites Ce n'est qu'un début, le débat continue* »

- « *Réforme des retraites Ce n'est qu'un début, le débat continue* » par Christian Eyschen
- *Six mois de manifestations et de grèves. On en cause ?* par Christian Mahieux
- *Réflexions sur la C.G.T* par Daniel Shapira
- *Réforme des retraites : Un mouvement syndical qui a démontré la pertinence des organisations interprofessionnelles* par Jean-Vincent Boudou
- *La Vieillesse de Simone de Beauvoir* par Zizou Landron
- *Qu'est-ce que la Libre Pensée ?*

► **Cahier N°8 :**

« *1848, en marche sur tous les fronts* »

- « *Il ne crée pas, il décrète* » (Victor Hugo parlant de Napoléon III) par Christian Eyschen
- *Le leader français de la protection sociale menacé de privatisation* par Martine Orange (avec son aimable autorisation)
- *Société civile et gouvernements* par Christian Eyschen
- *Du mouvement sur les retraites au soutien à la lutte du peuple palestinien : Le syndicalisme !* par Christian Mahieux
- *L'action interprofessionnelle dans le Syndicalisme est-il un moyen efficace dans le combat social ?* par Jean-Vincent Boudou
- *Les nouveaux rapports économiques et politiques entre les U.S.A., la Chine, la Russie et des BRICS vont-ils changer fondamentalement la place des uns et des autres dans la situation économique mondiale ?* par Dominique Goussot
- *Le Nucléaire est-il moins polluant et une solution possible écologique ?* par Jean-Sébastien Pierre
- *Économie et Religions* par Christian Eyschen



CONGRÈS EXTRAORDINAIRE FNLP

Modification de la répartition de la cotisation collectée avec effet rétroactif à partir de janvier 2024

- ◆ La part de la FNLP passe de 45,50 € à 55,00 €
- ◆ La part d'Entraide & Solidarité passe de 13,00 € à 1,50 €
- ◆ La part de l'IRELP passe de 2,00 € à 4,00 €

Le total de la cotisation collectée par la FNLP reste inchangée à 60,50 €

Par conséquent, la part nationale de la cotisation versée par les trésoriers des fédérations départementales n'est pas modifiée.

Modification de l'Article 1^{er} du Règlement Intérieur

Actuellement, l'Article 1er du Règlement Intérieur de la Fédération nationale de la Libre Pensée est rédigé comme suit :

La C.A.N. assume la responsabilité de la propagande et du développement de la Fédération Nationale.

Après la proclamation des résultats des élections pendant le Congrès national, les membres élus à la C.A.N. se réunissent en séance pour définir les attributions des membres et élire à bulletins secrets (si cela est demandé par au moins neuf membres de la C.A.N.) :

- 1 Président
- 1 premier Vice-Président
- 1 deuxième Vice-Président
- 1 troisième Vice-Président
- 1 Secrétaire Général
- 1 Secrétaire Adjoint
- 1 Secrétaire Administratif
- 1 Secrétaire Administratif Adjoint
- 1 Trésorier National
- 1 Trésorier National Adjoint

La C.A.N. se réunit sur convocation du Bureau Exécutif la veille et le dernier jour du Congrès national, une fois chaque semestre et chaque fois que neuf membres de la C.A.N. estimeront que la situation l'exige.

Le Bureau Exécutif se réunit chaque fois que l'un de ses membres le juge utile.

Tout membre de la C.A.N. absent non-excuse à plus de trois séances sera considéré comme démissionnaire et la décision lui sera signifiée par le Président.

La C.A.N. dirige les publications de la Libre Pensée, en désigne les directeurs et les comités de rédaction. Elle gère les finances de la Libre Pensée, adopte les rapports soumis au Congrès national et exécute les décisions du Congrès.

Elle forme autant de Commissions qu'elle le juge nécessaire et désigne leurs responsables.

Elle désigne les responsables du ou des sites Internet de la Fédération Nationale.

Il est proposé de le compléter de la manière suivante :

« La libre Pensée défend le principe constitutionnel de laïcité et la séparation des Églises et de l'État, garantie notamment par la loi du 9 décembre 1905 qui fonde la liberté de conscience qui inclut la liberté d'expression, de réunion, d'association et de manifestation. Pour ce faire, elle utilise tous les moyens nécessaires à sa disposition.

À cet effet, elle mène notamment des actions d'éducation populaire, sous la forme de publications destinées au plus grand nombre, de réunions publiques, d'émissions de radio, voire, lorsqu'elle est sollicitée, d'interventions dans le cadre de formations professionnelles ou universitaires.

Elle emprunte également les voies de recours devant les juridictions compétentes, pour faire interdire toute tentative de remise en cause directe ou indirecte du principe constitutionnel de laïcité et de la séparation des Églises et de l'État. »

Adopté à l'unanimité par le Congrès extraordinaire de la FNLP du 14 septembre 2024

RÉSULTATS DES VOTES FNLP

DEPARTEMENTS	Mandats	Moralité/Activités			Adm instructif			Financier			La Raison			Idee Libre			Modification de la cotisation			Modification du règlement intérieur			Quitus		
		P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A			
1	40	30			30			30			30			30			30			30			30		
2	Aisne	15	15		15			15			15			15			15			15			15		
3	Allier	26	26		26			26			26			26			26			26			26		
4	Alpes Alpes	22	21	1	21	1	1	21	1	1	21	1	1	21	1	1	21	1	1	21	1	1	21	1	1
5	Hautes Alpes	10	10		10			10			10			10			10			10			10		
6	Alpes maritimes	28	28		28			28			28			28			28			28			28		
7	Ardeche/Drome	53	53		53			53			53			53			53			53			53		
8	Ardennes	9	8	1	9	1	1	9	1	1	9	1	1	9	1	1	9	1	1	9	1	1	9	1	1
9	Ardege	26	20	1	25			25			25			25			25			25			25		
10	Aube	10	10		10			10			10			10			10			10			10		
10 UD	UD Aube	6	6		6			6			6			6			6			6			6		
11	Aude	22	22		22			22			22			22			22			22			22		
13	Bouches du Rhone	60	51	3	60			60			60			60			60			60			60		
14	Calvados	19																							
15	Cantal	14	14		14			14			14			14			14			14			14		
16	Charente	14	14		14			14			14			14			14			14			14		
17	Charente Maritime	37	35	2	37			35			35			35			35			35			35		
19	Corse	39	39		39			39			39			39			39			39			39		
20	Corse	5	5		5			5			5			5			5			5			5		
21	Cote d'Or	60	53	7	60			40			47	13		60			60			60			60		
22	Cotes d'Armor	22	22		22			22			22			22			22			22			22		
23	Creuse	21	21		21			21			21			21			21			21			21		
24	Dordogne	3																							
240	Gpe F. Zeller	25	25		25			25			25			25			25			25			25		
25	Doubs	8																							
27	Eure	15																							
29	Corde Deguigner/Finistere	12	12		12			12			12			12			12			12			12		
30	Gard	33																							
31	Ha Garonne	38	38		38			38			38			38			38			38			38		
33	Gironde	77	77		77			77			77			77			77			77			77		
34	Hérault	48																							
35	Ile et Valne	21	21		21			21			21			21			21			21			21		
36	Indre	7																							
37	Indre et Loire	41	41		41			41			41			41			41			41			41		
38	Isere	55	55		55			55			55			55			55			55			55		
39	Jura	49	49		49			24			25			49			49			49			49		
40	Landes	22																							
42	Loire	77	77		77			77			77			77			77			77			77		
43	Ha Loire	11	11		11			11			11			11			11			11			11		
44	Loire Atlantique	71	71		70	1		71			71			71			71			71			71		
46	Lot	10	10		10			10			10			10			10			10			10		
46	Lozere	9	9		9			9			9			9			9			9			9		
49	Maine et Loire/Ferret	26	26		26			26			26			26			26			26			26		
490	J. De Combarier	18																							
50	Maiandre B. Maupas	11																							



FÉDÉRATION NATIONALE LAÏQUE DES MONUMENTS par Nicole Aurigny

La F.N.L.M. organise rassemblements, conférences, en lien avec les combats menés par la Libre Pensée, et la période mouvementée que nous traversons doit nous amener à renforcer nos interventions.

Par exemple, pour la défense des libertés démocratiques, républicaines, nous connaissons les rassemblements qui ont lieu à Saintes devant la colonne de la liberté érigée en 1790, et à Villebois dans l'Ain devant la colonne érigée pour le cente-

naire de la Révolution.

A cette occasion, on peut rappeler la position de Robespierre contre la guerre qui va être déclenchée en 1792. Quels sont les arguments de Robespierre ?

« Quelle est la guerre que nous pouvons prévoir ? Est-ce la guerre d'une nation contre d'autres nations, ou d'un roi contre d'autres rois ? Non. C'est la guerre des ennemis de la Révolution française contre la Révolution française. Les plus nombreux, les plus dangereux de ces ennemis sont-ils à Coblenz ? Non, ils sont au milieu de nous. Pouvons-nous craindre raisonnablement d'en trouver à la cour et dans le ministère ? Je ne veux point résoudre cette question ; mais puisque c'est à la Cour et au Ministère que la guerre permettrait la direction suprême des forces de l'Etat et les destins de la liberté, il faut convenir que la possibilité seule de ce malheur doit être mûrement pesée dans les délibérations de nos représentants. »

Comme cela a été évoqué au Congrès de Paris l'an dernier, il convient de rechercher les monuments républicains afin d'y proposer des rassemblements.

Il faut souligner l'importance du livre publié cette année : *La Libre Pensée dans la Résistance* et des possibilités qu'il nous donne.

C'est ainsi que les libres penseurs de Dieppe préparent pour la fin du mois un rassemblement devant le monument qui orne la couverture du livre, monument consacré à Jean PUECH, mort en camp de concentration pour avoir refusé de dénoncer ses concitoyens que les nazis recherchaient pour le S.T.O. Et l'hommage à Jean PUECH sera poursuivi de plusieurs façons.

Dans l'Allier, le 21 septembre à Vichy, les « Amis de Pierre Brizon » rassemblés devant la statue de la République rappelleront le vote des 80 parlementaires qui, le 10 juillet 1940, ont refusé le vote des pleins pouvoirs à Pétain, et ils affirmeront que pour continuer « à contribuer à la libération de la République » (comme le dit le monument) il faut une Constituante pour une nouvelle république, laïque, démocratique et sociale.

Nous luttons contre le cléricisme, contre l'envahissement de l'espace public par des symboles religieux. L'an dernier, nous avons, de notre côté, marqué l'espace public, à Montmartre, par la statue du Chevalier de La Barre, symbole de la lutte anticléricale, antireligieuse. Nous pouvons annoncer ici, aujourd'hui, que la statue sera bientôt exposée et mise en valeur au siège de la Ligue de l'Enseignement à Paris.

Pour la défense de la loi de 1905, pour la défense de la laïcité, de l'École de la République, nous pouvons organiser un rassemblement là où se trouve par exemple, un monument en hommage à l'École laïque (il y en a eu quelques-uns pour le cinquantenaire des lois laïques), ou là où se trouve une statue de Condorcet, de Buisson, de Jean Macé...

Sans aucun doute, il nous faut accorder la plus grande importance aux rassemblements qui vont avoir lieu autour du 11 novembre, contre la guerre et pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple.

Signalons le succès des initiatives prises par les « Amis de Pierre Brizon » pour commémorer le vote contre les crédits de guerre.

Et à Eybens, c'est en présence du sénateur et du député que l'on commémore Raffin-Dugens et son combat contre la guerre.

Dans de nombreuses villes, nous participons aux rassemblements pour le cessez-le-feu à Gaza. Pour le 11 novembre, cherchons la plus grande unité, avec les organisations qui étaient avec nous à Chauny, la Ligue des Droits de l'Homme, L'union Pacifiste, l'A.R.A.C., le Mouvement de la Paix, les syndicats et les organisations politiques qui le souhaitent.

Ainsi, en multipliant les initiatives pour la défense des libertés, de la laïcité, initiatives contre la guerre, contre la militarisation de la société, notre Fédération jouera son rôle.

Le principal rôle d'une direction, en l'espèce la direction de l'IRELP, est d'identifier les difficultés pour anticiper leur règlement.

Et une des difficultés majeures, bien au-delà de ces murs, est la crise profonde dans laquelle est entré le pays. Ne sous estimons son intensité dans aucun domaine.

Il y a une véritable anarchie, mais pas au sens libertaire du terme. Mais qui dit « chaos », dit « tentation de l'ordre ».

Il y a également une grande confusion nerveuse. Les énergies se perdent en des combats incertains. Combien de nos amis passent leur temps dans des réunions syndicales dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont confuses ? Il y a toute une stratégie macronienne qui consiste à épuiser, déliter, étirer, débilitier tout ce qui est vivant dans ce pays.

Je ne crois pas, loin s'en faut, qu'il y ait une confusion intellectuelle ou politique. C'est un tout autre problème. C'est l'inverse. Absolument l'inverse. Mais attention aux forces démoralisantes.

On se rapproche des échéances.

Loin de la confusion, la clarté s'est opérée. Ne sous estimons pas notre rôle sur ce plan.

C'est dans ce cadre-là qu'il faut réfléchir à la façon dont l'I.R.E.L.P. travaille.

Notre objectif est, dans ce que nous avons qualifié en 2008 de « partenariat subtil » avec la Libre Pensée, de prendre toute notre place comme Institut de Recherche dans l'ensemble libre-penseur.

En ce sens, notre C.A. d'octobre dernier a adopté un Rapport dont le titre était « *Quelle place pour quel Institut dans quelle situation ?* » parce que, pour nous, la situation est nouvelle, très schématiquement depuis la montée au Mur des Fédérés de 2021 et que la crise ouverte récemment n'est qu'un des moments de cette situation nouvelle.

Nous nous sommes expliqués sur ce plan sur le fond et plus d'une fois, et ce qui est très rassurant pour nous est que la force de l'analyse produite fait que nous ne sommes surpris par aucun des épisodes, même secondaires.

Donc le travail de l'I.R.E.L.P., dans quel objectif et quelle méthode ?

Un centre de recherches doit parler aux autres et non pas se parler à lui-même. Ce que nous avons qualifié au dernier Congrès comme notre rôle est d'éclairer et non d'éblouir.

Voilà pourquoi nous avons porté un effort particulier sur nos moyens de communication (revue, site internet, lettre électronique). Ainsi, la revue s'est dotée d'un carnet *Hypothèses* qui est une plateforme de carnets de recherche en sciences humaines et sociales. Ainsi, la création du *Fonds Spécial de Développement/Fonds Marc Blondel*, destiné à financer nos opérations sortant de l'ordinaire.

Vous avez des produits auxquels l'I.R.E.L.P. a contribué (le livre sur les libres-penseurs dans la Résistance, ou le livre sur Entraide)

Mais ces réalisations ne doivent pas cacher les difficultés. Par exemple, comment aider le travail de *l'assemblée étudiante pour la liberté de conscience* ? Paradoxalement, nous avons du mal avec cette structure et, pourtant, nous enregistrons des adhésions d'étudiantes et d'étudiants, ce qui est un phénomène nouveau, encore limité mais certainement annonciateur.

Nous avons décidé de consacrer un peu plus de temps à ce que nous appelons « le maillage » de notre Institut. Le jeune Emmanuel Macron a quelque peu perturbé nos plans, mais il n'est pas exclu que nous ayons, avec beaucoup d'autres, perturbé un peu plus les siens.

Ce maillage passe par le recensement de nos fonds. Et ce qui a été fait par les camarades est absolument énorme et impressionnant. Tous les sommaires de *L'Idée Libre* depuis sa fondation, le catalogue général de notre bibliothèque en son sein, le catalogue particulier des publications signées Lorulot et le catalogue des brochures de *L'Idée Libre*, les sommaires des *Cahiers rationalistes*, de *Recherches & Etudes*, de *Communio*. Nous possédons au rez-de-chaussée environ 140 publications (revues etc). Le catalogue archivistique ne sera pas moins conséquent.

Cela va nous être d'une grande utilité pour dépouiller la presse libre-penseuse et recenser ce qui a été écrit sous la IV^{ème} République à propos de l'Abbé Pierre. Quand tout le monde se pâmail, en avril 1954, la Libre Pensée écrivait : « Des prêtres – ouvriers aux prêtres – chiffonniers, laïques, méfiez – vous ! »

Notre maillage, ce sont aussi les finances. La réflexion sur le financement de l'I.R.E.L.P. doit être approfondie et renouvelée totalement en fonction de nos ambitions. Nous commençons à être à l'étroit dans nos locaux – c'est la conséquence de notre développement. Cela pose la question brutale et compliquée du mécénat culturel, question à laquelle nous ne sommes pas habitués du tout. Ce n'est pas grave, nous apprendrons.

Nous sommes sur un chantier complexe et ardu pour présenter un tel dossier. Qui est loin d'être évident et qui est loin d'être terminé. Et qui passe, par exemple, par la numérisation de *La Raison* des premières années du siècle dernier.

Ce maillage prend, enfin, la forme du redéploiement de notre travail international. Notre contribution au Congrès mondial de 2025 prendra la forme d'un livre en plusieurs de textes de Max Sievers, libre penseur allemand exécuté par les nazis en 1943. On en reparlera mais ces textes sont fondamentaux. Nos amis allemands sont partie prenante de l'opération. Ce redéploiement a permis de reprendre nos liens avec l'I.A.L.H.I. (International Association of Labour History Institutions), et c'est loin d'être négligeable.

Voici donc schématiquement les chantiers qui sont devant nous.

Je profite de l'occasion pour vous signaler que ce rapport est le dernier que je fais comme Président de l'I.R.E.L.P. devant une instance nationale de la Libre Pensée.





Jean-Sébastien Pierre



Christian Eyschen



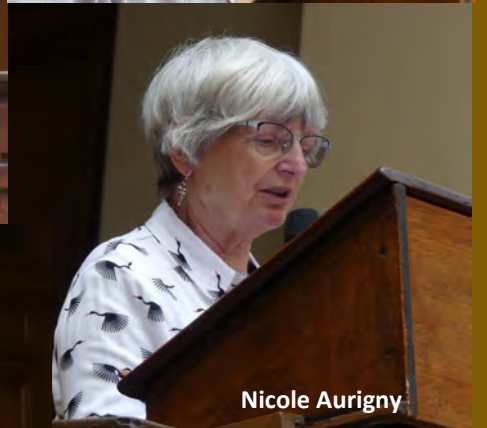
Carole Halbutier



Benoît Schneckenburger



Xavier Hyvert



Nicole Aurigny



Pierre-Yves Modicom



Christophe Bitaud



Réponse du Président, Jean-Sébastien Pierre

J e n'essaierai pas d'avoir le dernier mot, mais de vous livrer quelques réflexions après nos travaux.

J'aimerais revenir sur l'affaire de l'abbé Pierre. C'est la fin d'une légende cléricale édifiée avec la complicité de l'Etat par abandon de services à la charité chrétienne.

La charité, c'est que les riches, pour assurer le salut de leur âme, distribuent des miettes aux pauvres. C'est le manteau de Saint Martin. Et comme le chantait Jacques Brel dans *La dame patronnesse* :

*Pour être une bonne dame patronnesse
Il faut être bonne mais sans faiblesse.
Ainsi j'ai dû rayer de ma liste
Une pauvre qui fréquentait un socialiste.*

C'est l'assistance aux pauvres, assortie d'un choix : le choix de ceux qui la ferment au détriment de ceux qui l'ouvrent. Toute autre est la conception sociale de la solidarité : « De chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins ». C'est la conception de la Sécurité Sociale, des caisses de chômage, des mutuelles ouvrières, de tout ce que la Bourgeoisie hait et cherche à détruire. C'est tout ce qui ne subordonne pas l'assistance à l'obéissance.

L'effondrement de l'image de l'Abbé Pierre, c'est trois choses :

- La démythification du caritatif comme instrument de soumission à l'Eglise et au capital, en fait de la doctrine sociale de l'Eglise.
- Le rejet des mœurs sexuelles perverses des religieux associées à la continence prônée par l'Eglise et intenable par ses membres.
- Le rejet d'une morale moyenâgeuse au nom de laquelle il est éthiquement plus grave de supprimer un embryon à huit cellules que de pulvériser Hiroshima. On pourrait dire aujourd'hui de raser Gaza. Une morale au nom de laquelle le droit à mourir est nié au nom de la transcendance divine.

L'Abbé Pierre avait clairement défini ses ennemis : Les fonctionnaires attachés égoïstement à leur statut et à qui il rêvait de casser la gueule. De surcroît, les « phalanstères » d'Emmaüs apparaissent de plus en plus comme un système d'esclavage pour les exclus sociaux. Mais la chute de cette « idole » ouvre vraisemblablement de nouvelles possibilités pour les sociétés d'entraide laïques comme la nôtre. Bien sûr, c'est un événement français, mais son retentissement est d'emblée international. C'est un nouveau harpon dans le flanc de la Bête.

Revenons un instant sur le jugement de Montpellier. Il est incroyable et ignoble. La séparation des pouvoirs est bafouée. C'est la loi Séparatisme qui s'applique, mais l'interprétation des juges va au-delà même de ce qu'on pouvait en attendre de pire.

Le scandale de Stanislas, grâce à la sottise insondable de Madame Oudéa-Castera, a déclenché le rejet du financement public de l'Ecole Privée. Une fois de plus, c'est l'illustration de relations éternelles entre le contingent et le nécessaire, comme le disait Hegel.

Depuis des lustres nous étions seuls à énoncer le nécessaire : l'abrogation de la Loi Debré. Comme l'a dit Christian, tout le monde était officiellement d'accord, mais en mettant des obstacles à sa réalisation. D'où la question de la récupération des milliards volés à l'Ecole Publique. Cette affaire suscite la révolte de l'opinion publique, d'où la proposition de la F.S.U. de faire un plan de sortie. Et comme l'a rappelé Christian, c'est nous (Dominique) qui avons écrit le plan de sortie. Nous avons fait notre boulot, C'est la première fois que c'est *concret*. Oui, mille fois « oui ».

Enfin, la Constituante : oui, évidemment, le mot d'ordre est parfaitement juste, mais comment y parvenir ? Il y faudra le déferlement massif contre la Vème République. Les Conférences de la Fédération nationale pour la Constituante vont préparer le terrain. La mobilisation populaire chevauchera ce que Hegel n'a pas dit, mais qui se déduit de sa « *Logique* » et de sa « *Phénoménologie de l'Esprit* » : plus le nécessaire est prégnant et construit, et plus le contingent devient quelconque. Par essence, on ne le prédit pas, mais plus la nécessité est patente et plus l'événement qui déclenche l'écroulement de la situation ancienne devient contingent, donc quelconque. Nous agissons sur le nécessaire et Christian a parfaitement illustré en quoi.

La brochure G.I.E.C II est presque prête. Je m'effare un peu du temps qu'il m'a fallu pour en réaliser ma part.

En conclusion, ce que je retiens avant tout, c'est que nous, Libre Pensée, avons les idées claires sur la situation et les tâches qui en découlent. Cela guidera l'action de nos fédérations, de nos groupes affiliés, et des instances de la Fédération Nationale, de l'I.R.E.L.P., d'E.S.L.P.F. et de la Fédération Laïque des Monuments.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

47 délégués des sections départementales étaient réunis en Assemblée Générale à la Bourse du Travail.



SOLIDARITÉ AVEC LE LIBAN

Joseph Tomé, responsable de l'Association laïque libanaise *Tadamoun wa Tanmia* livre un témoignage extrêmement émouvant sur la souffrance et le désarroi de la société libanaise, plus déstructurée que jamais du fait de la guerre, la guerre qui non seulement tue mais détruit en profondeur les relations humaines pour ceux qui survivent.

Ses propos sont salués par une standing ovation de la salle

SOMMAIRE DU COMPTE-RENDU

I - COMPLÉMENTS ORAUX AUX RAPPORTS STATUTAIRES.

- Complément oral au rapport d'activité
- Complément oral au rapport financier
- Déclaration du Commissaire aux comptes

II - QUELLES DÉCISIONS ONT ÉTÉ PRISES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

- Résultats des votes sur les résolutions
- Résultats des votes sur les candidats au Conseil d'administration
- Composition des instances d'Entraide et Solidarité à l'issue de l'Assemblée générale

III CONTRIBUTION DE CHRISTIAN EYSCHEN

- Une publication exceptionnelle

ANNEXES AU COMPTE-RENDU

- Annexe 1 - Tableau de décompte des votes sur les résolutions
- Annexe 2 - Tableau de décompte des votes sur les candidats au conseil d'administration
- Flyer « Devenez membre bienfaiteur »

COMPLÉMENTS ORAUX AUX RAPPORTS STATUTAIRES

1 - Complément au Rapport d'activité (Xavier HYVERT)

Cette assemblée se réunit dans des circonstances bien différentes de celles de l'an dernier, bien différentes de celles auxquelles nous aurions pu être confrontés.

En effet, lors de l'A.G. du 24 août 2023, nous étions contraints de prendre des mesures exceptionnelles pour éviter la suspension d'activité de notre association. Il faut se le rappeler, à la clôture du 31 mars 2023, nous n'avions plus que 18 mois de trésorerie. Nous n'avons pu éviter la suspension de l'activité de l'association que grâce à plusieurs mesures, temporaires certes, mais drastiques dont celles très pénalisantes que la F.N.L.P. et l'I.R.E.L.P. avaient acceptées : ne pas augmenter leur cotisation pour permettre à ENTRAIDE d'augmenter la sienne sans que ce qui est payé au total par les adhérents de la Libre Pensée n'augmente.

Mais, dans le courant de l'exercice, nous apprenions qu'un ami de la Libre Pensée, c'est le moins que l'on puisse dire, avait décidé de nous faire un legs.

Ce legs nous permet d'envisager l'avenir avec un esprit plus serein et de revenir sur les mesures concernant les cotisations.

Il convient de faire ce qui est nécessaire pour ne plus connaître une telle situation où l'existence d'Entraide est en jeu.

Suspendre l'activité d'Entraide aurait signifié l'arrêt des aides versées à de vieux camarades pour qu'ils puissent rester en E.H.P.A.D. ou bénéficier d'un Plan d'aide à domicile, en les aidant à payer le reste à charge.

Suspendre l'activité, aurait signifié stopper le versement de bourses d'étude à des jeunes en lycée ou à l'université.

Suspendre l'activité d'Entraide et Solidarité, c'était annoncer à TADAMOUN WA TANMIA que nous ne pouvions plus subventionner l'action de scolarisation, ensemble, des enfants libanais, syriens déplacés et des palestiniens réfugiés qui ont échappé au massacre et à la famine organisée en Palestine par l'Etat sioniste. L'arrêt de notre contribution aurait concouru, très certainement, à l'arrêt de mort de cette association amie qui a besoin, au contraire, que nous augmentions encore notre contribution.

Suspendre l'activité d'Entraide et Solidarité, c'était stopper toute contribution à nos amis de L'UNION DES JUIFS FRANÇAIS POUR LA PAIX qui mène un travail extraordinaire de solidarité organisée en Palestine depuis de nombreuses années et qui dans les conditions dramatiques, que je ne décris pas ici parce que vous les connaissez, aide à survivre un grand nombre de palestiniens.

Suspendre l'activité d'Entraide et Solidarité, c'est ne plus adhérer à SOLIDARITÉ LAÏQUE pour contribuer à la solidarité organisée sur une plus grande échelle, dans de nombreux pays du monde.

Nous aidions encore, en 2023, l'association UN ENFANT, UN CARTABLE – JL BAROIN DE LA ROCHELLE qui nous a fait savoir que son budget ne nécessitait plus de recevoir de subvention de notre part. Nous sommes fiers d'avoir pu aider, pendant plus de dix années, une association qui depuis près de 20 ans permet la scolarisation, à l'école publique, de la maternelle au C.A.P., d'enfants de familles sévèrement démunies. Nous avons concouru au financement des fournitures scolaires des élèves des écoles publiques des quatre villages des îles de Mar dans le Siné Saloum, au Sud du Sénégal – villages dans lesquels les écoles islamiques cherchent à scolariser le maximum d'élèves. Et, comme le précise le rapport moral 2023 de cette association : « *Le don annuel nous a mis à l'abri des difficultés durant les premières années* ».

Si nous voulons ne plus connaître une telle situation, où notre existence est en jeu, et pouvoir continuer à assurer la mission que nous a confiée la Fédération Nationale de la Libre Pensée en 1961 – mettre en œuvre la solidarité organisée, au plan national et international – alors, il faut nous en donner les moyens.

Ces moyens sont à notre portée.

Nous savons que les legs sont indispensables pour constituer le matelas nécessaire, mais il faut, pour assurer la pérennité d'Entraide, desserrer l'étau que représente ce besoin de legs.

Il faut résorber le déficit structurel (les produits de l'exercice sont inférieurs aux charges de l'exercice) et donc augmenter les produits, tout en continuant, comme nous le faisons, à maîtriser les charges – ce que nous faisons en réunissant le plus souvent possible le Conseil d'administration, le bureau et la Commission sociale, à distance, depuis que nos statuts, réformés en 2023, nous le permettent.

Pour augmenter nos produits courants, il n'y a pas d'autres solutions que de conquérir de nouveaux bienfaiteurs.

Nous pouvons conquérir les membres bienfaiteurs qui nous permettront de résorber le déficit chronique structurel de 85.000€ selon les exercices précédents.

Sachant que la moyenne des bienfaiteurs verse en moyenne 20€ par mois, c'est-à-dire 240€ par an, il nous faut pour gagner 85.000€ / 240, 400 bienfaiteurs supplémentaires, au moins.

Pour atteindre cet objectif, nous le constatons, il est insuffisant que le Conseil d'administration fasse de la publicité dans les différentes publications de la Libre Pensée ou d'associations liées et amies, et fasse des motions, même si cela est indispensable.

L'ouvrage que nous avons fait réaliser par l'I.R.E.L.P. qui présente Entraide et Solidarité n'y suffira pas, même s'il va être un très utile passeport. Nous remercions chaleureusement l'I.R.E.L.P. et en particulier Louis Couturier et l'équipe qui l'a entouré.

Vous en avez la présentation dans votre sacoche et vous pouvez l'acheter pour votre département ici.

Pour atteindre cet objectif, il est indispensable que l'ensemble des Libres Penseurs s'impliquent dans cette bataille. C'est pourquoi, nous avons en 2023, complété nos statuts en créant les sections de vote départementales et en ouvrant la possibilité de désigner un représentant départemental d'Entraide et créé des Sections de vote départementales.

Il est écrit à l'article 7 : « ... les sections de vote départementales ou de groupements désignent chaque année un représentant officiel de l'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France dans le département. Il est notamment chargé de promouvoir les actions d'assistance et de bienfaisance menées par l'association. À cette fin, il peut s'adjoindre des collaborateurs. ... »

Soyons clairs, il ne s'agit pas de créer, des association loi 1901 dans les départements ; il s'agit, au niveau départemental, d'impulser le plus largement possible des initiatives de présentation et d'explications des actions d'Entraide, afin de susciter l'intérêt de devenir bienfaiteur.

Nous pouvons gagner de nombreux bienfaiteurs parmi les adhérents – encore très peu nombreux à l'être (2 % seulement !) – si l'on explique que nombre de nos camarades ont été au cours de ces dernières années, et que plusieurs de nos camarades sont encore en ce moment même, aidés pour passer un moment difficile ou sur un plus long terme pour payer le reste à charge en E.H.P.A.D., pour poursuivre des études... et que, pour apporter ces aides qui leur permettent de s'en sortir, il faut les moyens financiers de le faire.

C'est la mission que notre organisation la Libre Pensée a confiée à Entraide en 1961, après la dissolution de la mutuelle. C'est la solidarité élémentaire envers nos camarades.

Nous pouvons gagner de nombreux bienfaiteurs chez les amis de la Libre Pensée car les aides que nous dispensons ne sont pas réservées aux Libres Penseurs.

Sinon, d'ailleurs, nous ne serions pas une association de bienfaisance au sens de la loi.

Mes chères et chers camarades, vous le savez, nous sommes dans une situation de crise internationale dramatique et dangereuse.

La guerre est présentée comme inévitable aux peuples du monde entier ; avec les soutiens politique et militaire de la plupart des dirigeants de l'occident impérialiste est perpétré un génocide, l'extermination du Peuple palestinien, menaçant de se généraliser à la région. La guerre est à notre porte en Europe.

La misère ronge de plus en plus profondément la population mondiale ; dans de très nombreux pays, c'est la marche forcée à l'économie de guerre menaçant de liquider les acquis sociaux et les libertés démocratiques au prix d'une répression sans cesse croissante.

Comme Libres Penseurs, nous assumons toutes nos responsabilités dans la bataille pour la défense des acquis civilisationnels, et contre la guerre.

Les rapports d'activité de la Commission sociale, le montant des aides à des associations françaises ou étrangères, que nous sommes amenés à décider, montrent combien la solidarité que nous déployons est indispensable.

Ces aides s'adressent à nos adhérents et aux non adhérents conformément à notre volonté d'être une association de bienfaisance au sens de la législation française.

Mais, la situation mondiale, la modification de la place de la Libre Pensée au sein des organisations ouvrières et démocratiques dans notre pays, telle que nous les avons analysées comme Libre Pensée, entrai-

ment, je pense, que nous considérons que le niveau des besoins à satisfaire va être porté, dans la période qui vient, à une autre échelle tant au plan national qu'international.

Les demandes d'aides individuelles émanant de Libres penseurs ne vont pas diminuer, celles des non adhérents vont largement augmenter (cela commence à être le cas sur 2024) ; Les besoins des associations amies partageant nos objectifs également.

Si nous voulons perpétuer notre tradition séculaire et internationaliste de solidarité, cette situation nous oblige à assurer non seulement la pérennité d'Entraide et mais à renforcer considérablement ses moyens.

Cette situation ne nous contraint-elle pas aussi à se poser la question de la solidarité organisée au plan international et de profiter du congrès de l'A.I.L.P. pour proposer un début de réflexion sur ce que pourraient être les bases d'une Association Internationale de Solidarité des Libres Penseurs ?

Camarades, dans un tel cadre, assurer la continuité d'Entraide implique d'enclencher la mobilisation de tous les adhérents réunis dans leur Section départementale, dès les réunions de compte-rendu de cette Assemblée générale.

Dans ces réunions, apportons ces éléments d'explication afin que soient désignés les représentants départementaux et que soit déployée une campagne permanente de promotion d'Entraide et Solidarité.

Proposez que le président et les administrateurs d'Entraide soient invités à présenter notre association aux adhérents et amis de la Libre Pensée !

C'EST LA SOLIDARITÉ EN ACTION QUE NOUS VOULONS PRÉSERVER.

CAMARADES, L'AVENIR D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ EST ENTRE NOS MAINS.

entraide & Solidarité
des Libres Penseurs de France

« Le plaisir dont nous parlons est celui qui consiste, pour le corps à ne pas souffrir et, pour l'âme, à être sans trouble. »
Epicure (-341/-270) « Lettre à Ménécée »

« Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France », fondée en 1961, a pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance. L'association a été fondée par les Libres Penseurs, membres de la Fédération nationale de la Libre Pensée. Cette association de Libres Penseurs développe trois types d'actions :
- Nationale (secours matériels et bourses d'études)
- Internationale (soutien aux écoles publiques - Liban, Sénégal...)
- De soutien aux amis de la Libre Pensée persécutés ou en danger dans le monde ainsi qu'à leurs familles.

Louis COUTURIER
(Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée - IRELP)

Préface de Xavier FUMET
Président d'Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France

**La solidarité en action
Une oeuvre à préserver !**

**EXPLOSIONS
A BEYROUTH**

**Liberté
POUR AZAT MIPTAKHOV**

**NOUS VOULONS UNE
NOUVELLE CLASSE !**

*Les Éditions de la Libre Pensée
Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France*

2 - Complément au Rapport financier (Bruno N'Diaye)

Comme on vous l'a dit en préambule, la situation de notre association a considérablement évolué depuis l'an dernier. L'an dernier, on se préparait éventuellement à cesser les activités de l'association – à les suspendre du moins –, et, quelques semaines après, il se trouve que nous avons eu un legs qui a modifié toute cette situation.

Donc, à la suite de ce legs, nous avons un résultat positif sur l'exercice qui vient de se clore (2023-2024) de 720 000 €, et des fonds propres de l'association qui sont d'un peu plus d'1 300 000 €. Ça, c'est quelque chose qui nous permet d'envisager la suite de notre activité différemment... A noter que dans l'actif financé par les fonds propres, il y a des immeubles qui ne doivent pas être cédés et ne correspondent pas à des ressources disponibles. Ce qu'il faut retenir surtout, c'est le premier chiffre de 700 000 € qui correspond à peu près à ce que nous allons disposer en trésorerie. Et donc ça, ça représente environ 6 ans d'activité, ce qui veut dire qu'on est évidemment dans une situation complètement différente.

Ce sur quoi je voudrais, après ce constat, attirer votre attention, c'est que notre but – et mon but à moi en particulier, en tant que Trésorier –, c'est de ne plus retrouver la situation que nous avons eue l'an dernier. Et, par rapport à ça, je voudrais donc vous signaler que l'an dernier, malgré tout, si on excepte le legs que nous avons reçu, nous avons un déficit structurel d'environ 75 000 €.

Ce déficit structurel va s'accroître. Il va s'accroître d'une part parce que nous allons probablement, demain, voter une modification de la répartition de la cotisation, étant donné ce qui s'est produit et qu'Entraide et Solidarité n'a plus les mêmes besoins. Nous allons redéployer la cotisation collectée auprès des adhérents vers la F.N.L.P. et aussi vers l'I.R.E.L.P. Mais donc, du coup, cela signifie pour Entraide et Solidarité plus de 20 000 euros de déficit structurel en plus. Nous allons d'autre part – et ça, c'est la situation à laquelle Xavier a fait référence – nous allons d'autre part avoir des besoins supplémentaires en termes de bienfaisance. Notamment à cause du contexte international, nous intervenons avec des associations libanaises, et – comme vous pouvez vous en douter – les besoins explosent de ce côté-là. Nous avons aussi, même sur le territoire national, une nouvelle situation, avec des réfugiés qui viennent sur notre sol et la vocation d'Entraide et Solidarité est de leur offrir une aide. Cela afin que les aides des associations ne viennent pas seulement d'associations religieuses, mais aussi d'associations laïques comme la nôtre. C'est la même chose, d'ailleurs, à l'international où nos amis libanais ont aussi une urgence sur ce point, de faire en sorte qu'il n'y ait pas uniquement des associations qui ensuite, je dirais, profitent d'une emprise religieuse de ce fait-là ; mais qu'il y ait aussi des associations laïques qui puissent porter secours dans la situation où ils sont.

Donc il est probable que nos besoins en termes de bienfaisance vont augmenter. Dans le budget qui vous a été distribué, vous avez vu que nous prévoyions, en tout, plus de 10 000 € d'augmentation de la bienfaisance entre l'exercice précédent et l'exercice qui vient. Je précise que, sur ce document, pour avoir le total de la bienfaisance, vous devez prendre la ligne Bienfaisance, et aussi la ligne Subventions accordées aux associations étrangères.

Toujours sur ce point de la nécessité de la bienfaisance, nous avons aussi une obligation, que je me dois de rappeler, qui est une condition pour que nous soyons une association de bienfaisance et que nous puissions continuer à bénéficier d'une situation fiscale particulière qui nous permet de recevoir des legs sans avoir à payer de droits de succession (ce qui multiplie par 2.5 l'apport de ces legs) : il faut que nous ayons une activité qui reflète notre objet social qui est la bienfaisance. Et ça, ça se mesure en particulier par le ratio de bienfaisance, c'est-à-dire le ratio des moyens que nous consacrons à la bienfaisance par rapport à l'ensemble des moyens que nous utilisons.

Alors – j'en ai discuté un peu avec le Commissaire aux Comptes – nous sommes quand-même dans une situation un peu particulière puisqu'Entraide et Solidarité a en particulier des immeubles et donc des charges par rapport à ces biens immobiliers qui sont très importantes. Donc notre ratio ne peut pas atteindre certains niveaux. Il est à l'heure actuelle d'environ 30 % et nous devons arriver à maintenir ce ratio et même à l'augmenter si c'est possible. Donc ces deux conditions – à la fois la condition du contexte dans lequel nous sommes, et, je dirais, cette contrainte par rapport au statut de notre association – vont nous amener à augmenter nos dépenses de bienfaisance.

Par rapport à cela, nous allons donc, pour maîtriser le déficit structurel et, si possible, le réduire – de manière à ce que, encore une fois, nous ne connaissions plus la situation que nous avons connue l'an dernier ; et il semble qu'il y ait une seule manière de le faire – augmenter le nombre de membres bienfaiteurs. Et, par rapport à cela, nous avons en particulier deux moyens que nous allons essayer de mettre en œuvre :

- D'une part, il y a la modification des statuts – la modification des statuts doit permettre de décentraliser la recherche des legs et des membres bienfaiteurs, et de cette manière la démultiplier. C'est quelque chose qui

n'est pas facile à faire – on le sait à Paris – parce qu'évidemment ça nécessite des ressources pour justement faire ce travail de prospection. Mais c'est quelque chose qui est tout à fait essentiel par rapport à nos objectifs. C'est absolument essentiel qu'il y ait des moyens qui soient dégagés dans les Fédérations départementales pour s'occuper d'Entraide. Quand on dit « s'occuper d'Entraide », c'est chercher des ressources, mais c'est aussi, éventuellement – et c'est lié – avoir des liens avec des associations ou des militants qui connaissent des gens qui sont en situation d'être aidés. Donc c'est en fait essayer d'avoir une activité d'Entraide et Solidarité qui soit implantée localement partout où ce sera possible.

- L'autre moyen que nous avons, c'est d'augmenter la communication et la publicité autour d'Entraide et Solidarité. Et pour ça nous allons utiliser les publications des associations sœurs. Il y a la F.N.L.P. et l'I.R.E.L.P. Vous remarquerez que, dans le budget, vous avez – il se trouve que c'est sur la même ligne – 10 000 euros d'augmentation de la publicité entre les deux exercices, et vous avez, sur la même ligne, à côté des produits, 25 % d'objectif d'augmentation par an de la collecte auprès des membres bienfaiteurs. Quand on dit « 25 % par an », on parle de 25 % appliqués de manière exponentielle, c'est-à-dire au fur et à mesure que l'implantation d'Entraide et Solidarité – au sens où je viens de le dire, c'est-à-dire avec une activité propre localement – se fait. C'est notre objectif. Et donc ce sont deux moyens que nous allons utiliser pour parvenir à augmenter les ressources en provenance des membres bienfaiteurs, qu'ils fassent partie d'une association ou d'une autre. Je rappelle que les membres bienfaiteurs peuvent être des personnes extérieures à l'association. Mais déjà, à l'intérieur de l'association, il semblerait que nous ayons un potentiel important. Actuellement nous avons environ 60 membres bienfaiteurs. Et ça représente 3 % des adhérents de l'association. Pas tout à fait. Donc c'est vrai que tout le monde ne peut pas se permettre d'être membre bienfaiteur, mais il y a certainement encore un potentiel. Et, vous remarquerez que, si on multiplie par trois ou quatre ce chiffre de 2,5 à 3 %, on obtiendra quelque chose de très important en termes de réduction du déficit structurel.

Nous aurons demain une intervention de Joseph Tomé qui est membre d'une association libanaise de bienfaisance, et qui fera le point sur la situation dans son pays qui est touché par le conflit israëlo-palestinien, puisqu'il y a énormément de réfugiés qui transitent vers le Sud Liban. Et le Sud Liban lui-même est placé sous le feu de l'armée israélienne.

Je pense que j'ai fait le tour de l'essentiel de ce que je voulais vous dire. Et je pense que nous pouvons passer au débat, aux questions.



3 - Rapport du Commissaire aux Comptes

(M. Olivier RIARD, Commissaire aux comptes, excusé)

Olivier RIARD
24, rue Léo Lagrange
93160 Noisy le Grand
Tél. : 01-43-04-29-00
Siret : 424 586 790 00034

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**ENTRAIDE ET SOLIDARITE
DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**
12, rue des Fossés Saint-Jacques
75005 PARIS
Siret : 507 971 166 00016

**COMPTE RENDU DE MISSION
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
ARTICLE L. 823-16
DU CODE DE COMMERCE**

EXERCICE CLOS LE 31/03/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L. 823-16 du code de commerce, j'ai l'honneur de vous rendre compte de ma mission pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et de vous faire part de mes observations et recommandations.

Je vous informe que toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ma mission m'ont été transmises.

Par ailleurs, je tiens à attirer votre attention sur les points suivants :

1. Evolution de la situation financière :

Le résultat de l'exercice 2023/2024 est positif à hauteur de 724.080 euros. Il en résulte des fonds associatifs au 31 mars 2024, de 1.373.741 euros contre 649.660 euros au 31 mars 2023 et une trésorerie de 720.779 euros en hausse de 576.238 euros par rapport au 31 mars 2023.

Après un point bas au 31 mars 2023 avec une trésorerie qui ne représentait plus que 18 mois d'activité environ, la trésorerie au 31 mars 2024 représente plus de 6 ans d'activité ce qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

2. Créance IRELP :

L'IRELP n'a procédé à aucun remboursement de sa dette depuis plusieurs exercices. Au 31 mars 2024, celle-ci s'élève à 9.651 euros.

Une évaluation avec les responsables de l'IRELP est en cours afin de vérifier si la situation financière de l'Institut peut permettre d'envisager la reprise des remboursements à partir de la fin d'année 2024.

3. Bienfaisance et Solidarité :

Les dépenses de bienfaisance se sont élevées à 33.100 euros au cours de l'exercice 2023/2024, soit une baisse de 6.123 euros par rapport à l'exercice précédent. Sur la période 2016-2024, vous avez consacré 30,28 % de vos ressources à des actions de bienfaisance. A titre de rappel, les associations caritatives ont consacré en moyenne, à leurs actions de bienfaisance, 83 % de leurs ressources en 2018-2019 (source site cdb-humanitaire.fr).

Il figure à l'actif au 31 mars 2024, des prêts d'honneur pour un montant de 8.800 euros dont deux prêts de 4.300 euros et 3.000 euros qui n'ont fait l'objet d'aucun remboursement respectivement depuis 2019 et 2021.

Par conséquent, à défaut de remboursement par les bénéficiaires, il conviendra de les comptabiliser en charges sur l'exercice 2024-2025.

Fait à Noisy le Grand, le 12 septembre 2024

Olivier RIARD



QUELLES DÉCISIONS PRISES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

1 - Résultat des votes sur les résolutions proposées

10 résolutions ont été soumises au vote dont une *Adresse des délégués* « Plus que jamais, pérenniser et renforcer Entraide et Solidarité »

Un 11^{ème} vote a concerné le renouvellement partiel du Conseil d'Administration.

VOTES SUR LES RÉOLUTIONS 1 À 10

Nombre total de mandats : 2 207

N°	INTITULÉ RÉOLUTION	« POUR »	« CONTRE »	ABSTENTION	RÉSULTAT
1 ^{ère}	Validation du compte-rendu de l'AG 2023	1 408	0	48	Adoptée
2 ^{ème}	Validation du rapport d'activité 2023-2024	1 439	0	17	Adoptée
3 ^{ème}	Validation du rapport financier 2023-2024	1 413	0	43	Adoptée
4 ^{ème}	Constatation du résultat 2023-2024	1 414	0	42	Adoptée
5 ^{ème}	Affectation du résultat comptable 2023-2024	1 415	0	41	Adoptée
6 ^{ème}	Quitus au Trésorier	1 415	0	41	Adoptée
7 ^{ème}	Adoption du Budget prévisionnel 2024-2025	1 413	0	43	Adoptée
8 ^{ème}	Fixation de la cotisation 2024-2025 à 1,50€	1 414	0	42	Adoptée
9 ^{ème}	Adresse des délégués n « Plus que jamais, pérenniser et renforcer Entraide et Solidarité »	1 412	0	43	Adoptée
10 ^{ème}	Pouvoir au CA pour publier les résolutions de l'AG 2024	1 415	0		Adoptée



**2 - RÉOLUTION ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (9^{ème} vote)
ADRESSE DES DÉLÉGUÉS des sections départementales réunis en Assemblée générale ce jour, vendredi 13 septembre 2024 À L'ENSEMBLE DES ADHÉRENTS**

« Plus que jamais, pérenniser et renforcer *Entraide & Solidarité* »

Chères, chers camarades,

Notre assemblée se tient dans une situation de crise internationale dramatique et dangereuse, dans laquelle la guerre est présentée comme inévitable pour les peuples du monde entier; dans laquelle est perpétré, avec les soutiens politique et militaire de la plupart des dirigeants de l'occident impérialiste, le génocide, l'extermination du Peuple palestinien ; dans laquelle la misère ronge de plus en plus profondément la population mondiale; dans laquelle la mise en place à marche forcée d'économies de guerre finirait de liquider les acquis sociaux et les libertés démocratiques.

ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE, association loi 1901, « *a pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance* » (Article 1 de nos statuts), Votre association s'est vu transmettre en 1961, par la **FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE**, le flambeau, porté jusque-là par La **MUTUELLE DES LIBRES PENSEURS** ; le mandat, en quelque sorte, de l'organisation de la solidarité traditionnelle des Libres Penseurs.

Avec **ENTRAIDE & SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE**, la **FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE** a voulu une association capable, à la fois de venir en aide individuellement, aux camarades, amis, adhérents ou pas de la Libre Pensée ; en butte à ce que l'on appelle, un peu vite, « *les aléas de l'existence* » et à des associations françaises ou étrangères dont les objectifs recoupent les siens ou entre en synergie avec eux.

♦ Ainsi, les aides que nous apportons, sont indispensables à de vieux camarades, à des lycéens, des étudiants ou encore à des familles, français ou étrangers, adhérents ou pas à la Libre Pensée, confrontés à des difficultés de l'existence, sans cesse croissantes, ponctuellement, ou sur le long terme, en urgence si nécessaire.

♦ Ainsi nous apportons, dans toute la mesure de nos moyens, une contribution financière à **TADAMOUN WA TANMIA** pour son programme de scolarisation d'enfants Libanais, Syriens et Palestiniens déplacés au Sud-Liban. Comme nous contribuons au programme de l'**UNION JUIVE FRANÇAISE POUR LA PAIX**, « Urgence-Guerre-Gaza » dont les représentants, quotidiennement, dans la bande de Gaza : mettent à disposition des déplacés : « *tentes, plastique pour se protéger de la pluie et de l'humidité, des chaussures, des vêtements chauds. Mais surtout, organise des cantines collectives et un système de distribution de repas et de bouteilles d'eau pour une population au bord de la famine. Ce travail se fait sur les routes de l'exode, dans les zones où les tentes sont installées et dans les écoles où la population s'est réfugiée.* » (Site UJFP).

DONNER À *ENTRAIDE & SOLIDARITÉ*

LES RESSOURCES SUFFISANTES POUR FAIRE FACE AUX EN-JEUX

NECESSITE LA MOBILISATION DE CHAQUE ADHÉRENT POUR GAGNER LES CENTAINES DE NOUVEAUX BIENFAITEURS

QUI SEULS POURRONT NOUS ASSURER LES RESSOURCES RÉGULIÈRES, INDISPENSABLES À L'ÉQUILIBRE DU BUDGET.

NOUS APPELONS CHAQUE ADHÉRENT QUI LE PEUT À DEVENIR LUI-MÊME, SANS PLUS ATTENDRE, BIENFAITEUR, SANS NÉGLIGER QUE JUSQU'ICI CE SONT LES LEGS QUI ONT ASSURÉ LA PÉRENNITÉ D'ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

**VIVE *ENTRAIDE & SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE*,
POUR QUE VIVE LA SOLIDARITÉ ORGANISÉE !**

3 - RÉSULTAT DES VOTES SUR LES CANDIDATS AU C. A.

Dans le cadre du renouvellement par tiers des membres de ses membres, défini par les statuts,

« LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Article 11 : Entre deux assemblées générales, l'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France est administrée par un conseil d'administration de douze membres.

Les membres du conseil d'administration sont élus chaque année par tiers pour trois ans, par l'assemblée générale. Les membres sortants sont rééligibles.»

« L'ASSEMBLEE GENERALE

Article 9 : ... Elle renouvelle les membres du conseil d'administration dont le mandat est expiré ou dont le siège est devenu vacant avant la fin de leur mandat. ... »

Quatre postes étaient à pourvoir.

Les candidats étaient les quatre sortants :

Jean-Paul CHARAUX, Christian EYSCHEN, Anne BOUBAKEUR, Bruno N'DIAYE.

Nombre total de mandats : 2 207

Candidats	« POUR »	« CONTRE »	« ABSTENTION »	RÉSULTAT
Jean-Paul Charaux	1 445	0	11	Élu
Christian Eyschen	1 430	15	11	Élu
Anne Boubakeur	1 445	0	11	Élu
Bruno N'Diaye	1 440	6	10	Élu

Composition du Conseil d'Administration à l'issue de l'Assemblée Générale

Le Conseil d'administration d'Entraide et Solidarité, réuni mercredi 25 septembre, a acté la composition du Conseil d'administration :

Philippe BESSON, Claude Biardeau, Anne BOUBAKEUR, Jean-Paul CHARAUX, Christian EYSCHEN, Michel GODICHEAU, Xavier HYVERT, Sylvie MIDAVAINÉ, Bruno N'DIAYE, Jean-Sébastien PIERRE, Claude SINGER, Pierre-Yves RUFF.

À la suite de quoi, il a procédé à l'élection du nouveau Bureau :

PRÉSIDENT : Xavier HYVERT,
VICE-PRÉSIDENT : Jean-Sébastien PIERRE,
SECRÉTAIRE : Anne BOUBAKEUR,
SECRÉTAIRE-ADJOINT : Pierre-Yves RUFF,
TRÉSORIER : Bruno N'DIAYE,
TRÉSORIER-ADJOINT : Jean-Paul CHARAUX.

Historique des Administrateurs, mis à jour à l'issue de l'élection du 13 septembre 2024

Jean-Paul Charaux	Élu en 2021 pour 3 ans (tirage au sort du 15/10/21),réélu en 2024	Sortant en 2027
Christian Eyschen	Élu en 2018, sortant en 2021, réélu en 2021 pour 3 ans (tirage au sort du 15/10/21), réélu en 2024	Sortant en 2027
Bruno N'Diaye	Coopté en 2020, sortant en 2021, élu en 2021 pour 3 ans (tirage au sort du 15/10/21), réélu en 2024	Sortant en 2027
Anne Boubakeur	En remplacement de Christine Oger, cooptée en 2020, sortante en 2021, réélue en 2021 pour 3 ans (tirage au sort du 15/10/2021), réélue en 2024	Sortante en 2027
Michel Godicheau	Réélu en 2022	Sortant en 2025
Jean-Sébastien Pierre	Réélu en 2022	Sortant en 2025
Pierre-Yves Ruff	Réélu en 2022	Sortant en 2025
Claude Singer	Réélu en 2022	Sortant en 2025
Philippe Besson	Élu en 2020, réélu en 2023	Sortant en 2026
Claude Biardeau	Élu en 2020, réélu en 2023	Sortant en 2026
Sylvie Midavaine	Élue en 2020, réélu en 2023	Sortante en 2026
Xavier Hyvert	Élu en 2020, réélu en 2023	Sortant en 2026



5 - CONTRIBUTION (Christian Eyschen)

Je voudrais attirer votre attention sur le rapport de Xavier et sur la situation dans laquelle nous sommes. Moi qui ai quelques années d'ancienneté dans la Libre Pensée, je peux dire que, traditionnellement, l'Assemblée Générale d'*Entraide et Solidarité* n'intéresse personne, à part les responsables de cette association. Et on s'aperçoit maintenant que, au fil du temps, on commence à avoir une réflexion, un intérêt et des préoccupations qui s'expriment. Nous avons, autour de la Fédération Nationale de la Libre Pensée, toute une série d'associations que nous avons bâties – que ce soit *Entraide et Solidarité*, la Fédération Nationale Laïque des Monuments, l'I.R.E.L.P. – que nous mettons en avant, avec, comme objectif, le développement du rayonnement de la Fédération Nationale de la Libre Pensée dans ses différents aspects et dans ses différentes préoccupations.

Jusqu'à présent, les anciens qui animaient la F.N.L.P. ne concevaient *Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France* que comme un moyen de ramasser de l'argent. Alors, à une époque, c'était pour faire fonctionner notre maison de retraite dans le Maine-et-Loire qui a été un grand moment, et puis un grand gouffre financier. Jusqu'au moment où il a fallu arrêter avec ça.

Auparavant, comme l'ont très bien expliqué Xavier et Bruno, nous étions dans une certaine difficulté financière. Et nous avons été amenés conjoncturellement à prendre des mesures pour sauver la situation. Aujourd'hui, cette situation de difficulté est derrière nous. Donc il faudrait maintenant engager, dans les Fédérations départementales, une réflexion sur non seulement la façon de générer des membres bienfaiteurs – ce qui est indispensable –, mais également inciter les gens à faire des dons et des legs à *Entraide et Solidarité* – ce qui est tout aussi indispensable. Et aussi peut-être réfléchir à ce à quoi pourrait servir largement *Entraide et Solidarité* – en tant qu'association qui permettrait de développer un aspect du rayonnement de la F.N.L.P. Et non pas simplement, comme ça l'a été – parce que c'est le produit de l'histoire. On est toujours le produit de son histoire – une charge, une tâche à occuper en marge, à côté – parce que ça nous aidait – de différents moyens.

Sauf que nous sommes dans une situation de difficulté économique et sociale, tant sur le plan national qu'international ; et, de ce point de vue-là, nous pouvons peut-être utiliser *Entraide et Solidarité* pour aider davantage à l'extérieur de nous.

Jusqu'à présent, ce qui était logique, c'était pour aider les libres penseurs. Et nous allons continuer ! Mais maintenant nous pourrions peut-être réfléchir à la façon d'insérer *Entraide et Solidarité* dans le tissu social, économique, de la vie de tout le monde, pour essayer d'apporter des aides et des moyens à des gens qui sont autour de la Libre Pensée. Même à des personnes qui peuvent ne pas tout partager de nos convictions...

J'ai entendu la question très intéressante : « *Est-ce qu'on pourrait récupérer une partie du pactole de l'Abbé Pierre ?* » Si on nous le confie, il n'y a pas de problème, mais on en retirera les turpitudes ! Ce serait un héritage en quelque sorte « *sous inventaire* ». On ne va pas tout reprendre. Donc il faudrait réfléchir à cette idée de comment peut-être incarner que nous sommes des internationaux, internationalistes... Comme Xavier l'a dit dans son rapport, dans la Fédération du Rhône, il y a déjà deux familles palestiniennes que nous aidons. Ça, c'est une position de principe au bon sens du terme, mais peut-être que ça pourrait se concrétiser matériellement ? Ce ne sont pas les miséreux – et ce n'est pas péjoratif de ma part – qui manquent. On vit dans une situation dramatique qui s'amplifie et peut-être qu'à notre niveau nous pouvons apporter un certain nombre de choses, aider et montrer que la Libre Pensée, ce n'est pas que des mots, c'est aussi de l'action.

Il y a également les modifications statutaires qu'a abordées Xavier : avant, *Entraide et Solidarité*, dans les départements, n'avait aucune existence, ni aucune réalité. Aujourd'hui nous faisons un pas en faisant une représentation départementale, de manière à intéresser les libres penseurs à la vie de l'association.

Il n'est pas interdit d'envisager, à terme, qu'il y ait une plus grande structuration départementale d'*Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France* qui permettrait d'avoir, sur un aspect social, des relations que nous n'avons pas actuellement. Ça permettrait d'apporter des réponses et aussi d'augmenter notre rayonnement, nos relations. Peut-être qu'on passera, dans quelques temps, à une structuration plus organisée d'*Entraide et Solidarité* dans le département si ça nous apporte de nouvelles relations, de nouvelles dimensions. De la même manière par exemple que la *Fédération Nationale Laïque des Monuments* est une fédération d'associations locales qui permet d'engager des actions avec des gens, des associations, qui peut-être n'agiraient pas avec la Libre Pensée directement, mais qui par ce biais, des Monuments Pacifistes, de cette action contre la guerre, se rapprochent de nous.

Par exemple, il y a un certain nombre d'associations locales des Monuments qui demandent des subventions aux collectivités publiques, qui tissent des relations et qui sont invitées lors d'initiatives. Souvent la Libre Pensée départementale n'est pas invitée, mais l'association locale des Monuments peut être invitée... et peut avoir un champ d'action qui amplifie l'action des Fédérations départementales de la Libre Pensée. Nous avons intérêt – c'est notre objectif depuis des années – à augmenter la Libre Pensée, à diversifier ses actions, à la rajeunir et à la féminiser.

Il faut qu'on réfléchisse à cette aune-là. Prenez par exemple l'I.R.E.L.P. qui est notre institut de recherche. Il a maintenant une existence et une reconnaissance dans un certain nombre d'endroits, que la Libre Pensée n'aurait pas pu avoir. Par exemple dans les universités, dans les milieux de chercheurs, d'historiens... Il faut qu'on réfléchisse globalement dans la Libre Pensée à utiliser tous les outils qui sont à notre disposition pour essayer de s'asseoir plus largement dans la société, d'avoir plus de relations. Et *Entraide et Solidarité*, sur un secteur spécifique qui est la bienfaisance, pourrait apporter des solutions. Parce que parfois il faut apporter des solutions concrètes. Je ne dis pas qu'on va concurrencer Emmaüs – surtout pas avec les déboires qu'ils ont eus actuellement – ou le Secours Catholique, mais on peut aussi concrètement personifier le fait que la Libre Pensée, c'est aussi la solidarité. Il faut réfléchir dans cette dynamique-là. Et là, ça peut permettre peut-être d'augmenter l'intérêt de faire un don ou un leg à la Libre Pensée, parce que ce n'est pas simplement pour aider la Libre Pensée à fonctionner. C'est dans une autre optique.

Je pense qu'on aurait intérêt à susciter une réflexion dans les Fédérations départementales sur comment utiliser *Entraide & Solidarité* d'une autre manière qui pourrait permettre d'augmenter le rayonnement de la Libre Pensée.



UNE PUBLICATION EXCEPTIONNELLE !

***La Solidarité en action, une œuvre à préserver* par Louis Couturier**

La Solidarité et l'Entraide, cela se vit, se construit et s'écrit aussi

L'association Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France écrit son histoire :

La Solidarité en action, une œuvre à préserver

Écrit par Louis Couturier avec une préface de Xavier Hyvert

Entraide et Solidarité tient à remercier grandement notre ami et camarade **Louis Couturier** qui, au nom de l'**Institut de Recherches et d'Études de la Libre Pensée (I.R.E.L.P.)**, a réalisé un Grand- Œuvre : L'Histoire de la solidarité militante entre **Libres Penseurs**, du geste de fraternité à un camarade dans la difficulté hier à la constitution d'une résidence pour permettre aux **Libres Penseurs** de finir leur vie dans le respect de leurs convictions à une époque où la mainmise cléricale était partout dans ce secteur social, et à aujourd'hui l'obtention d'aides en tous genres à l'élève pour terminer ses études et au camarade âgé pour continuer à vivre dans la dignité.

Cette liste des marques de solidarité est longue qui montre clairement que si le **Libre Penseur** a toujours le poing levé contre les injustices, il a toujours aussi le cœur sur la main pour aider les siens et même parfois les autres.

Louis Couturier dans son avant-propos indique : « *Il s'agit de faire connaître les traditions de solidarité de la Libre Pensée et de réaliser un outil qui permette à Entraide et Solidarité de se doter des moyens propres à assurer son avenir (dons et legs) en considérant qu'E.S.L.P.F. n'est pas une entreprise commerciale, encore moins une œuvre de charité, mais une œuvre de solidarité qui puise ses racines dans plus de 2 000 ans d'histoire. Il m'est ainsi revenu de proposer un ouvrage « d'histoire rigoureuse », « le plus illustré possible et de bonne qualité dans sa présentation », un ouvrage « exhaustif et pédagogique ».*

Pour étayer ce propos, voici le sommaire de cet ouvrage :

- Préface (**X. Hyvert**)
- Avant-propos (**L. Couturier**)
- Chap. I Histoire du Mouvement Mutualiste (**Ch. Eyschen**)
- Chap. II La coopération comme moyen de se prémunir contre les accidents de la vie et d'échapper à la main invisible du Capital (**D. Goussot**)
- Chap. III L'Église en action sous couvert de la charité
- Chap. IV La pratique ininterrompue du Bien : bienfaisance et assistance - libérée des superstitions, par les **Libres Penseurs** et la **Libre Pensée**
- Chap. V La Résidence « *la belle utopie* », en vers, en prose et en photo
- Chap. VI À la Maison de Retraite des Libres Penseurs, la solidarité en action
- Chap. VII Les chevilles ouvrières de « *la belle utopie* »
- Chap. VIII Quelques repères chronologiques, acronymes et statuts de 1961
- Chap. IX Entraide et Solidarité aujourd'hui

Programmes et témoignages :

- Programme « *Un enfant, un cartable* » (**Claude Biardeau**)
- Programme « *Adoption du village Dalit de Gottiparthi* » (**Babu Gogineni**)
- Témoignage de **Georges Saad** de l'Association libanaise de Philosophie du Droit
- Témoignage de **Ata Alshawi** de l'Association « *Croissant Fertile* »
- Témoignage de **Joseph Tohme** de l'Association « *Tadamoun Wa Tanmia* »
- Contribution de **Pierre Stambul**, porte-parole de l'Union Juive Française pour la Paix
- La commission sociale d'E&S par **Margot Godicheau**

Conclusion :

- La Libre Pensée, les mutuelles, la solidarité (**M. Godicheau**)
- Devenez membre bienfaiteur

Cette action continue de solidarité va permettre aujourd'hui de poser la question de l'**Entraide** et de la **Solidarité** sur le plan international lors du **IXe Congrès de l'Association internationale de la Libre Pensée de Grenoble-Lyon** en octobre 2025.

Cette action indispensable de solidarité ne peut vivre sans votre aide. C'est pourquoi, nous vous invitons expressément à devenir **Membre bienfaiteur d'E.S.L.P.F.**, c'est le plus sûr moyen d'assurer la pérennité de cette œuvre essentielle.

Le Conseil d'Administration d'E.S.L.P.F.

Nous invitons les **Libres Penseurs** et leurs **Fédérations départementales** à se procurer et surtout à lire cet ouvrage qui les intéressera sûrement. Il est vendu **10€** l'exemplaire + les frais de port, et **7€** à partir de 3 exemplaires en commande groupée + les frais de port. Pour vous le procurer, deux solutions :

- ⇒ Contactez votre **Fédération départementale** qui pourra alors faire une commande groupée.
- ⇒ Contactez la **librairie de la Libre Pensée** :
10/12 rue des Fossés Saint-Jacques, 75005 Paris. Tel : 01 46 34 21 50 ou librairie@fnlp.fr

10 €



« Le plaisir dont nous parlons est celui qui consiste, pour le corps à ne pas souffrir et, pour l'âme, à être sans trouble. »
 Epicure (-341/-270) « Lettre à Ménécée »

« Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France », fondée en 1961, a pour but exclusif l'assistance et la bienfaisance. L'association a été fondée par les Libres Penseurs, membres de la Fédération nationale de la Libre Pensée. Cette association de Libres Penseurs développe trois types d'actions :

- Nationale (secours matériels et bourses d'études)
- Internationale (soutien aux écoles publiques : Liban, Sénégal...)
- De soutien aux amis de la Libre Pensée persécutés ou en danger dans le monde ainsi qu'à leurs familles.



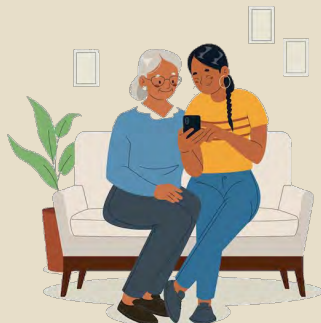
Annexe 2 - DÉPOUILLEMENT DES ÉLECTIONS AU C. A.

DEPARTEMENTS 13/09/2024	Mandats	Jean-Paul Charaux			Christian Eyschen			Anne Boubakeur			Bruno N'Diaye		
		P	C	A	P	C	A	P	C	A	P	C	A
1 Ain	30												
2 Aisne	15	15			15			15			15		
3 Allier	26	26			26			26			26		
4 Alpes Hte Pce	22	22			22			22			22		
5 Hautes Alpes	10												
6 Alpes maritimes	28	28			28			28			28		
7 Ardèche/Drôme	53	53			53			53			53		
8 Ardennes	9	9			9			9			9		
9 Ariège	25	25			25			25			25		
10 Aube	10	10			10			10			10		
10 UD Aube	6	6			6			6			6		
11 Aude	22	22			22			22			22		
13 Bouches du Rhône	60												
14 Calvados	19												
15 Cantal	14	14			14			14			14		
16 Charente	14	14			14			14			14		
17 Charente Maritime	37	37			34	3		37			37		
19 Corrèze	39	39			39			39			39		
20 Corse	5												
21 Côte d'Or	60												
22 Côtes d'Armor	22												
23 Creuse	21	21			21			21			21		
24 Dordogne	3												
240 Gpe F. Zeller	25	24	1		24	1		24	1		25		
25 Doubs	8												
27 Eure	15												
29 Cercle Deguignet	12												
30 Gard	33												
31 Hte Garonne	38	38			38			38			38		
33 Gironde	77												
34 Hérault	58	58			58			58			58		
35 Ille et Vilaine	21	21			21			21			21		
36 Indre	7												
37 Indre et Loire	41	41			41			41			41		
38 Isère	55	55			55			55			55		
39 Jura	49												
40 Landes	22												
42 Loire	77	77			77			77			77		
43 Hte Loire	11	11			11			11			11		
44 Loire Atlantique	71	71			71			71			71		
46 Lot	10												
48 Lozère	9	9			9			9			9		
49 Maine et Loire/Ferrer	26												
490 J. De Combiar	18												
50 Manche B. Maupas	11												
51 Marne	14	11	3		11	3		11	3		11	3	
52 Hte Marne	9												
53 Mayenne	13												
54 Meurthe et Moselle	16	16			10	6		16			16		
56 Morbihan	7												
57 Moselle	18												
58 Nièvre	7												
59 Nord	38	38			38			38			38		
60 Oise	14	14			14			14			14		
63 Puy de Dome	45	45			45			45			45		
64 Pyrénées Atl.	18	16	0	2	16	0	2	16	0	2	16	0	2
65 Htes Pyrénées	14												
66 Pyrénées Orient.	23												
67 Bas Rhin	13												
69 Rhône	54	54			54			54			54		
71 Saône et Loire	13	13			13			13			13		
72 Sarthe	44												
73 Savoie	31	31			31			31			31		
74 Hte Savoie	30	30			30			30			30		
75 Paris	89	89			89			89			89		
76 Seine Maritime	34	31	3		31	3		31	3		31	3	
78 Yvelines	15												
79 Deux Sèvres	42	41	1		41	1		41	1		41	1	
81 Tarn	36	35	1		35	1		35	1		35	1	
83 Var	24												
84 Vaucluse	33	33			33			33			33		
85 Vendée	32	32			26	6		32			26	6	
86 Vienne	11	11			11			11			11		
88 Vosges	5	5			5			5			5		
89 Yonne	63												
90 Terr. De Belfort	4												
91 Essonne	64	64			64			64			64		
92 Hts de Seine	24	24			24			24			24		
94 Val de Marne	21	21			21			21			21		
95 Val d'Oise	30	30			30			30			30		
974 Réunion	15	15			15			15			15		
TOTAL	2207	1445	0	11	1430	15	11	1445	0	11	1440	6	10

DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR

POURQUOI AIDER ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ ?

« Ne pas laisser sombrer des camarades en difficulté, donc leur permettre de continuer à exister, à agir. »



Aide pour payer le reste à charge en EHPAD ou sur un Plan d'Aide à Domicile

DES AIDES INDIVIDUELLES à de vieux camarades, à des lycéens ou des étudiants ou encore à des familles, français ou étrangers, **adhérents ou non à la Libre Pensée**, confrontés à des difficultés insurmontables sans la solidarité organisée.

Bourses d'études



Aides pour des lunettes, confort auditif, soins...

INTERNATIONALISTES, NOUS AIDONS DES ASSOCIATIONS, FRANÇAISES OU ÉTRANGÈRES,

partageant les mêmes objectifs que nous.

◇ Comme **TADAMOUN WATANMIA** qui scolarise, ensemble, au Sud-Liban de nombreux enfants libanais, syriens, palestiniens réfugiés.

◇ Comme l'**UNION JUIVE POUR LA PAIX** qui aide à survivre des milliers de Gazaouis affamés et écrasés sous les bombes



Des habitants de Gaza fuient des raids aériens, à Gaza City, le 11 octobre 2023. AFP/MOHAMMED ABED
SOLIDARITÉ AVEC LES PEUPLES PALESTINIEN ET LIBANAIS !

Aide-toi toi-même car le Ciel ne t'aidera pas



ENTRAIDE & SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE est une association loi 1901, dont le but exclusif est l'assistance et la bienfaisance.

Ses racines plongent dans la tradition séculaire de solidarité des Libres Penseurs.

Cette tradition n'est pas dissociable de celle forgée à travers les siècles entre les « non-possédants »

Notre Association **Entraide & Solidarité** repose sur les principes de la **Protection sociale collective**, construite par le **Mouvement ouvrier** pour son émancipation complète. Elle repose sur le principe de la **répartition**, et non de la **capitalisation**. Ses ressources proviennent des cotisations des **libres penseurs**, des dons et legs des adhérents, amis, et de la Libre Pensée.

Elle fonctionne sur le principe de solidarité par opposition à la charité.

La Libre Pensée, comme le Mouvement ouvrier, est profondément internationaliste : son action de solidarité et d'entraide n'a pas de frontières.

L'aggravation de la crise mondiale, les guerres, la répression, l'accroissement de la misère, la notoriété grandissante de la Libre Pensée et d'Entraide et Solidarité, entraîneront un niveau de demandes porté à une autre échelle, tant au plan national qu'international.

Les moyens de notre association d'entraide doivent être démultipliés.

POUR AIDER

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ DES LIBRES PENSEURS DE FRANCE

**FAITES-LUI UN LEGS,
DÉDIEZ-LUI UNE ASSURANCE-VIE,
FAITES-LUI UN DON,**

DEVENEZ BIENFAITEUR !

POUR DEVENIR BIENFAITEUR,

REMP LISSEZ LE MANDAT CI-JOINT

(voir page suivante)

à retourner à l'adresse suivante: **contact@entraideetsolidaritelibrespenseurs.org**

ou à : **Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France**
10-12 RUE DES FOSSÉS SAINT JACQUES - 75005 PARIS

ACCOMPAGNÉ D'UN RIB



MANDAT POUR DEVENIR MEMBRE BIENFAITEUR

À remplir, à contresigner

et à transmettre à l'adresse mail suivante :

contact@entraideetsolidaritelibrespenseurs.org

ou à adresser à :

Entraide et Solidarité des Libres Penseurs de France

10-12 rue des Fossés Saint-Jacques - 75005 PARIS

accompagné de votre RIB !

MANDAT

Je, soussigné.e,
autorise :

1. L'association « **Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France** » à prélever mensuellement la somme de :

(en chiffres)

(en toutes lettres)

sur mon compte bancaire (Relevé d'Identité Bancaire ci-joint).

La durée par défaut est de 48 mois, annulable à tout moment.

NOM de la Banque :

2. Ma banque à transférer cette somme au compte ouvert par « **Entraide & Solidarité des Libres Penseurs de France** » au :

Crédit Agricole de France - Agence Monge-Mutualité - N° ICS FR37ZZZ85IEC8

Nota : vous bénéficiez du droit à être remboursé par votre banque. Vos droits sont expliqués dans un document disponible auprès de votre banque.

Nom, Prénom :

Adresse postale :

.....

Téléphone :

Adresse e-mail : @.....

Lieu et date (obligatoire) : Fait à, le

Signature

GALERIE COARD

36 AVENUE MATIGNON - PARIS



ART ET SOLIDARITÉ

EXPOSITION

DES ŒUVRES OFFERTES PAR LES PEINTRES ET SCULPTEURS CONTEMPORAINS
ET VENDUES AU PROFIT DES VACANCES GRATUITES DU BOL D'AIR DES GAMINS DE PARIS

DU 10 AU 29 OCTOBRE 1961

ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN DES ENFANTS DE FUSILLÉS DE LA RÉSISTANCE - 9 RUE PAPILLON - PARIS - PRO 09-69



QUE LE PEUPLE VEILLE !!!!

